



MAGALI COUMERT, MARIE-CÉLINE ISAÏA, KLAUS KRÖNERT
& SUMI SHIMAHARA (DIR.)

RERUM GESTARUM SCRIPTOR

HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE AU MOYEN ÂGE

Mélanges Michel Sot

I Michel Zimmermann

979-10-231-2315-9



RERUM GESTARUM SCRIPTOR



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,

Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e-XV^e siècle)*
Jacques Paviot
- Femmes, reines et saintes (V^e-XII^e siècles)*
Claire Thiellert
- En quête d'utopies*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- La Mort écrite.*
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge
Estelle Doudet (dir.)
- Famille, violence et christianisme au Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*
M. Aurell & T. Deswarte (dir.)
- Les Ponts au Moyen Âge*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*
G. Constable & M. Rouche (dir.)
- Les « Dicter vertueulx » d'Eustache Deschamps.*
Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- L'Artiste et le Clerc. La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles)*
Fabienne Joubert (dir.)
- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.*
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*
Angleterre, France, Irlande (V^e-XV^e siècles)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*
Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres précurseur de l'Europe médiévale ?*
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville dans l'espace francophone (XII^e-XVI^e siècles)*
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul & Jean-René Valette (dir.)
- De Servus à Sclavus.*
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondue
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour des civilisations médiévales*
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval*
De la variante à la récréation
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet, A. Salamon (dir.)

Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa,
Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Rerum gestarum scriptor

Histoire et historiographie
au Moyen Âge

Mélanges Michel Sot



Ouvrage publié avec le concours du Conseil scientifique, de l'École doctorale I,
de l'UMR 8596-Centre Roland Mousnier de l'université Paris-Sorbonne, de l'UMR 7041
ARSCAN et du Département d'Histoire de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de la version papier : 978-2-84050-846-5

PDF complet	979-10-231-2305-0	II Klaus Krönert	979-10-231-2335-7
Prologue. R. McKitterick	979-10-231-2306-7	II Anne Wagner	979-10-231-2336-4
Prologue. Pierre Riché	979-10-231-2307-4	II Yves Sassier	979-10-231-2337-1
I Stéphane Lebecq	979-10-231-2308-1	II Dominique Boutet	979-10-231-2338-8
I Yann Coz	979-10-231-2309-8	II Henri Bresc	979-10-231-2339-5
I J. Alazard-Fontbonne	979-10-231-2310-4	III Osamu Kano	979-10-231-2340-1
I Marie-Céline Isaïa	979-10-231-2311-1	III Sho-ichi Sato	979-10-231-2341-8
I Hervé Inglebert	979-10-231-2312-8	III Philippe Depreux	979-10-231-2342-5
I Charles Mériaux	979-10-231-2313-5	III Régine Le Jan	979-10-231-2343-2
I Lydwine Scordia	979-10-231-2314-2	III Thomas Granier	979-10-231-2344-9
I Michel Zimmermann	979-10-231-2315-9	III Michèle Gaillard	979-10-231-2345-6
I Wojciech Falkowski	979-10-231-2316-6	III J. Barbier & L. Morelle	979-10-231-2346-3
I Patrick Henriot	979-10-231-2317-3	III Jacques Verger	979-10-231-2347-0
I Alain Rauwel	979-10-231-2318-0	III Claude Gauvard	979-10-231-2348-7
I Dominique Barthélemy	979-10-231-2319-7	III Albert Rigaudière	979-10-231-2349-4
I É. Crouzet-Pavan	979-10-231-2320-3	IV Jean-Pierre Poly	979-10-231-2350-0
I Mireille Chazan	979-10-231-2321-0	IV Bernard Merdrignac	979-10-231-2351-7
I André Vauchez	979-10-231-2322-7	IV M. J.-L. Perrin	979-10-231-2352-4
I Jean-Philippe Genet	979-10-231-2323-4	IV Sumi Shimahara	979-10-231-2353-1
II D. M. Deliyannis	979-10-231-2324-1	IV François Dolbeau	979-10-231-2354-8
II F.-X. Romanacce	979-10-231-2325-8	IV Iégor Reznikoff	979-10-231-2355-5
II Bruno Judic	979-10-231-2326-5	IV Charles Vulliez	979-10-231-2356-2
II Bruno Dumézil	979-10-231-2327-2	IV Guy Lobrichon	979-10-231-2357-9
II Magali Coumert	979-10-231-2328-9	IV Cédric Giraud	979-10-231-2358-6
II Noémi Colin	979-10-231-2329-6	IV Gilbert Dahan	979-10-231-2359-3
II Céline Ménager	979-10-231-2330-2	IV Daniel G. König	979-10-231-2360-9
II Giorgia Vocino	979-10-231-2331-9	IV Stéphane Gioanni	979-10-231-2361-6
II François Bougard	979-10-231-2332-6	IV Boudet & Véronèse	979-10-231-2362-3
II Patrick Demouy	979-10-231-2333-3	IV J.-L. Lemaître	979-10-231-2363-0
II Noëlle Deflou-Leca	979-10-231-2334-0	IV Bruno Galland	979-10-231-2364-7

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)

d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

REMERCIEMENTS

Les deux universités dans lesquelles Michel Sot a fait carrière ont contribué, par leurs subventions, à la parution de ce volume. Que soient particulièrement remerciés ici l'UFR SSA de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, l'équipe THEMAM de l'UMR 7041 ArScAn de cette même université, l'UMR 8596 – Centre Roland Mousnier de Paris-Sorbonne, l'École doctorale I ainsi que le Conseil scientifique de Paris-Sorbonne. Jacques Verger a accepté d'accueillir ce livre aux Presses de l'université de Paris-Sorbonne et Sophie Linon-Chipon a mené à bien sa publication ; nous leur en sommes profondément reconnaissants. Joëlle Alazard-Fontbonne, Noémi Colin, Céline Ménager et Blaise Royer, tous quatre anciens étudiants de Michel Sot, ont participé aux relectures des contributions. Marion Franchet, secrétaire de rédaction à l'École doctorale I de l'université Paris-Sorbonne, a relu et harmonisé le manuscrit.

Véronique Sot et Ludovic Sot ont accompagné le projet depuis ses premiers balbutiements, heureux de participer au complot qui devait rendre hommage à notre maître. Nous tenons à leur dire notre reconnaissance pour leur chaleureuse complicité.

Que tous reçoivent ici l'expression de la gratitude des éditeurs.

ABRÉVIATIONS

AASS	<i>Acta sanctorum</i>
AASS, OSB	<i>Acta sanctorum, Ordinis sancti Benedicti</i>
BHL	<i>Bibliotheca hagiographica latina</i>
CCCM	<i>Corpus christianorum continuatio mediaevalis</i>
CCSL	<i>Corpus christianorum series latina</i>
CSEL	<i>Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum</i>
MGH	<i>Monumenta Germaniae historica</i>
8 MGH, Conc.	<i>Monumenta Germaniae historica, Concilia</i>
MGH, DD	<i>Monumenta Germaniae historica, Diplomata</i>
MGH, EE	<i>Monumenta Germaniae historica, Epistolae</i>
MGH, Ldl	<i>Monumenta Germaniae historica, Libelli de lite imperatorum et pontificum</i>
MGH, LL	<i>Monumenta Germaniae historica, Leges</i>
MGH, LL nat. Germ.	<i>Monumenta Germaniae historica, Leges nationum Germanicarum</i>
MGH, PLAC	<i>Monumenta Germaniae Historica, Poetae Latini Aevi Carolini</i>
MGH, SRM	<i>Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum Merovingicarum</i>
/ N.S.	<i>/ Noua series</i>
MGH, SS	<i>Monumenta Germaniae historica, Scriptores</i>
MGH, AA	<i>Monumenta Germaniae historica, Scriptores, Auctores Antiquissimi</i>
MGH, SS rer. Ger.	<i>Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum Germanicarum ad usum scholarum separatim editi</i>
ms.	manuscrit
mss	manuscrits
PL	<i>Patrologia latina</i>
SC	Sources chrétiennes
TOB	Traduction œcuménique de la Bible

PREMIÈRE PARTIE

Écriture de l'histoire et
communauté de mémoire :
une expérience politique

LA SOUVERAINETÉ DES COMTES DE BARCELONE : UNE ROYAUTÉ PAR DÉFAUT (X^e-XI^e SIÈCLES)

Michel Zimmermann

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Ma réflexion partira de deux constats. Deux faits bruts dont l'évidence ne souffre aucune ambiguïté et n'appelle *a priori* aucun commentaire. Les comtes catalans, au premier chef les comtes de Barcelone, détenteurs, dès la fin du x^e siècle, d'une souveraineté qui ne fut jamais remise en cause, ne revendiquèrent jamais le titre royal, qui est dans la société médiévale le signe par excellence d'une souveraineté incontestée. En 1137, le comte Ramon Berenguer IV épouse Pétronille, héritière de la couronne d'Aragon ; à partir de 1162, le fils né de leur union, Alphonse II, juxtapose dans sa titulature le titre de *rex aragonensis* à celui de *comes barcinonensis*. Mais les deux faits sont aux yeux de l'historien saisis dans une gangue historiographique qui en impose une lecture univoque et quasi canonique, tirée de l'événement au prix d'une déduction très volontariste pas toujours exempte de préjugés idéologiques.

Pour la fin du x^e siècle, c'est le thème de la « souveraineté » des comtes qui a nourri la glose ; il est communément admis que la souveraineté comtale, apparue et affirmée dans le contexte de l'affaiblissement monarchique et du développement des relations féodo-vassaliques, est une souveraineté pleine et entière, sans réserve ni limite ; elle est donc de type royal et n'a d'ailleurs jamais fait l'objet d'une contestation ultérieure. C'est sur cette base que le gouvernement de la *Generalitat de Catalunya* a pu célébrer en 1988 le millénaire de l'« indépendance politique » de la Catalogne.

En ce qui concerne l'héritage aragonais, il est communément affirmé que la conjonction des deux titres sur la personne d'un même individu crée une union purement personnelle. L'historiographie ressasse à satiété que le comte-roi est comte en Catalogne et roi en Aragon ; chacun des deux titres a son territoire d'exercice ; à la claire délimitation des deux principautés répond l'étanchéité des deux titres. Après 1137, l'histoire de la Catalogne et celle de l'Aragon continuent d'être distinctes et le titre royal porté en Aragon par le comte-roi n'a aucune influence sur l'image que les Catalans ont de leur souverain. Cas exceptionnel, sinon unique, d'une entité politique indépendante, d'un État féodal, qui ne soit pas royal.

Il est par ailleurs bon de rappeler, au nom de l'exigence terminologique et de la prudence méthodologique, que l'usage du mot « Catalogne »¹ relève jusqu'à une date avancée du XI^e siècle et même jusqu'au milieu du XII^e d'une extrapolation anticipatrice ; à la fin du X^e siècle, tous les comtes catalans se trouvent dans une égale situation de souveraineté ; aucun d'entre eux ne dispose d'une autorité supérieure aux autres, la seule primauté des comtes de Barcelone consistant à représenter la branche aînée de la dynastie issue de Guifred, privilège privé de toute reconnaissance institutionnelle. C'est à travers l'exigence d'une fidélité vassalique enracinée dans un héritage dynastique commun que le comte barcelonais regroupe ensuite autour de lui les autres familles comtales ; c'est à la faveur de l'extinction de plusieurs d'entre elles qu'il rassemble successivement sous son autorité les divers comtés, accumulation que souligne la titulature énumérative dont il s'affuble. À la date de l'union avec l'Aragon, le regroupement féodal reste inachevé et le comte barcelonais n'a pas encore conquis la « Catalogne nouvelle » qui portera à la vallée de l'Ébre les limites de la principauté. Le terme même de Catalogne apparaît au lendemain de l'union, comme un concept fédérateur destiné, dans les territoires relevant de l'autorité du comte-roi, à distinguer ce qui n'appartient pas à l'héritage aragonais.

L'image qu'impose la tradition historiographique est donc simple : reconnus dès le début du X^e siècle comme *leaders* de la nébuleuse comtale appelée à jalonner l'espace de la future Catalogne, les comtes de Barcelone ont conduit cette principauté en formation sur la voie de l'émancipation ; mais la construction de leur souveraineté ignore la tentation royale ; rejetant au X^e siècle la tutelle

1 L'origine du terme « Catalogne » continue à solliciter la curiosité et la sagacité des historiens. Faute de travail récent qui renouvelle la question, nous persistons à considérer que ce sont les pages lumineuses de Pierre Bonnassie qui doivent emporter la conviction des historiens soucieux de ne pas confondre démarche historique et fantasme idéologique : P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutations d'une société*, Toulouse, Publications de l'Université Toulouse-Le Mirail, série a, 29, 1975-1976, t. II. Pierre Bonnassie a d'ailleurs l'honnêteté de reconnaître ce que son analyse doit à l'ouvrage pionnier de J. Balari y Jovany, *Orígenes històrics de Catalunya* [1899], Barcelona, rééd. Sant Cugat del Vallès, coll. « Biblioteca Filològica-Històrica », 10-11bis, 1964, 3 vol., qui garde une étonnante actualité. Nous pouvons citer également les synthèses utiles de Frederic Udina Martorell, *El nom de Catalunya*, Barcelona, Episodis de la Història, 1961 ; « Catalunya y su corónimo, así como el étnico catalan aparecen en el siglo XI », dans *Estudios de Edad Media de la Corona de Aragón*, Zaragoza, Consejo superior de investigaciones científicas, Escuela de estudios medievales, 1962, t. VII, p. 549-577, et de J. Vernet, « El nombre de Catalunya », *BRABLB*, 23, 1969-1970, p. 133-136. Rappelons pour mémoire que les termes « Catalogne » et « catalan » appaurent dans un texte pisan, le *Liber Maiolichinus de gestis Pisanorum illustribus. Poema delle guerra balearica seconde il cod. Pisano Roncioni, aggiuntevi alcune notizie lasciate da M. Amari* [1906], édité par C. Calisse, Torino, Bottega d'Erasmus, coll. « Fonti per la Storia d'Italia », 29, 1966, poème décrivant l'expédition menée en 1114 contre les Baléares par Ramon Berenguer III.

défaillante de la royauté franque, ils n'ont pas été au XII^e siècle influencés par la royauté qu'ils exerçaient eux-mêmes en terre aragonaise. La Catalogne représenterait, dans l'Europe médiévale, l'exemple unique d'un pays – ou d'un État – sans roi.

Cette interprétation, parfaitement fondée sur les réalités institutionnelles, ne souffre guère de contestation. Elle a cependant l'inconvénient de ne prendre en considération que ces seules réalités juridiques et de conduire une analyse purement politique et « laïque » de la souveraineté catalane.

Je me propose donc d'examiner comment cette souveraineté non royale s'exprime au cœur d'un environnement royal, celui de la royauté franque qu'elle récuse, celui de la royauté aragonaise qui la concurrence en envahissant son espace domestique². Quelle image de leur souveraineté les comtes barcelonais entendent-ils diffuser ? Quelle représentation l'écriture contemporaine nous en a-t-elle transmise ? La souveraineté des comtes catalans s'inscrit-elle uniquement en creux, dans le rejet des constructions royales qui l'entourent ? Est-elle une souveraineté amoindrie, de nature strictement profane, ou participe-t-elle sans réserve des vertus et des fonctions de la royauté, en particulier de sa dimension sacrée ? La non-royauté des comtes barcelonais est-elle le résultat d'une stratégie délibérée et durable ? Le fruit d'une négligence terminologique ? Traduit-elle une perception originale de la souveraineté ou n'est-elle en partie qu'une illusion historique ? En héritant en 1137 du royaume d'Aragon, le comte devient roi. L'union avec l'Aragon donne au comte souverain l'occasion et les moyens d'« être roi », y compris dans l'espace catalan. Il en résulte une véritable irradiation de la sacralité royale au moyen de cette « royauté d'emprunt ». C'est la situation que nous décrivent clairement les *Gesta comitum barcinonensium*, chronique dynastique pourtant consacrée à la seule Catalogne (milieu XII^e-XIII^e siècle). Je ne traiterai que la première séquence de cette construction en diptyque et arrêterai mon propos en 1137, au moment où la souveraineté du comte de Barcelone est devenue suffisamment incontestée et prestigieuse pour en faire le candidat privilégié à l'héritage d'une couronne royale tombée en déshérence.

La problématique générale de ma recherche ne présente pas de réelle originalité : la situation évoquée, celle de la dislocation du royaume franc et de la formation des principautés territoriales au cours du X^e siècle, n'est à l'évidence pas propre à l'espace de la future Catalogne. Mais il est clair que les enjeux historiographiques et même contemporains de la question, ainsi que les matériaux qui en permettent

2 Une première ébauche de cette réflexion a été présentée, sous le titre « Entre imitation royale et royauté d'emprunt. L'image de la souveraineté des comtes catalans (XI^e-XII^e siècles) », à l'occasion d'un colloque organisé à la Casa de Velázquez à Madrid les 27 et 28 mai 2004 par P. Henriot, sous le titre *Sacralités royales en péninsule ibérique*, lors de la session : *Le Moyen Âge central (X^e-milieu du XIII^e siècle)*.

l'approche et le traitement, sont, eux, particulièrement riches et suggestifs. Nous disposons en effet pour la période des x^e et xi^e siècles d'une documentation tout à fait exceptionnelle. La Catalogne apparaît comme une terre d'expérimentation documentaire. L'abondante documentation permet de suivre presque au jour le jour les évolutions sociales et politiques contemporaines ; les conditions même de son écriture et la permanente mutation terminologique qu'elle enregistre et restitue expriment le vécu des contemporains. Il est incontestable que la masse documentaire parvenue jusqu'à nous n'est pas le seul fruit du hasard de la conservation ; elle traduit un réel goût pour l'écriture et même un réel besoin de s'y adonner. Par ailleurs, la quête des origines de la souveraineté catalane représente un enjeu historiographique majeur en Catalogne même ; elle oblige à s'interroger sur les concepts de souveraineté, d'indépendance, d'État féodal, etc. Le problème de la souveraineté des comtes catalans, tout d'abord des comtes de Barcelone, le thème de l'indépendance de la Catalogne à l'époque féodale sont d'une évidente portée idéologique et politique ; ils fondent et légitiment la situation de la Catalogne dans l'Espagne contemporaine et nourrissent parfois encore des aspirations séparatistes. Les unes et les autres ne sont pas, comme dans d'autres régions de l'Europe, le produit de fantasmes historiographiques ou de laborieuses constructions nourries d'anachronismes romantiques ; elles s'appuient sur une histoire documentée et mouvementée ; à cet égard, si l'« indépendance politique » de la Catalogne en 988 est un mythe dénué de toute valeur scientifique, la commémoration des événements survenus dans les années 987-988 reste fondée et mérite un débat interprétatif libre.

Afin de saisir les enjeux du problème et les formes d'expression qu'il a nourries, il est nécessaire de remonter au x^e siècle, celui où se construit une souveraineté subreptice, longtemps plus subie que conquérante. Mon propos s'articulera en trois temps, correspondant à trois moments de la construction catalane :

I. L'éloignement carolingien et l'*imitatio regis* (x^e siècle). Il s'agira d'étudier la marche à la souveraineté des comtes catalans et l'utilisation, dans le cours de cette affirmation, des expressions et des rites de la royauté : les uns et les autres construisent l'image paradigmatique d'une souveraineté à laquelle les comtes aspirent plus ou moins consciemment.

II. La rupture de 985-988 : la désertion royale et la souveraineté contrainte

III. « Faire le roi » : une royauté par défaut (fin x^e-milieu xii^e siècle). Sans être rois, les comtes exercent les pouvoirs qui étaient auparavant ceux du roi. Ce pouvoir de nature « royale » est dans un premier temps implicitement reconnu à tous les comtes devenus « indépendants » sans qu'il en résulte une réorganisation centralisée des pouvoirs dans la Catalogne en formation, mais privilèges dynastiques et pratiques vassaliques conduisent progressivement à une concentration du pouvoir entre les mains des seuls comtes de Barcelone. Bien

qu'il leur manque l'essentiel des attributs de la royauté (sacre, couronnement), les comtes devenus « comme des rois » doivent « faire le roi ».

Les étapes successives s'alimentent chacune à un type de sources prioritaire, révélateur des enjeux de la période considérée ; pour le x^e siècle, nous disposons des diplômes royaux et des actes de la chancellerie comtale, ainsi que des premières ébauches historiographiques locales³ ; la période de l'« abandon royal » est surtout documentée « en creux » par la correspondance riche de malentendus et d'arrière-pensées entre le comte Borrell et les souverains francs (les derniers carolingiens Lothaire et Louis V, puis le nouveau roi élu en 987, Hugues Capet), ainsi que par la disparition de toute allusion à la situation du royaume dans la documentation locale ; pour le xi^e siècle, nous bénéficions de l'exceptionnelle documentation de nature féodale rassemblant *convenientiae*, serments de fidélité et notices de plaid⁴.

Ma réflexion ne prétend donc ni définir ni décrire la souveraineté des comtes catalans ; j'en resterai au niveau des images et étudierai les représentations successives de cette souveraineté comtale, celle que les comtes eux-mêmes entendent imposer, celle aussi qu'ont la charge de diffuser ceux qui accaparent la maîtrise de l'écriture.

LA MARCHÉ À LA SOUVERAINÉTÉ DES COMTES CATALANS OU L'IMITATIO REGIS (X^e SIÈCLE)

J'emprunte l'expression « marche à la souveraineté » (*la marxa a la sobirania*) à Ramon d'Abadal i de Vinyals⁵, qui a montré naguère, dans une étude novatrice et exhaustive, que le processus est très progressif, qu'il reste longtemps plus

3 À ce sujet, l'étude pionnière de M. Coll i Alentorn, « La historiografia de Catalunya en el període primitiu », *Estudis Romànics*, 3, 1951-1952, p. 139-196, reste fondamentale. Elle n'a été enrichie que sur des points de détail. Sur l'acte de la troisième consécration de Ripoll, on peut consulter « La Catalogne », dans M. Zimmermann (dir.), *Les sociétés méridionales autour de l'An mil. Répertoire des sources et documents commentés*, Éditions du CNRS, Centre régional de publication de Toulouse, 1992, p. 248-255.

4 Sur le rôle des serments de fidélité, voir M. Zimmermann, « Aux origines de la Catalogne féodale. Les serments non datés du règne de Ramon Berenguer I^{er} », *Estudi general*, 5-6, *La formació i expansió del feudalisme català. Homenatge a Santiago Sobrequés i Vidal. Actes du colloque organitzat pel Col·legi Universitari de Girona (8-11 de gener de 1985)*, dir. Jaume Portela i Comas, Barcelona, Girona, 1985-1986, p. 109-151. Au sujet des *convenientiae*, on doit relire les belles pages de P. Bonnassie, *La Catalogne, op. cit.*, p. 566 sq. Voir aussi M. Zimmermann, « Le serment vassalique en Catalogne : écriture de la fidélité ou invention d'un ordre politique ? », dans Fr. Laurent (dir.), *Serment, promesse et engagement. Rituels et modalités*, VI^e colloque international du Crisima, Université Paul Valéry, 21-24 novembre 2001, Montpellier, PU de la Méditerranée, Université Paul Valéry Montpellier 3/Cahiers du CRISIMA, 2008, p. 585-622.

5 R. d'Abadal i de Vinyals, *Els primers comtes catalans, Biografies catalanes*, I, Barcelona, Editorial Teide, 1958.

subi que volontaire et qu'il n'est pas nécessairement achevé à la fin du x^e siècle, au moment où cesse toute forme de relations entre comtes catalans et royauté capétienne. Nous n'assistons pas à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet ; les étapes du mouvement ne peuvent être saisies qu'*a posteriori* et les fondements de la souveraineté qui s'y affirme ne sauraient être analysés à partir de traités de contenu dogmatique. Les unes et les autres ne sont perceptibles qu'à travers la documentation qui en témoigne, à travers les représentations et les mots de ceux qui ont vocation à les révéler et à les enregistrer.

116

Les historiens sont unanimes à considérer que le gouvernement du comte Guifred (840 ?-897) constitue un moment décisif qui inaugure un processus d'émancipation des comtés catalans s'étendant sur plus d'un siècle. Dernier comte nommé par le pouvoir royal, d'abord titulaire des comtés d'Urgell et de Cerdagne, investi en 878 des comtés de Barcelone et de Gérone, Guifred réunit entre ses mains la quasi-totalité des comtés appelés à constituer la future Catalogne, qu'il répartit à sa mort entre ses fils⁶. Dès 878 se produit une modification, véritable amplification, de la titulature comtale, propre à exprimer, avant même que l'hérédité soit entrée dans la réalité, l'accès de Guifred à une situation politique bien supérieure à celle d'un simple comte pyrénéen.

Le processus d'émancipation lié à l'hérédité des charges comtales est conforme à ce qui se produit très généralement dans le royaume franc à la fin du ix^e siècle ; il a en Catalogne un effet multiplicateur, puisque les fils de Guifred inaugurent autant de dynasties, entraînées dans le même mouvement centrifuge. On doit cependant se demander si l'image de libérateur et de père de la Catalogne attachée à la personne de Guifred ne s'inscrit pas également dans une perception plus positive, dans une entreprise politique portée ultérieurement au crédit d'une construction identitaire. Le principal titre de gloire de Guifred est en effet son œuvre de reconstruction de la zone intérieure de ses comtés, dévastés en 826-827 lors de la révolte d'Aissó, que les historiens interprètent traditionnellement comme la dernière manifestation de résistance du « wisigothisme politique » à la mainmise franque ; l'œuvre de reconstruction entreprise par Guifred est jalonnée par la restauration du comté et du siège épiscopal d'Osona-Vic, et l'érection de deux abbayes destinées à encadrer l'œuvre de repeuplement, Sant Joan de les Abadesses et Santa Maria de Ripoll, où il fait élection de sépulture⁷. Le souci de défendre ses comtés s'accompagne pour Guifred d'une attitude plus offensive vis-à-vis de Cordoue ; c'est lors d'une contre-attaque menée en direction de Lerida qu'il trouve la mort en 897. La mémoire du comte défenseur

6 R. d'Abadal i de Vinyals, *Els primers comtes catalans*, op. cit., p. 199-201 et p. 249-251.

7 *Ibid.*, p. 130-147.

de la foi a été aussitôt célébrée et entretenue à Ripoll, ainsi qu'en témoigne son épitaphe ; quatre-vingt années plus tard, elle nourrit l'acte de la troisième consécration de l'abbaye⁸. Émancipation politique et défense de la foi sont intimement liées dans la personne et dans l'œuvre du premier comte.

Ramon d'Abadal a suivi les étapes et recensé les signes de cette marche à la souveraineté, de cette indifférence croissante des descendants de Guifred à la vie du royaume franc. Alors que plus aucune présence militaire franque n'est attestée au sud des Pyrénées après 829, les comtes cessent de porter leur hommage au souverain carolingien et négligent d'assister aux plaids de la cour. Les diplômes royaux se raréfient et tendent à ne plus être que des confirmations de patrimoine et de droits, renouvelées à chaque avènement⁹. Les comtes ignorent le roi dont ils tiennent leur pouvoir et le comté où ils l'exercent.

En revanche, ils continuent d'assurer le fonctionnement des institutions dont ils héritent en raison de leur charge. Ils réunissent le tribunal public, rendent la justice d'après la Loi gothique et les capitulaires¹⁰ ; ils entretiennent surtout la mémoire royale, qu'ils ne cessent d'invoquer comme fondement de l'ordre public, ainsi que le rappellent les formules incidentes dont ils parsèment leurs actes, en particulier les allusions aux préceptes royaux, plus rarement aux dons royaux (*per preceptum regis, per precepta regalia, in ipsos preceptos de regali donacione, per donitum regis*)¹¹. Jusqu'au terme du x^e siècle, la mémoire documentaire reste une mémoire royale. Les préceptes royaux délivrés à la demande des autorités locales rappellent solennellement la souveraineté royale : *ad nullum principem nisi ad solum regem Francia respicientes [...] nulli umquam alterius nisi solum regali subditi sint potestati*. En 986 encore, elle rend

8 Sur la troisième consécration de Santa Maria de Ripoll du 15 novembre 977, voir P. de Marca, *Marca hispanica sive limes hispanicus, hoc est geographica et historica descriptio Cataloniae, Ruscinonis et circumjacentium populorum ab anno 817 ad annum 1258*, Paris, éd. E. Baluze, 1688, app. CXXIII ; J. Maria Salrach, *El comte-bisbe Miró Bonfill i l'acta de consagració de Ripoll de l'any 977. Miscellània Aramon i Serra*, Barcelona, 1984, t. 4, p. 304-307 ; M. Zimmermann, « La Catalogne », art. cit.

9 R. d'Abadal i de Vinyals, *Els primers comtes catalans, op. cit.*, p. 271-288.

10 Sur l'exercice de la justice en Catalogne au x^e siècle et l'appel permanent à la Loi gothique (*Forum iudicum*), on peut consulter M. Zimmermann, « L'usage du droit wisigothique en Catalogne du ix^e au xii^e siècle. Approches d'une signification culturelle », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 9, 1973, p. 233-281 ; *id.*, « Conscience gothique et affirmation nationale dans la genèse de la Catalogne (ix^e-xi^e siècle) », dans Ch. Pellistrand, J. Fontaine (dir.), *L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique*, Madrid, Casa de Velázquez, 1992, p. 51-67 (Colloque international de l'IRHT et du CNRS, mai 1990) ; *id.*, « Les Goths et l'influence gothique dans l'Empire carolingien », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 23, 1992, p. 31-46.

11 M. Zimmermann, « Naissance d'une principauté. Barcelone et les autres comtés catalans aux alentours de l'an Mil », dans *Catalunya i França meridional a l'entorn de l'Any Mil (La Catalogne et la France méridionale autour de l'An Mil)*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, 1991, p. 113-135, ici p. 113.

superflue toute procédure judiciaire pour confirmer à l'abbaye de Sant Cugat, au lendemain du sac de Barcelone, les biens jadis concédés par les comtes ou « d'autres fidèles du Christ »¹². Le témoignage le plus spectaculaire de cette soumission à l'ordre des Francs est la fidélité au système de datation dynastique des documents et l'attention scrupuleuse et critique avec laquelle les notaires enregistrent les vicissitudes de la succession royale¹³.

Mais, si les comtes exercent leur charge au nom d'un ordre supérieur dans un territoire dont ils ont hérité, ils y revendiquent une autorité sans limite ni partage ; ils y jouissent d'une souveraineté pleine et entière qui ignore le roi sans jamais le contester ni le combattre.

Cette affirmation de souveraineté s'inscrit dans une stratégie de l'*imitatio regis*, dont la péninsule a auparavant fourni d'autres exemples ; les souverains wisigoths ne pratiquaient-ils pas une *imitatio imperatoris* systématique¹⁴ ?

118

Le modèle dynastique est à l'évidence le modèle royal ; à partir de Guifred, qui avait réuni entre ses mains la quasi-totalité des comtés sud-pyrénéens et les avait à sa mort répartis entre ses fils légitimes, on assiste, à l'intérieur de chaque dynastie, à une alternance, imposée par les impératifs biologiques, entre partage et regroupement territorial, à l'exclusion de la dynastie barcelonaise qui possède et conserve dans l'indivision le noyau central formé des trois comtés de Barcelone, Gérone et Vic¹⁵. Or, jusqu'à Lothaire, les souverains carolingiens ont toujours prévu le partage de leur héritage entre leurs enfants mâles.

L'usage d'une titulature renouvelée est en revanche l'expression la plus significative d'une émancipation des comtes catalans fondée sur l'autopromotion. Ses manifestations sont quadruples :

12 *Concedimus predicto cenobio omnes res quas per precepta nostrorum predecessorum, scilicet Karoli Magni seu Ledovici, genitoris nostri, vel per scripturas aliorum Christi fidelium combustas esse novimus* (R. d'Abadal i de Vinyals, *Catalunya Carolingia*, t. 2, *Els diplomes carolingis a Catalunya*, t. 1, Barcelona/Genève, Institut d'estudis catalans, 1926-1950, p. 198 (janvier-février 988).

13 Sur la datation des documents catalans et l'attention dont elle témoigne aux vicissitudes politiques du royaume franc, voir M. Zimmermann, « La datation des documents catalans du IX^e au XII^e siècle. Un itinéraire politique », *Annales du Midi*, 93, n° 154, oct.-déc. 1981, p. 345-375.

14 Sur l'*imitatio imperii* des souverains wisigothiques, les histoires récentes du royaume de Tolède fournissent des témoignages suggestifs : J. Orlandis, *Historia del reino visigodo español*, Madrid, Rialp, 1988 ; L.A. García Moreno, *Historia de España visigoda*, Madrid, Cátedra, 1989 ; on lira aussi les pages très denses de P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e, op. cit.*, et « Émergence de la Catalogne (VIII^e milieu-XII^e siècle) », dans B. Bennassar (dir.), *Histoire des Espagnols*, t. I, VI^e-XVII^e siècles, Paris, Armand Colin, 1985, p. 159-183.

15 Voir R. d'Abadal i de Vinyals, *Els primers comtes catalans, op. cit.*, p. 219-321 ; J. Maria Salrach, *El procés de formació nacional de Catalunya (segles VIII-IX)*, Barcelona, Edicions 62, 1978, 2 vol.

1. La plus visible consiste en une célébration de la personne du comte au moyen d'une adjectivation superlative. Jusqu'à la fin du IX^e siècle, les comtes catalans ne brillent pas d'un éclat particulier. Tout au plus sont-ils parfois affublés d'une qualification laudative destinée à célébrer leur intervention dans le cours de l'événement rapporté. Au cours du X^e siècle, ils sont progressivement submergés d'épithètes hyperboliques :

illustrissimus comes
illustrissimus vir atque venerabilis Wifredus
eximius princeps
nobilissimus princeps
benignissimus princeps
gloriosissimus comes
excellentissimus comes
praeclarus comes et marchio inclitus
incliti comites
reverentissimus comes
incliti marchiones
noster inclitus comes
inclitus comes et marchio
precellentissimus comes
prefulgidus comes
nobilis inclitusque marchio
reverentissimus marchisus et illustrissimus comes
famosissimus praedecessor meus comes
gloriosissimus comes
*excellentissimus comes ac marchio piissimus*¹⁶.

Les comtes d'Urgell préfèrent user d'épithètes chargées de prestigieuses réminiscences romaines : « *praeclarissimus marchio comes, comes et marchio vir clarissimus* » et surtout « *consul* »¹⁷.

16 Sur la titulature des comtes catalans à l'époque carolingienne, voir R. d'Abadal, « La institució comtal carolíngia en la pre-Catalunya del segle IX », *Anuario de Estudios Medievales*, I, 1964, p. 29-75 (rééd. *Dels Visigots als Catalans*, t. I, Barcelona, Edicions 62, 1969) ; F. Udina Martorell, « L'évolution du titre comtal à Barcelone », *Cahiers de civilisation médiévale*, 14, 1971, p. 149-157 ; 17, 1974, p. 235-245 ; M. Zimmermann, « Catalogne et regnum Francorum : les enseignements de la titulature comtale », *Symposium internacional sobre els orígens de Catalunya (VIII^e-IX^e segle)*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1991, t. II, p. 209-263 ; *id.*, « Naissance d'une principauté », art. cit.

17 *Arxiu Capitular de la Seu d'Urgell*, cartulario I, doc. 228 (1024) ; P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 205 (13 mars 1030)

Ces éloges n'appartiennent pas à la titulature portée ou énoncée par le comte ; ce sont des louanges adressées à l'occasion d'une cérémonie ou destinées à exalter la mémoire du comte défunt ; elles attestent la volonté de reconnaître au comte une unicité ou une perfection ne souffrant ni réserve ni concurrence.

2. Certains titres en revanche sont portés régulièrement par les comtes et enrichissent la titulature officielle. Un enrichissement important – qui est aussi facteur de discrimination entre les comtes – intervient avec l'apparition du titre de *marchio* et son adjonction progressive à celui de *comes*¹⁸. Le titre apparaît au cours du IX^e siècle dans les diplômes royaux ; sa concession consacre la possession d'un honneur important rassemblant plusieurs comtés dans une région frontalière ; la qualité de marquis s'ajoute à celle de comte (*comes et marchio*) et, sans leur conférer une autorité particulière, élève ceux qu'elle distingue dans l'échelle des dignités. Dans l'esprit des souverains francs, le terme relève essentiellement de la nomenclature descriptive et il est logique qu'il se fixe progressivement sur la titulature de la famille barcelonaise. Les descendants de la branche aînée issue de Guifred ne demeurent-ils pas en possession de plusieurs comtés et en responsabilité de contrôle frontalier vis-à-vis du territoire califal ?

120

En fait, les premières années du X^e siècle suggèrent une évolution très nette dans l'usage du terme ; il contribue désormais à souligner comme un titre prestigieux l'autonomie de la famille barcelonaise et son port devient facteur d'émulation entre les dynasties comtales. Le « rapatriement » du titre et son utilisation dans les documents catalans coïncident avec la naissance de la dynastie barcelonaise ; mais rien n'atteste que Guifred se soit lui-même qualifié de *marchio* ; les plus anciens documents où il porte le titre datent du gouvernement de ses fils, à un moment où, qualifiés de marquis, ils évoquent la mémoire de leur père, lui-même marquis : « *residente [...] illustrissimo viro atque venerabile Wifredo, Dei gratia comite et marchione, filii quondam Guifredi marchioni*¹⁹, *a condam proienitore meo dompno Wifredo illustrissimo marchioni* »²⁰.

Le titre est donné de l'extérieur ; il apparaît comme un repère et une marque de prestige ; le mot appartient au vocabulaire de l'opinion, non à celui de la chancellerie.

Une fois confirmée l'hérédité de la fonction comtale, marquis devient à partir de la seconde décennie du X^e siècle un véritable titre que le comte

18 Sur l'apparition et l'usage du titre de *marchio* dans l'espace catalan, M. Zimmermann, « Catalogne et *regnum Francorum* », art. cit., p. 215-222.

19 *Cartulario de « Sant Cugat » del Vallès*, (3 vol.), édité par J. Rius Serra, Barcelona, CSIC, 1945-1947, doc. 2 (12 avril 904) et doc. 4 (12 avril 910).

20 C. Baraut, « Les actes de consagracions d'esglésies del bisbat d'Urgell (segles IX-XII) », *Urgellia*, I, 1978, p. 11-182, doc. 20 (12 janvier 907) et 21 (20 janvier 907).

intègre à sa titulature officielle. À partir de 950, la formule *comes et marchio* devient la titulature ordinaire des comtes barcelonais ; elle apparaît dans la quasi-totalité des subscriptions ; mais le titre de marquis, qualifiant l'éminente dignité du comte barcelonais, reste une distinction ; il ne désigne pas une fonction.

Aussi les autres comtes catalans ne tardent-ils pas à en contester le monopole aux représentants de la branche aînée. Le comte d'Urgell Sunifred II dès 914, le comte Ramon II de Pallars en 969, entendent faire reconnaître leur situation de « comte de la frontière » par l'incorporation du titre de *marchio* à leur titulature ; en 981, le comte de Cerdagne Oliba Cabreta les imite, lui qui n'est pas précisément un comte de la frontière²¹ ! Mais seules les familles de Barcelone et d'Urgell continuent à porter et à transmettre le titre de *comes et marchio*, qui représente pour plusieurs générations leur titulature officielle.

Conçu pour répondre à un souci de localisation géographique en relation avec les exigences de la défense frontalière, le titre de marquis est devenu en quelques décennies un moyen de situer les dynasties comtales dans une hiérarchie de pouvoir et de prestige. C'est cette « montée en puissance » du terme que soulignent les moines de Ripoll et Cuixà quand ils l'utilisent pour célébrer la mémoire de Bernat de Besalu dans la lettre encyclique rédigée au lendemain de sa mort : « *erat nobis, quem perdidimus [...] Bernardus comes et marchio bonae memoriae* »²².

3. Plus que dans le décor d'une adjectivation tumultueuse ou la dérive conceptuelle de certains mots, la situation des comtes s'exprime dans le recours à des termes consacrant sans ambigüité leur prééminence ; nous assistons à la résurgence de termes anciens sortis de l'usage pendant la durée de l'unité carolingienne. Le plus fréquent est *princeps*, d'un usage croissant tout au long du x^e siècle²³. S'il n'est pas utilisé par le comte lui-même dans sa titulature, il sert depuis le début du siècle à le désigner ; il célèbre la mémoire de Guifred I^{er}, qualifié en 906 de *princeps* par l'évêque Idalguer²⁴, et même de

21 P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 127 (26 janvier 981) ; ou encore : *rogacione domno Olibano inclito comite et marchione* (Cebrià Barut, « Les actes de consagracions », doc. 39, 21 novembre 983).

22 P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 187 (1020). L'expression *marchio bisuldunensis* réapparaît dans un document de 1027 : J. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de España*, Madrid, Imprenta real, 1803-1852, 22 vol., t. XV, app. 24.

23 Un tableau chronologique à partir de 905 des usages du terme *princeps* pour qualifier la personne du comte dans la documentation catalane a été établi par M. Zimmermann, « Catalogne et *regnum Francorum* », art. cit., p. 233.

24 « *eximius quoque princeps et marchio Wifredus [...] nobilissimum principem Wifredum* », J. Villanueva, *Viage literario, op. cit.*, t. VI, app. 11.

princeps maximus en 908²⁵ ; il exalte ensuite les comtes en exercice et s'impose comme le patrimoine commun des descendants de Guifred.

Sa signification est d'abord affective. *Princeps* est une acclamation lancée à l'adresse du comte, un terme de louange et de gratitude où se cristallise une conscience collective. Le prince est reconnu par un groupe social dont il consolide la jeune identité, et cette distinction reste toujours individuelle et viagère. Le mot n'a aucune signification politique concrète, mais les historiens conviennent que son usage traduit la reconnaissance d'un pouvoir indépendant et souverain. Pierre Bonnassie précise que le mot « conserve sa pure signification isidorienne de détenteur de l'autorité souveraine »²⁶. Mais le terme de *princeps* est suffisamment riche de signification historique pour autoriser des usages contradictoires, ou du moins alternatifs et superposés. Le « choix » documentaire du prince est affaire de conjoncture ou de conviction. D'où l'hésitation des scribes, encore patente au milieu du x^e siècle ; au moment où les comtes reçoivent l'hommage du titre prestigieux, l'évêque de Vic Guadamir rappelle que le pape et le roi des Francs sont « princes de nos régions »²⁷. La qualité princière n'est pas exclusive, mais générique. Le roi Lothaire le rappelle opportunément en précisant que les abbayes de Sant Feliu de Guixols et Sant Pol de Mar n'ont de comptes à rendre « *ad nullum principem nisi ad solum regem Franciae* »²⁸. L'ambiguïté du terme permet de revendiquer une souveraineté, une autonomie de destin sans mettre en cause la souveraineté royale. Pour comprendre la signification du principat et la diffusion du terme, on doit s'affranchir d'une analyse trop juridique du vocabulaire politique et faire appel au vécu des sociétés. Le pouvoir du prince est immergé au sein d'une collectivité qui se définit à travers lui ; les princes se multiplient lorsque le pouvoir central s'affaiblit ; ils ne remplacent pas la royauté ; ils l'ignorent. Vers l'an 1000, les divers comtes catalans méritent d'être appelés princes ; dans la mesure toutefois où s'amorce, au lendemain de l'an mil, le regroupement autour de Barcelone des divers comtés, le destin du terme épouse celui du comté barcelonais ; à compter de 1020-1030, il est peu à peu réservé à la dynastie barcelonaise.

Il est en revanche un terme dont l'exhumation en Catalogne ne parvient pas à s'imposer, celui de *dux*. Dans le royaume franc, la fortune du mot exprime la suprématie de certains comtes qui orientent à leur profit le mouvement de dislocation et de régionalisation du pouvoir. En Catalogne, le titre est attribué à plusieurs reprises au comte Borrell au cours des vingt dernières années de

25 « *extitit quoque inibi princeps maximus et marchio Wifredus* », J. Villanueva, *Viage literario*, *op. cit.*, t. XIII, app. 9.

26 P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du x^e*, *op. cit.*, t. I, p. 136 sq.

27 J. Pasqual, *Sacra Cathaloniae antiquitatis monumenta*, ms. 729, Biblioteca de Catalunya, t. III, p. 76-78 (il s'agit de l'acte de consécration de Santa Cecilia de Montserrat, 957).

28 R. d'Abadal i de Vinyals, *Els diplomes*, *op. cit.*, t. I, p. 203 (17 mai 968).

son règne. La datation de deux documents de 972 l'appelle *dux Gothiae*²⁹ ; en 988, il s'intitule *hibereo duci atque marchiso*³⁰ ; en 991, le jugement restaurant le patrimoine de Sant Pere de les Puelles l'appelle encore *dux*³¹. Dans l'esprit du comte, initiateur d'une politique clairement indépendante, le terme de *dux* et la délimitation d'un espace de souveraineté insolite expriment une revendication de prééminence politique dans un espace de contenu plus culturel que géographique. À la différence du reste du royaume, le titre ducal ne parvient pas à s'imposer en Catalogne et à orienter le groupement institutionnel de plusieurs comtés sous la direction du plus important d'entre eux. Suprématie que Borrell revendique en s'efforçant d'acclimater le terme ; dans le conflit qui l'oppose à Hugues Capet, le titre ducal l'assure au moins d'un pouvoir égal à celui du nouveau roi, *qui dux fuerat pridem*³².

4. Le quatrième facteur d'évolution affectant la titulature comtale est l'insertion d'allusions à la protection divine ou à l'intervention divine dans la construction de la souveraineté comtale. Certaines ne font qu'enrichir l'adjectivation pléthorique dont s'affuble le titre comtal : « *Dei cultor illustrissimus vir atque venerabilis Wifredus ; chomites a Deo inspirati* »³³. Plus important apparaît le surgissement, entre le patronyme et le titre, de l'incise *gratia Dei*. Qu'elle relève d'une volonté de mimétisme ne fait pas le moindre doute ; que le comte souhaite mettre en valeur l'origine transcendante de son pouvoir revêt une signification politique incontestable³⁴. Contrairement à l'opinion de Ramon d'Abadal, qui faisait remonter à Guifred l'initiative de cet appel à la grâce divine, c'est à Borrell et plus précisément dans un acte de 949, qu'il faut attribuer l'adoption de la formule³⁵ ; *gratia Dei comes et marchio* s'impose comme la titulature définitive et quasi-permanente des comtes barcelonais. Les autres dynasties s'y étant ralliées, *gratia Dei comes* est vers l'an 1000 la déclinaison d'identité coutumière des comtes catalans.

29 « *tempore Borrelli, ducis Gothicae* », *P. de Marca, Marca hispanica, op. cit.*, app. 112 (25 juin 972) ; « *tempore Borrelli, ducis Gothicae* », *ibid.*, app. 113 (3 décembre 972).

30 *Cartulario de « Sant Cugat » del Vallès*, doc. 217 (10 mars 988).

31 « *domino Borrello, comite atque duce* », R. d'Abadal, *Els diplomes, op. cit.*, t. I, p. 73 (31 décembre 991).

32 Sur l'usage du terme *dux* comme refus de légitimation de l'avènement de Hugues Capet, M. Zimmermann, « Naissance d'une principauté », art. cit. ; *id.*, « Hugues Capet et Borrell ». À propos de l'« indépendance » de la Catalogne », *Catalunya i França meridional, op. cit.*, p. 59-64.

33 *Cartulario de « Sant Cugat »*, doc. 2 (12 avril 904) ; F. Udina Martorell, *El Archivo Condal de Barcelona en los siglos IX/X. Estudio crítico de sus fondos*, Barcelone, CSIC, coll. « Escuela de Estudios Medievales. Textos », 18, 1951, doc. 138 (10 juin 957).

34 Voir M. Zimmermann, « Catalogne et *regnum Francorum* », art. cit., p. 222-225.

35 Il s'agit de l'acte de restauration de l'abbaye de Sant Joan de les Abadesses (16 août 949). Après avoir rappelé l'œuvre des anciens comtes, qualifiés par leur seule fonction comtale (*Guifredus comes, Suniarius comes*), le document cède la parole à Borrell, qui s'intitule fièrement *gratia Dei comes* (F. Udina Martorell, *El Archivo Condal*, doc. 128).

Si on doit se garder d'interpréter l'innovation comme un rejet brutal et ostentatoire de la souveraineté carolingienne, l'appel à la grâce divine apparaît bien comme une nouvelle légitimation apparue à un moment où la situation chaotique du royaume franc invite les dignitaires locaux à justifier les fondements de leur pouvoir. Les comtes souhaitent donner à leur autorité une légitimité échappant aux aléas de la conjoncture politique ; l'appel à la grâce de Dieu entérine la procédure successorale et consacre les droits tenus de l'hérédité ; il répond au besoin de définir la condition des comtes au moment où l'éloignement carolingien les contraint à redéfinir leur autorité et à aménager leur espace de pouvoir. Borrell est parfaitement conscient que la grâce divine, si elle fonde son pouvoir, est en même temps créatrice de devoirs : « *Ego Borrellus gratia Dei omnipotentis virtute honoris robustus et fortitudinis humilitate subiectus [...]* »³⁶.

124

La sacralisation du pouvoir comtal n'implique aucun rituel et reste purement déclarative ; rappelée au début de chaque acte du pouvoir, elle confère à l'autorité comtale une légitimité reposant sur un autre fondement que la libre disposition royale. S'il ne rivalise pas avec le pouvoir royal, le pouvoir comtal s'y juxtapose, puisqu'il peut se flatter de la même caution divine.

Cette caution divine autorise un véritable contrôle du sacré qui représente un fondement important du pouvoir comtal. Pierre Bonnassie a analysé avec une grande finesse les incidences politiques de ce qu'il appelle « le pouvoir sur l'Église » des comtes catalans³⁷. Cette immersion dans le spirituel donne une visibilité particulière à l'imitation royale.

La dimension eschatologique du pouvoir comtal s'exprime dans les préambules d'actes où les dignitaires rappellent que la *rabies paganorum* qui a longtemps ravagé leur terre est le fruit des péchés d'hommes que le Christ avait rachetés de la *mors secunda*³⁸. L'évêque Deusdedit traite Ramon Borrell de *Dei cultor*³⁹ et,

36 E. Junyent i Subirà (dir.), *Diplomatari de la Catedral Vic (segles IX-X)*, édité par Publicacions del Patronat d'Estudis Ausonencs, Vic, 5 vol., 1980-1987, doc. 403 (19 octobre 970). Borrell adopte cette titulature au moment de partir en pèlerinage pour Rome.

37 P. Bonnassie, *La Catalogne, op. cit.*, t. I, 1975, p. 177.

38 Le thème de la lutte contre les musulmans et, plus généralement, la redécouverte ou même l'« invention » de l'histoire dans la documentation catalane deviennent rémanents dans les préambules d'actes au lendemain de l'an mil. À ce sujet, on peut lire M. Zimmermann, « La prise de Barcelone par Al-Mansûr et la naissance de l'historiographie catalane », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 87, n° 2, « L'historiographie en Occident du ve au xve siècle », dir. Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 1980, p. 191-218.

39 « *cum assensu domno Raimundo comite Dei cultore* » (P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 172, 1013). Ramon Borrell souscrit le document comme « *inspector episcopiis dante Deo nostrae ditioni pertinentibus* ».

sous la plume du scribe Bonushomo, l'expédition de Cordoue de 1010 devient une guerre sainte⁴⁰. Les évêques se muent en panégyristes zélés des comtes défunts.

Le souci d'une parfaite harmonie entre pouvoir laïque et pouvoir ecclésiastique explique la volonté des comtes d'une coïncidence entre comtés et évêchés. Les serments prêtés au XI^e siècle par les fidèles du comte comprennent un inventaire typologique des biens qu'ils s'engagent à défendre, décomposés en cités, comtés et évêchés et, à diverses reprises, les diocèses sont situés *in comitatu*⁴¹. La tentative du comte Bernat de Besalu pour créer « son » évêché comme celles, répétées, des comtes de Cerdagne pour mettre la main sur des évêchés extérieurs, et d'abord sur la métropole narbonnaise, relèvent de la même intention⁴².

Comte et évêque agissent ensemble ; ils fondent en commun des abbayes, réunissent leurs biens en vue d'une donation conjointe, combattent ensemble. L'expédition de Cordoue réunit trois comtes et trois évêques. Quant à Miro Bonfill, il réalise en sa personne la synthèse entre sa double charge d'évêque de Gérone et de comte de Besalu (965-984)⁴³.

Au-delà d'une collaboration permanente avec l'autorité ecclésiastique, les comtes catalans entendent contrôler la vie de l'Église ; ils interviennent dans le processus de l'élection épiscopale, y assistent, indiquent leur préférence et approuvent le choix des électeurs ; ils donnent leur accord à la réforme de la vie

40 Ramon Borrell et Ermengol I^{er} d'Urgell, chefs de l'expédition, deviennent le bras de Dieu : « *dedit Deus victorias Christianis per manum Raimundi fratrisque sui Ermengaudi [...]* ». (*Cartulario de « Sant Cugat »*, doc. 449, 1012).

41 À d'autres reprises, le comte n'hésite pas à parler de *meus episcopatus*. « Du pouvoir exercé par le comte sur la cité qui est le siège de l'évêché découle naturellement son pouvoir sur celui-ci » (P. Bonnassie, *La Catalogne, op. cit.*, t. I, p. 177-183). Sur l'inventaire géographique de l'honneur comtal, voir, outre P. Bonnassie, *ibid.*, M. Zimmermann, « Le château contre la cité. Les représentations de l'espace politique dans la Catalogne féodale (XI^e-XII^e siècles) », dans P. Lardin, J.-L. Roch (dir.), *La Ville médiévale en deçà et au-delà de ses murs. Mélanges offerts à Jean-Pierre Leguay*, Rouen, PU de Rouen, 2000, p. 387-402.

42 « *Ego Bernardus [...] adii Dominum Papam Benedictum [...] ut libera mihi fuisset libertas in meo comitatu sedem atque episcopatum ex meis possessionibus construere [...]* » : P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 177 (1016). Sur la création de l'éphémère diocèse de Besalú et sur la stratégie « épiscopale » des comtes catalans, voir M. Zimmermann, « El bisbe català durant els segles X-XII », dans *id.*, *En els orígens de Catalunya. Emancipació política i afirmació cultural*, Barcelona, Edicions 62, 1989, p. 137-165, et « La Catalogne de Gerbert », dans N. Charbonnel, J.-É. Lung (dir.), *Gerbert l'Européen*, Aurillac, éd. Gerbert, 1997, p. 79-101.

43 J. Maria Salrach, « El bisbe-comte Miró Bonfill i la seva obra de fundació i donació de monestirs », dans *II Col·loqui d'història del monaquisme català, (Sant Joan de les Abadesses, 1970)*, t. II, *Ponències*, Tarragona, Abadia de Poblet, coll. « *Scriptorium Populeti* », 9, 1974, p. 57-81.

canoniale et approuvent la réassiette de la mense capitulaire⁴⁴. C'est souvent à la demande du comte que l'évêque procède à la consécration des églises ; les actes de consécration nous donnent l'image de vastes rassemblements populaires, toutes catégories sociales confondues, présidés par le comte, affublé pour la circonstance de qualificatifs hyperboliques⁴⁵. Pierre Bonnassie en déduit que les comtes sont « les vrais maîtres » des évêchés.

Dans les abbayes, les comtes se comportent comme dans leur domaine privé ; dans l'inventaire du patrimoine comtal lié aux serments de fidélité du XI^e siècle, elles sont comptées au nombre des *pertinencia* du *comitatus*⁴⁶. Le comte choisit lui-même l'abbé, acceptant tout au plus de consulter évêques, clercs et fidèles laïques. Sylvestre II se serait ému d'une intervention aussi directe et s'en serait ouvert à Ramon Borrell venu à Rome en 1001. Mais la situation n'en fut guère modifiée ensuite. Les comptes-rendus d'élections abbatiales nous décrivent régulièrement les moines priant le comte de « faire l'abbé » : « *provoluti ad genua piissimi ducis Bernardi [...] petierunt quendam sanctae Ecclesiae alumnum sibi dari abbatem [...]* »⁴⁷.

126

Le comte continue ensuite de veiller sur le patrimoine de ses abbayes et exige de contrôler les dotations et dons divers. C'est précisément dans une abbaye, en l'occurrence l'abbaye Santa Maria de Ripoll, que, près d'un siècle après sa fondation, les comtes successeurs de Guifred furent célébrés comme les « libérateurs » du pays de la présence musulmane, tâche qui conférait à leur pouvoir un fondement religieux et quasi-sacral. L'acte de la troisième consécration de l'église abbatiale, solennellement célébrée le 15 novembre 977, constitue le premier monument d'une histoire locale,

44 Sur la personnalité et le rôle des évêques catalans, M. Zimmermann, « El bisbe català durant els segles X-XII », dans *id.* *En els orígens de Catalunya, op. cit.*

45 Sur la richesse et la signification des actes de consécration d'églises, M. Zimmermann, « Les actes de consécration d'églises du diocèse d'Urgell (IX^e-XII^e siècle) : la mise en ordre d'un espace chrétien », dans M. Kaplan (dir.), *Le Sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 301-318 ; *id.*, « Les actes de consécration d'églises. Construction d'un espace et d'un temps chrétiens dans la Catalogne médiévale (IX^e-XII^e siècle) », dans P. Henriot (dir.), *À La Recherche des légitimités chrétiennes. Représentation de l'espace et du temps dans l'Espagne médiévale (IX^e-XII^e siècle)*, Lyon/Madrid, ENS/Casa de Velázquez, coll. « Annexes des Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales », 15, 2003, p. 29-52 ; *id.*, « La consécration des églises en Cerdagne aux X^e et XI^e siècles. Une territorialisation de la foi », *Études roussillonnaises*, 31, 2005, « Le Moyen Âge dans les Pyrénées catalanes. Art, culture et société. À la mémoire de Mathias Delcor », dir. M. Zimmermann, p. 65-85.

46 Les comtes interviennent dans la gestion des abbayes comme dans leur domaine propre. Bernat de Besalú parle de *meum monasterium* en évoquant l'abbaye de Monisaten (P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 147, 1000).

47 P. de Marca, *Marca hispanica, op. cit.*, app. 154 (1006). Il s'agit de l'élection de l'abbé de Sant Genis de Besalú.

sinon catalane⁴⁸, légitimant la souveraineté des comtes indigènes en en faisant les artisans de la conquête chrétienne. Dans le long préambule de l'acte, la déjà longue histoire de l'abbaye se confond avec une exaltation de la dynastie et une glorification des comtes qui se sont succédé depuis Guifred, *non ignotae memoriae*, qui, après avoir chassé les fils d'Agar et repeuplé la région, a fondé et doté l'abbaye. Ses successeurs ont poursuivi son œuvre jusqu'à aujourd'hui, Miro Bonfill et le comte Borrell étant les représentants actuels de la *veneranda propago* issue de Guifred. L'acte constitue un véritable manifeste politique. Même s'il est rappelé que, dans leur zèle au service de l'abbaye, les comtes ont obtenu « des privilèges du Siège Apostolique » et sollicité un « décret du roi Louis »⁴⁹, curieusement qualifié de *basileus*, il est clair que la dynastie locale assume sans réserve ni limite la direction du pays ; la fondation de l'abbaye se situe dans le cours d'une histoire chrétienne qui débute le jour de l'Ascension et Guifred est placé au nombre des « très saints personnages »⁵⁰ qui ont construit des monastères « pour permettre l'exercice des divins mystères, estimant que ce serait un avantage d'utilité commune si, comme habitacle terrestre dédié au Christ, la propre sainte dévotion des fidèles devenait ici même le domicile de l'Esprit Saint »⁵¹. Guifred, « comte et [...] patrice chéri de ses sujets, homme puissant par le degré de sa noblesse, brillant d'un éclat immarcescible par la force de ses vertus »⁵², est placé à l'origine d'une histoire où se confondent conquête territoriale et victoire chrétienne. Quel meilleur témoignage que, dans le champ du sacré, les comtes catalans ont acquis un pouvoir et obtenu une reconnaissance naguère encore réservés au roi ?

À la fin du x^e siècle, les comtes catalans disposent d'un territoire de souveraineté où ils exercent tous les droits régaliens, aussi bien dans la direction des affaires publiques que dans la gestion du sacré. Ce territoire n'est pas un royaume, puisque le comte n'est pas roi ; mais il peut être qualifié de *regnum* et, plus précisément, à quelques reprises, de *regnum Gothiae* ou *regnum*

48 Sur l'acte de la troisième consécration de Santa Maria de Ripoll, voir M. Zimmermann, « La Catalogne », art. cit.

49 « *privilegia apostolicae sedis constituentes, decretum quoque basilei Lodoici expetentes* ». Le texte, écrit dans une langue difficile et précieuse, encombrée de mots rares, sinon de néologismes, exige une traduction, qui s'avère délicate. Mais la langue originelle doit rester proposée à la sagacité du lecteur latiniste.

50 *Ibid.* : « *sanctissimorum virorum* ».

51 *Ibid.* : « *ad exercenda divina misteria [...], commune utilitatis existimans commodum si per terrenum habitaculum Christo dicatum ibidem fidelium sacrata devotio eadem fieret domicilium Spiritus Sancti* ».

52 *Ibid.* : « *comes atque, [...] subditorum carus patricius, vir nobilitatis titulo pollens, virtutum vigore immarcessibiliter vernans [...]* ».

*gothicum*⁵³. Le terme ne désigne pas à l'évidence un espace clairement délimité et cartographiable ; mais il exprime la vocation des comtes à régner sur un peuple dont la mémoire actualisée contribue à l'affirmation d'une identité locale. Si le *regnum Gothiae* est un fantasme historique, il enracine comme réalité culturelle et politique l'existence d'un espace de souveraineté venu se juxtaposer à celui des Francs. La conscience de cette juxtaposition permet de réaménager la mémoire et de clairement distinguer les anciens *reges Francorum* des actuels *reges* qui règnent *in Francia* et, par suite, de prendre parti dans les querelles entourant la succession royale⁵⁴. Si la reconnaissance de la dynastie carolingienne, telle qu'elle est régulièrement évoquée, en particulier dans la datation des documents, apparaît comme une marque de fidélité à un ordre politique enraciné dans une libération originelle, l'apparition ou l'irruption de partenaires nouveaux dépourvus de la même légitimité et négateurs des droits de la descendance carolingienne, ne saurait bénéficier de la même tolérance.

128

La souveraineté des comtes catalans, incontestable dans la pratique, manque de fondement institutionnel et de cohérence géographique. Elle est surtout multiple ; si nous saisissons d'abord et souvent de manière quasi-exclusive celle des comtes barcelonais, les autres dynasties manifestent des prétentions équivalentes ; la suprématie barcelonaise reste implicite et repose sur des facteurs psychologiques et culturels (branche aînée de la descendance de Guifred, prestige de la vieille cité romaine, qui fut quelque temps capitale wisigothique) ; on pourrait presque dire que la souveraineté des comtes catalans est collective ou collégiale, telle qu'elle se manifeste lors des rassemblements où se retrouvent plusieurs comtes à l'occasion de plaids ou de consécration, le comte de Barcelone se trouvant alors dans la situation de *primus inter pares*. Suprématie essentiellement empirique, ne reposant sur aucune construction théorique. Comme les autres comtes, mais pas plus qu'eux, le comte barcelonais se comporte « comme un roi ».

Les décennies tumultueuses de la fin du x^e siècle et du début du xi^e siècle devaient permettre de clarifier la situation et de « mettre en ordre » la Catalogne.

53 À plusieurs reprises, l'usage du terme par les clercs de la chancellerie franque semble une réponse à la requête des sujets *Gothi*, venus du *regnum gothicum* solliciter l'obtention d'un diplôme. Le 17 mai 968, dans un précepte remis à Sunyer, abbé de Sant Pol de Mar, Lothaire appelle *Gothicum regnum* les comtés sud-pyrénéens (R. d'Abadal, *Els diplomes carolingis*, op. cit., p. 203). En 986 encore, il rappelle à l'abbé de Sant Feliu de Guixols qu'il est venu le solliciter *a partibus Gothici regni* (*ibid.*, p. 203).

54 Sur le sens, restrictif, du mot *Francia* dans la documentation catalane et les jugements portés sur la légitimité reconnue aux souverains qui se succèdent au x^e siècle sur le trône franc, voir M. Zimmermann, « La datation des documents catalans », art. cit.

Nous nous contenterons de rappeler brièvement, sans aucune perspective critique, les événements des années 985-988, qui constituent dans l'histoire catalane une césure décisive et marquent le terme définitif de toute forme de relation avec le royaume franc, tant au niveau proprement institutionnel qu'à celui des représentations et de l'imaginaire politique. Ce qui s'est alors passé reste sans doute purement conjoncturel, mais eut pour effet de rendre évidente l'obsolescence de structures et de fidélités que chacun croyait encore vivantes et dont la disparition révéla aussitôt un grand vide, ce qui explique que la période ait pu être ultérieurement célébrée, dans une perspective nationaliste faisant fi des réalités de la société médiévale, comme celle de l'« indépendance » de la Catalogne.

Jusqu'en 987, les comtes catalans, tandis que les souverains francs les ignoraient chaque jour davantage, ne cessèrent de manifester à l'égard de la dynastie libératrice un profond légitimisme, dont témoignent le mode de datation des actes et les premières esquisses historiographiques, où les rois robertiens ne sont pas reconnus et sont au contraire systématiquement dénoncés comme illégitimes ; les règnes d'Eudes et surtout de Raoul sont explicitement assimilés à des périodes de vacance royale (*Christo regnante, rege expectante ; fuit ipsa terra sine rege [...]*). Jusqu'à l'extinction de la dynastie carolingienne, l'éloignement royal, la raréfaction des diplômes et leur contenu de plus en plus formel et symbolique n'affaiblissent pas la conviction des comtes que l'ordre dans lequel ils vivent reste l'ordre carolingien, fondé sur une « libération » originelle et nourri par les préceptes royaux. Si les comtes imitent les rois, ils ne les remplacent ni ne les oublient.

Aussi est-ce tout naturellement qu'ils s'adressent à eux et les appellent au secours au lendemain de la catastrophe qui les atteint en 985. Les comtes de Barcelone avaient cru se mettre à l'abri de l'expansionnisme du califat de Cordoue en se plaçant sous sa protection dans une situation voisine de la vassalité. Mais la situation change radicalement lorsqu'en 981 Ibn Abi Amir Al-Mansûr, véritable maître de Cordoue depuis l'avènement du faible Hisham II, proclame la guerre sainte contre les chrétientés ibériques. En 985, il lance une nouvelle expédition – la vingt-troisième de son « règne » – contre la Catalogne. Parti de Cordoue le 5 mai, il met le 1^{er} juillet le siège devant Barcelone. Le lundi 6 juillet, la ville est prise d'assaut et incendiée, cependant que les habitants sont passés au fil de l'épée ou emmenés en captivité. Le comte Borrell n'imagine pas d'autre recours que son protecteur naturel, le roi franc. Une ambassade, dépêchée à Compiègne dans les premiers jours de 986, sollicite l'aide de Lothaire qui semble décidé à intervenir. La mort du roi, survenue le 2 mars, empêche toute initiative, et le

règne de Louis V est trop bref pour que le jeune souverain mette sur pied une expédition à laquelle il semble lui aussi avoir songé.

C'est alors qu'intervient l'élection de Hugues Capet par les grands réunis à Senlis le 1^{er} juin 987, suivie de son sacre à Noyon le 3 juillet. Quelle conséquence l'événement eut-il en Catalogne ? Si l'on en croit la lettre écrite par Gerbert au nom du roi en janvier-mars 988, Borrell aurait renouvelé son appel à l'aide au nouveau souverain. Dans la lettre écrite en son nom, Hugues promet son aide, mais assortit sa promesse de conditions difficilement acceptables, tant pour des raisons évidentes de géopolitique que parce qu'elles allaient à l'encontre d'une évolution plus que séculaire : il exigeait que Borrell s'engage à venir à sa rencontre en Aquitaine afin de lui prêter hommage (« si tu préfères obéir à nous plutôt qu'aux Ismaélites, envoie-nous avant Pâques des légats afin qu'ils nous assurent de ta fidélité »).

130

L'affaire en resta là ; la proposition du nouveau roi ne reçut pas de réponse ; ou plutôt, à notre avis, la lettre de Gerbert, si elle était autre chose qu'un exercice de style, prétendait répondre à la demande primitive de Borrell ; le conseiller de Hugues entendait assurer un minimum de continuité dans les affaires du royaume et prendre en mains celles restées en suspens ; mais c'était ignorer le légitimisme des comtes catalans ; il est plus probable que le second appel de Borrell est un mythe et que celui-ci a ignoré le nouveau roi, élu au mépris des droits de la famille carolingienne. La proposition d'aide était de toute manière bien tardive et imprudente ; au début de 988, les troupes d'al-Mansûr avaient depuis longtemps quitté Barcelone, avec butin et prisonniers ; et Hugues aurait été dans l'incapacité de remplir sa promesse : en juin 988, Charles de Lorraine, le prétendant carolingien évincé, entra en rébellion et s'empara de Laon.

Toujours est-il que l'avènement de la dynastie nouvelle met un terme définitif à toute forme de relations entre Catalogne et royaume franc ; les rois capétiens, enfermés dans leur domaine, n'expédieront aucun diplôme au sud des Pyrénées et toute allusion aux préceptes royaux disparaît de la documentation locale ; seule continuera de figurer dans de pauvres annales et chroniques l'évocation de la figure quasi-mythique de Louis le Pieux, le roi libérateur, jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la date de 985 comme événement fondateur d'une histoire locale, sinon nationale. De manière plus nette et plus volontaire, sinon agressive, il apparaît que les Catalans ont formellement récusé l'« usurpation » survenue en 987 ; jusqu'à la fin du règne du premier Capétien, les scribes consentent à dater les documents d'après les années de règne du Capétien, mais précisent que le souverain qui règne, même s'il est parfois désigné du nom de roi, mais le plus souvent de simple régnant (*Ugone regnante*), n'est qu'un ancien duc (*qui dux fuerat pridem, qui antea dux fuerat*), donc un parvenu, et que son espace de règne se réduit à la *Francia* ; mieux, quelques documents

catalans se hasardent à reconnaître comme souverain Charles de Lorraine, *qui est in vinculis*. L'avènement de Hugues Capet met bien un terme à toute présence royale en Catalogne, dans la vie politique contemporaine comme dans la construction idéologique et étiologique de la mémoire. Même si, par la suite, l'habitude reprend de dater les documents d'après les années de règne des souverains francs, la Catalogne vit désormais dans l'ignorance de tout ce qui touche au royaume, non seulement dans l'actualité des diplômes, mais aussi dans l'oubli des préceptes francs. Plus rien ne relie désormais la réalité catalane à la royauté qui se perpétue au nord des Pyrénées ; le concept d'indépendance, s'il est juridiquement inexact, décrit désormais une incontestable réalité de fait.

FAIRE LE ROI. UNE ROYAUTÉ PAR DÉFAUT (FIN X^e-MILIEU XI^e SIÈCLE)

La situation du comte barcelonais se modifie sensiblement au tournant du millénaire, dans la mesure où il cesse de bénéficier de la protection, même théorique, du roi franc et se trouve confronté aux conséquences concrètes de la souveraineté et en particulier, dans le cadre de la crise liée à la féodalisation de la société, amené à construire une nouvelle structure de pouvoir.

La « rupture » des années 987-988 est le fruit d'une double défaillance : l'incapacité des derniers souverains carolingiens à répondre à l'appel à l'aide de leur vassal au lendemain du sac de Barcelone par al-Mansûr en 985 et l'avènement, perçu comme une usurpation en Catalogne, de Hugues Capet au détriment des droits du dernier représentant de la famille carolingienne.

Il est exclu de reprendre ici l'exposé de faits bien connus auxquels j'ai consacré plusieurs études ; je veux seulement souligner que les événements dans lesquels les autorités de la Generalitat de Catalunya ont vu la matrice de l'« indépendance politique » dont elles ont célébré le millénaire en 1988, ont entraîné quasi-immédiatement deux conséquences étroitement connexes.

La plus spectaculaire, directement perceptible dans la documentation, est l'interruption définitive de la mémoire franque. L'ordre des Francs, les préceptes royaux ne sont plus désormais évoqués à l'appui d'une pratique ou pour justifier un droit. Au delà de l'an mil, on rencontre encore de temps à autre une allusion aux *precepta* royaux, mais ceux-ci sont désormais associés ou confrontés aux actes émanant d'autres autorités souveraines : souverains pontifes, évêques, comtes eux-mêmes... Le roi y est parfois explicitement désigné comme un souverain étranger (*institutionem Francigeni regis*)⁵⁵. L'ordre institutionnel et symbolique sur lequel reposait l'organisation des pouvoirs s'est brutalement dissipé à la fin du x^e siècle.

55 P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 155 (14 juillet 1007).

L'autre conséquence de la disparition de la tutelle franque est l'appropriation de la mémoire. Les comtes catalans construisent l'espace et le temps de leur souveraineté. Avant de pouvoir construire une histoire enracinée dans un néant originel, le désastre de 985 qui condamne la Catalogne à l'existence, ils explorent les racines historiques de la situation qui s'achève et développent l'idée d'une continuité/rupture entre la période franque et l'époque contemporaine ; s'impose au début du XI^e siècle l'idée que l'œuvre de libération inaugurée par Charlemagne a été reprise par Guifred et sa descendance ; les comtes héréditaires ont relayé et remplacé les Carolingiens défaillants. Cette idée, déjà implicite dans l'acte de consécration de 977, est explicitement développée dans le préambule d'un acte de 1058 à travers le thème de la *rota mundi*⁵⁶.

132

C'est parce qu'ils ne sont plus en mesure d'accomplir la mission eschatologique attachée à leur fonction que les rois francs doivent céder la place. Les mentions rémanentes des raids sarrasins, de la durée de l'occupation païenne, des victoires chrétiennes ponctuent désormais la documentation catalane. Les comtes y apparaissent clairement chargés d'une mission de *dilatatio Christianitatis* qui était au cœur même de l'idéologie carolingienne⁵⁷.

Souverains à part entière, non plus par mimétisme, mais par défaut de partenaire royal, les comtes barcelonais ne doivent plus seulement élaborer les moyens et les signes de leur souveraineté, mais aussi les buts et la finalité même de cette souveraineté. Ces buts sont doubles. Spirituels au premier chef, mais la conjoncture, celle de la disparition du Califat et du prélèvement des *parias* sur les *taïfas* successeurs, n'est guère favorable à leur expression. En revanche, la situation place au premier plan les objectifs politiques. La crise « féodale » survenue dans le second tiers du XI^e siècle menace directement le pouvoir comtal. Après avoir contenu et repoussé l'assaut de ses fidèles révoltés, le comte Ramon Berenguer I^{er} entreprend de reconstruire son pouvoir sur des bases nouvelles, féodales, au moyen de *convenientiae* négociées et de serments de fidélité entrecroisés⁵⁸. Il devient à son tour la clef de voûte d'un système politique, d'un ordre juridique qui lui permet de regrouper sous son autorité les diverses dynasties comtales jusque là dispersées. Il construit un État féodal. Le comte ne se juxtapose plus au roi ; il s'y substitue. Mais il n'est pas roi.

56 Sur l'apparition du thème de la *rota mundi* au lendemain de l'an mil, voir M. Zimmermann, « La prise de Barcelone par al-Mansûr et la naissance », art. cit.

57 Le thème est clairement mis en valeur dans certains préambules d'actes de consécration abbatiale, où il est souligné que les comtes ont pris le relais des souverains francs dans la tâche d'expansion chrétienne.

58 Sur les serments de fidélité écrits en Catalogne, voir M. Zimmermann, « Aux origines de la Catalogne », art. cit. Sur les *convenientiae*, voir P. Bonnassie, *La Catalogne, op. cit.*, t. II, p. 736-746 et M. Zimmermann, « Le serment vassalique », art. cit.

Certains textes contemporains évoquent explicitement, avec une netteté proche du cynisme, le transfert aux comtes souverains des droits et des compétences exercés auparavant par le roi. Dans le procès qui l'oppose en 1019 à la comtesse Ermessende pour l'alleu d'Ullastret, le comte Hug d'Empuriès l'énonce clairement : « *Potestatem quam reges ibi pridem habuerunt iste Hugo comes ibi habebat* »⁵⁹.

Plusieurs textes concernant les autres dynasties comtales, en particulier la famille barcelonaise, contiennent des propos très voisins. Le 16 mars 1023, Berenguer Ramon I^{er} intervenant dans un procès où est jugé un chanoine, lance une solennelle proclamation où il s'engage à maintenir l'intégrité des droits de l'église barcelonaise ; il se situe explicitement comme le successeur des rois :

*Volo ut iusticia ne depereat set me aut meo assertore presente cito compleatur, conservatis nichilominus cunctis quae sancti Patres ad honorem sancte Dei ecclesie statuerunt et cunctis institucionibus que reges et antecessores mei specialiter barchinonensi ecclesie et illis presentibus egerunt et annuerunt*⁶⁰.

À d'autres moments, certains comtes introduisent subrepticement le qualificatif de *regia* pour caractériser certaines de leurs actions. En 977 déjà, à l'occasion de la fondation de Santa Maria de Serrateix, Oliba Cabreta et Miro Bonfill assimilent la dotation de l'abbaye à une *regalis munificentia*⁶¹. En 1004, Ermengol d'Urgell nous apprend qu'il « règne » à l'égal du roi Robert ; Bernat de Besalu parle de ses *regni proceres* et Ramon Borrell lui fait écho en 1016 en insérant l'*apex regni* entre ses *parentes* et les anciens *praecepta regalia* comme origine des alleux abandonnés à Sant Feliu de Guixols⁶². Ramon Berenguer I^{er} laisse introduire le roi dans la typologie des infracteurs menacés de la fureur divine (« *ira Dei viventis super eum veniat, sive sit rex sive dux sive comes seu vicecomes seu pontifex sive etiam princeps [...]* ») et emprunte au vocabulaire politique carolingien une titulature proprement royale, sinon impériale, en particulier le titre d'*augustus* : « *piissimus et serenissimus augustus noster domnus Reimundus gratia Dei comes et marchio* »⁶³.

59 P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 181 (26 août 1019).

60 Arxiu Capitular de Barcelona, *Libri Antiquitatum*, I, 187.

61 P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 122 (13 octobre 977). N'y sont-ils pas invités par le chapitre de la Loi gothique consacré aux *donationes regie potestatis*, qui est rappelé en préambule du document, « *Idcirco invenimus in Libro Iudicum de donationibus regiae potestatis [...]* » ?

62 « *Et advenit nobis haec omnia tam per parentes quam per regni apice vel praecepta regalia [...]* » (P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 173, 15 mai 1016).

63 Le roi n'est plus désormais que l'un des protagonistes de la dramaturgie sociale illustrant les eschatocoles : « *nullus rex, nullus dux, nullus comes, nulla persona ecclesiastica vel laica* ». (F. Monsalvatje y Fossas, *Noticias históricas*, 26 vol., Olot, Impr. y Libr. de Ramon Bonet, 1889-1919, t. 2, app. 5, 977) ; « *nullus, rex, nullus princeps, nullus marchio, nullus comes, nullus iudex, nullus episcopus, neque ulla magna parvaque persona [...]* » (P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 174, 1017).

Mais c'est bien le vocabulaire du pouvoir qui exprime le plus nettement la promotion « royale » des comtes catalans ; en témoigne l'accaparement du terme *potestas*, mot dont plusieurs études récentes ont montré qu'il caractérise, dans la fidélité à une tradition romano-gothique, le pouvoir souverain, celui du juge et du législateur⁶⁴. À partir de l'an mil, les actes de la chancellerie comtale exaltent de manière récurrente la *potestas* du comte et, dans les débats liés à la définition des devoirs féodo-vassaliques qui remplissent *convenientiae* et serments de fidélité, où le terme est régulièrement associé à *dominium*, de signification plus patrimoniale, il est rappelé que c'est le comte qui peut investir de la *potestas* et en permettre l'usage temporaire et conditionnel aux châtelains : « *potestativos faciam vos, in vestro tradimus dominio et potestate, convenit ad eos Raimundus predictus quod donet eis potestatem de supradicto castro [...]* »⁶⁵. Le mot revient régulièrement dans les *Usatges* de Barcelone, qui fondent l'État féodal catalan en rappelant l'aptitude du seul prince à légiférer :

134

potestatem de suo castro [...] nullo modo contradicat homo seniori suo [...] (art. 39).
omni tempore in principum potestate deveniant [...] (art. 65).
donent ei potestatem de ipsis castris [...] (art. 92).

Le terme y prend la forme d'une métonymie et suffit à désigner le prince, en l'occurrence le comte barcelonais :

et insuper donet ad potestatem tantum de suo avere (art. 59).
omnes homines [...] ad potestatem venientes (art. 71)⁶⁶.

Pendant tout le règne d'Alphonse II, les scribes catalans désignent fréquemment le nouveau roi au moyen de la périphrase *potestas terrae* pour laquelle ils manifestent une évidente prédilection : « *contra omnes homines et feminas praeter potestatem terrae* (1190), *excepta potestate terrae* (1195) »⁶⁷.

Plus explicitement, la *potestas* comtale est à plusieurs reprises qualifiée de *regia*. Au moment où elle achève sa seconde régence en 1038, Ermessende n'hésite pas

64 À ce sujet, voir P. Bonnassie, *La Catalogne, op. cit.*, t. I, p. 137 sq. et M. Zimmermann, « Et je t'empouvoierai (*Potestativum te farei*). À propos des relations entre fidélité et pouvoir en Catalogne au XI^e siècle », *Médiévales*, n° 10, printemps 1986, p. 17-36.

65 M. Zimmermann, *ibid.*

66 J. Bastardas (dir.), *Usatges de Barcelona. El Codí a mitjan segle XII*, Barcelona, Fundació Noguera, coll. « Textos i Documents », 6, 1984, p. 80, 102, 128, 94 et 108.

67 Sur la progressive assimilation de la *potestas*, longtemps simple droit d'usage soumis au *dominium* seigneurial, à une pleine souveraineté territoriale, symbole et attribut permanent du pouvoir princier, voir M. Zimmermann, « Et je t'empouvoierai », art. cit., p. 34.

à évoquer sa *regia potestas* : « *qui michi advenit per impignoratione et propter mea regia potestate aut per ullasque voces* »⁶⁸.

Et c'est tout naturellement que le comte barcelonais reconnaît à plusieurs reprises détenir un « pouvoir royal ». Lorsqu'en 1107, Bernard III de Besalu et son beau-père Ramon Berenguer III de Barcelone se font une promesse mutuelle de donation de leur honneur au cas où ils viendraient à mourir sans enfant mâle, le souci d'exhaustivité pousse le premier, dans l'inventaire de son honneur, à revendiquer tous les droits attachés à la *potestas regia* :

*omnem honorem meum cum omnibus comitatibus mihi subjectis [...] et cum omnibus castris [...] et cum omnibus abbatiis et ecclesiis et dominiis et stationibus et adempmentis et petris et montibus et vallibus et cum omnibus ad jamdictos comitatus pertinentibus, que regiae potestati quocunque modo debent congruere [...]*⁶⁹.

Outre que l'inventaire établit clairement le comte en situation de *dominus terrae*, il propose une étroite correspondance entre *comitatus* et *regia potestas*.

De même, la préface des *Usatges* reconnaît explicitement au comte le pouvoir de légiférer sur la base d'un article du *Forum iudicum* qui en fait l'apanage de la *potestas regia* :

*constituit et misit usaticos cum quibus fuissent omnes querimonie et malefacta, in eis inserta, districte et placitate et iudicate atque ordinate seu eciam emendate vel vindicate. Hoc enim fecit comes auctoritate Libri Iudicis qui dicit : “Sane adiciendi leges, si iusta novitas causarum exegerit, principalis electio licenciam habebit”, “et potestatis regie discretionem tractetur qualiter exortum negocium legibus inseratur”, et “sola vero potestas regia erit in omnibus libera, qualemcumque jusserit in placitis inserere penam”*⁷⁰.

Les comtes ont-ils été tentés de franchir un pas de plus et – ne serait-ce qu'occasionnellement ou par inadvertance – de prendre le titre de roi ? Un document du 25 mars 1067, transmis dans le *Liber Feudorum Maior*, nous invite à le penser. Ramon Berenguer I^{er} s'y intitule en effet *comite et regis de Barchinano*. Il s'agit d'une donation à son cousin Ermengol d'Urgell, lui-même affublé d'une titulature emphatique : « *Ego Bere[n]ger, comite et regis de Barchinano, donator sum tibi, Ermengol, comite Urgellensis et /marches de Balaguer [...]* »⁷¹.

68 Au sujet de l'utilisation de la formule *potestas regia*, voir M. Zimmermann, « Catalogne et regnum Francorum » ; « Naissance d'une principauté » ; « Et je t'empouvoierai », art. cit.

69 P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 338 (octobre 1107).

70 J. Bastardas (dir.), *Usatges de Barcelona*, op. cit., p. 50.

71 *Liber Feudorum Maior. Cartulario real que se conserva en el Archivo de la Corona de Aragón*, éd. F. Miquel Rosell, Barcelona, CSIC, 1945-1947, 2 vol.

Un siècle plus tard, le 29 avril 1157, au cours d'un procès l'opposant à Pere de Puigvert, le comte Ramon Berenguer IV récusé l'authenticité du document, parce que – entre autres choses – son aïeul s'y intitulait roi de Barcelone, alors qu'il ne l'était pas et n'occupait pas une position royale :

Ipsam vero scripturam quam Berengarius Raimundi fecerat Ermengaudus comiti urgellensi dicebat et credebat non esse, tum quia vocavit se regem Barchinone cum non esset nec locus regalis, tum quia erat rasa ad dampnum auctoris, tum quia non erat subsignata propria manu auctoris sicut in aliis scripturis facere solitus fuerat, tum quia fuerat facta scriptura ipsa in diebus Raimundi Berengarii vetuli patris Berengarii Raimundi secundum tenorem annorum sicut resonat in ipsa eadem scriptura, et etiam dicebat Berengarium Raimundi hunc honorem neque alium habuisse. Vivente patre suo, immo hanc eandem scripturam si veram stare constiterit, factam fuisse post mortem Raimundi fratris sui quem ipse Berengarius injuste et fraudulenter occidi fecerat et ex hoc et propter hoc fuit convictus et comprobatus ad homicidam et traditorem in curia Eldefonsi regis Castellanos sicut multi hujus terre homines noverunt. Dicens ob hoc dominus comes scripturam aliam quam Ermengaudus Arnallo Petri fecerat nec possessionem per vocem istarum scripturarum invalidarum possessam nullum valorem habere nec habuisse⁷².

136

Bel exemple de critique textuelle associant critique interne et critique externe. Mais surtout rejet sans complaisance de toute velléité comtale d'usurper le titre royal. Rejet d'autant plus spectaculaire qu'il émane de Ramon Berenguer IV, marié depuis vingt ans à une héritière et père d'un futur roi. Cet exemple – faux patenté ou dérive terminologique – est unique. L'allusion, dans un document du 12 février 1079, au roi Sunyer (*in vinea de Suniario rege qui fuit condamnatus*) n'est tout au plus qu'un hommage posthume au premier bienfaiteur de l'abbaye de Sant Benet de Bages.

Le comte de Barcelone n'est pas roi ; il ne revendique pas le titre royal, mais il se conduit en roi et remplit ce qui apparaît comme une mission royale. Ce comportement royal s'affirme au début du XII^e siècle, une fois achevée la construction d'une monarchie féodale qui reste une monarchie comtale. Plusieurs faits en témoignent⁷³ :

– À partir de la fin du XI^e siècle, les comtes pratiquent une politique de resserrement lignager qui emprunte son modèle aux monarchies

⁷² *Ibid.*

⁷³ Je me contenterai de recenser les phénomènes dont la signification converge clairement et qu'expliquent une évolution et une pratique politiques qu'il est toutefois exclu de rappeler dans leur développement chronologique.

contemporaines. Plus de partage successoral : l'héritage patrimonial est réservé à l'aîné ; lorsque des terres étrangères ont été acquises au cours du règne, à commencer par la dot ou l'héritage de la comtesse (telle la Provence dans le cas de Ramon Berenguer III), elles servent à dédommager le puîné, qui y fonde sa propre dynastie, mais renonce à tout droit sur les terres patrimoniales.

– Les comtes poursuivent sans relâche une politique de rassemblement territorial. Les comtés vassaux tombés en déshérence réintègrent le domaine comtal et ne sont pas réinvestis. La titulature comtale s'enrichit à chaque fois d'un titre nouveau. La Catalogne se construit peu à peu.

– Les comtes pratiquent le mariage exogamique qui permet à la dynastie de nouer des alliances, de participer à une confrérie ou une communauté royale, éventuellement de récupérer des héritages où pourront être installés les fils puînés.

– Les comtes mènent une active politique d'expansion territoriale, tant au nord des Pyrénées, en Provence et Languedoc, qu'au sud, aux dépens des *taïfas* affaiblis. La difficile reconquête de Tarragone, dans le but de restaurer le siège épiscopal et par suite une province ecclésiastique propre à la principauté en formation, est l'exemple paradigmatique de l'entreprise de « libération » et de reconquête chrétienne assignée à la dynastie. La lutte contre les *taïfas* voisins devient un thème rémanent, sinon obsessionnel de la documentation ; dans un premier temps, elle prend la forme d'une tutelle politique justifiant le prélèvement des *parias* ; il est remarquable que cet espace de la souveraineté comtale (les *parias de Hispania*) est systématiquement inclus dans le champ de la fidélité vassalique⁷⁴. Avec la contre-offensive des Almoravides qui parviennent aux portes de Barcelone, la lutte contre les Sarrasins devient une préoccupation quotidienne, dont la portée religieuse est systématiquement soulignée. Lutter contre les Sarrasins contribue précisément à l'exaltation de la Sainte Église ; à partir de 1143, l'entreprise est formellement assimilée à la Croisade. Ainsi, au moment de l'institution de l'ordre du Temple par Ramon Berenguer IV, en 1143 précisément : « *ad defendendam occidentalem Ecclesiam quae est in Hispania, ad deprimendam et debellandam et expellendam gentem Maurorum, ad exaltandam sanctae Trinitatis fidem et religionem, ad exemplum militiae Templi Salomonis in Hierusalem, quae orientalem defendit Ecclesiam [...]* »⁷⁵. Il en résulte d'importants gains territoriaux (vallée moyenne et delta de l'Èbre, dans les années 1147-1149) qui, en doublant sa superficie, achèvent la formation de la Catalogne.

Mais le mode d'intégration des territoires de la Catalogne nouvelle atteste un changement de la politique comtale ; alors qu'à diverses reprises au cours

74 P. Bonnassie, *La Catalogne*, t. II, *op. cit.*, (ici p. 665-668 et p. 865-867).

75 P. de Marca, *Marca hispanica*, *op. cit.*, app. 402 (1143).

du XI^e siècle, ont existé des tentatives pour créer un comté de Tarragone, lequel a formellement existé sur le papier (ou le parchemin !), la conquête de la vallée de l'Ébre ne donne pas naissance à de nouvelles entités territoriales, marches ou comtés ; la Catalogne nouvelle vient enrichir le patrimoine du seul comte barcelonais, qui ajoute tout au plus à sa titulature cumulative le titre de *marchio Dertosae*. Une logique centralisatrice, étatique et royale, l'emporte désormais. C'est l'autorité royale qui préside en 1173 à la publication par Alphonse II de constitutions de paix et de trêve valables pour l'ensemble de ses états :

Divinarum et humanarum rerum tuitio ad neminem magis quam ad Principem pertinet ; nihilque tam proprium esse debet boni ac recti Principis quam injurias propulsare, bella sedare, pacem stabilire et informare, et informatam subditis conservandam tradere ; ut de eo non incongrue dici et praedicari possit quod a Principe Regum dictum est : 'Per me Reges regnant et potentes scribunt justitiam'. Ea propter nos Ildefonsus Dei gratia Rex Aragonum, Comes Barchinonae, et Marchio Provinciae, publicae utilitati totius terrae nostrae consulere et providere satagens [...]»⁷⁶.

138

Dans la première moitié du XII^e siècle, les comtes barcelonais incarnent l'image d'un pouvoir de nature royale, animé d'un réel dynamisme mis au service de la foi. Comte par la grâce de Dieu, le comte barcelonais est aussi le *miles Christi* et le *subiugator Hispaniae*⁷⁷.

La Catalogne apparaît bien à cette date comme un objet politique original : *regnum* sans roi ayant à sa tête un non-roi doté de la *regia potestas* qu'il met au service de l'expansion chrétienne. Il n'est pas étonnant que, vue de l'extérieur, la Catalogne soit perçue comme un royaume et le comte comme un roi. Le rédacteur des *Miracles de saint Benoît* évoque l'existence d'un « royaume de Barcelone », abandonné au gouvernement collectif des quatre « ducs » de Besalu, Cerdagne, Urgell et Barcelone, ce qui, la terminologie mise à part, traduit une exacte connaissance de la réalité politique : « *Haec Barcinonensis regni*

⁷⁶ P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 466 (1173).

⁷⁷ « *Ego Raimundus Berengarii comes gratia Dei et marchio Barchinonensis atque Hispaniae subiugator* » (28 juillet 1145, *Archivo Ducal de Cardona*, legajo 173, copie du XII^e siècle). Voir à ce sujet M. Zimmermann, « Rejet et appropriation de l'*Hispania* dans la Catalogne médiévale (X^e-XI^e siècle) », dans P. Chastang (dir.), *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, PUPS, Paris, 2008, p. 139-167. Dans la même perspective, Ramon Berenguer IV n'hésite pas, dans un document daté du siège de Lérida, au cours de la conquête de la moyenne vallée de l'Ébre, à se faire appeler « *nitor Hispaniae* » (« *consensu domini Raymundi Berengarii, comitis Barchinon. Regni principis Aragonensis et gloriosissimi nitoris Hispaniae* », avril 1149, J. Villanueva, *Viage literario*, op. cit., t. V, p. 253).

quatuor duces comperientes, Bernardus Bisildunensium, Guierdus Cerdinensium, Raimundus Barcinonensium, Ermengaudus Urgillensium [...]»⁷⁸.

Mais précisément, à regarder ce texte attentivement, on constate qu'il parle de *regnum barcinonense* et non de *rex*, et que quatre *duces* y exercent collégalement le pouvoir. Or, les comtes de Barcelone sont les premiers à définir comme un *regnum* le territoire de leur souveraineté, sans s'intituler *rex* pour autant : « *advenit ad me Raymundo per apicem regni ; tam per parentes quam per regni apice* »⁷⁹. « *Ego Raymundus Dei gratia comes Barchinonensis [...] in toto regno nostro* », proclame solennellement Ramon Berenguer IV en 1160.

Quant à la mention des quatre *duces*, elle évoque assez exactement la situation de principauté inachevée qui est celle de la Catalogne au XI^e siècle.

Un royaume sans roi. Un souverain qui n'est pas roi, mais à qui sont reconnues toutes les prérogatives royales. Un prince investi de la *potestas regia*, mais qu'aucun contemporain n'est disposé à décorer d'un titre qui n'est pas le sien. Souveraineté et royauté ne sont pas des réalités équivalentes ou interchangeables ; la royauté ne surgit pas fatalement au terme d'une « marche à la souveraineté ». Pleinement souverains, les comtes catalans se trouvent dans une situation analogique à la royauté. Mais ils s'accommodent parfaitement de dater leurs actes de chancellerie d'après les années de règne des rois francs.

C'est dans ce contexte que survient un événement imprévisible, l'union dynastique avec l'Aragon, concrétisée en 1137 par le mariage de Ramon Berenguer IV avec Pétronille, héritière du royaume, mariage qui sauve la couronne aragonaise en la réservant au fils appelé à naître de cette union. En 1162 celui-ci, Alphonse I^{er} (ou II) commence à régner sous la double titulature de comte de Barcelone et de roi d'Aragon. La perception qu'ont les contemporains de la souveraineté comtale ne risque-t-elle pas d'en être affectée ? L'image du souverain se trouvera-t-elle modifiée par cette soudaine promotion individuelle ? Le mariage aragonais qui fait du comte souverain un roi a-t-il modifié son image en Catalogne ? S'il est clair que l'union préserve le maintien, sur une base confédérale, d'une rigoureuse séparation entre Catalogne et Aragon

78 E. de Certain, *Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie*, réunis et publiés pour la Société de l'Histoire de France, Paris, Veuve J. Renouard, 1858 (réimpr. New York/London, Johnson Reprint Corporation, 1968).

79 F. Monsalvatge y Fossas, *Noticias históricas*, vol. 20, doc. 1 (25 octobre 1006) ; P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 173 (7 mai 1016). L'usage du terme a dans un premier temps été également revendiqué par les autres dynasties comtales : ainsi celle de Besalú : « *in castrum Bisullunum ante suprascriptum comitem ante suosque regni proceres* » (P. de Marca, *Marca hispanica*, op. cit., app. 151, 4 juin 1004).

(n'est-ce pas pour répondre à cette exigence que le terme même de *Catalonia* apparaît à cette date dans la chancellerie barcelonaise aussi bien que dans les sources historiographiques ?), il est tout aussi évident qu'elle a dû d'une certaine manière modifier, politiquement et idéologiquement, la situation et la personne même du comte-roi. L'onction qui fait du souverain un personnage sacré, le fait aussi que, comme roi d'Aragon, il devienne vassal du Saint-Siège, ne peuvent manquer d'influer sur son image. Gouvernant l'Aragon au nom de sa femme en attendant que celle-ci soit en âge de lui donner un héritier, Ramon Berenguer IV n'a jamais revendiqué un titre évoquant l'idée de la royauté ; il était *princeps* ou *dominator regni Aragoniae*, c'est-à-dire à la fois souverain et administrateur du royaume ; son pouvoir restait de nature profane, privé de la transcendance attachée à l'idée même de royauté. Mais quelle image nous donne à son tour son fils, comte de Barcelone devenu roi d'Aragon ? Un terrain d'approche particulièrement suggestif nous est offert par l'historiographie élaborée à l'abbaye de Ripoll, en particulier par les *Gesta comitum barcinonensium*, à la fois généalogie comtale et première véritable histoire de la Catalogne, qui s'enracine dans un récit étiologique des origines de la souveraineté comtale, fruit d'une émancipation présentée comme une rupture avec la royauté franque. Cette nouvelle métamorphose de la souveraineté catalane mérite à elle seule une étude attentive qu'il est exclu d'entreprendre ici.

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Talisman de Charlemagne. Revers. Reims. Palais du Tau. Photo L. Scordia.....	109
Talisman de Charlemagne. Avers. Reims. Palais du Tau. Photo L. Scordia.....	109
Détail du sceau impérial de Bérenger I ^{er} : diadème serti de pierres et pourvu de pendentifs (D Bér. I 114, d'après Hiestand, p. 128).....	342
Zones d'influence du prieur de Saint-Flour avec limites approximatives de ses fiefs....	534
Livre donné par Hincmar (845-882) à Saint-Remi de Reims, Paris, BnF, ms. lat. 5609, fol. 2v.	612
Livre donné par Hincmar (845-882) à Saint-Remi de Reims, Paris, BnF, ms. lat. 5609, fol. 3.	613
<i>Miracula sancti Maximi, Vaticano, Reginensis latinus</i> , 528, fol. 2r	630
Page de titre du deuxième tome de la <i>Nova Bibliotheca</i> de Philippe Labbé, imprimé en 1657.....	708

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- A** _____
- Abbon, abbé de Fleury 498, 623, 627
- ‘Abd ar-Raḥmān I^{er} 407, 672
- ‘Abd ar-Raḥmān II 672
- ‘Abd ar-Raḥmān III 673
- Abdenago 470
- Abraham 77, 81, 150, 202, 203, 204, 668
- Abran (saint) 348
- Abū ’l-Fidā 676
- Achab 390, 396
- d’Achery, dom Luc 703
- Acircius, roi de Northumbrie 51
- Adalard, oncle d’Ermentrude 61, 63, 64
- Adalard, abbé d’Elnone 88
- Adalbéron, archevêque de Reims 349, 487-489, 492, 493, 495, 499, 500
- Adam 77, 82, 83, 86, 215, 229
- Adélaïde, épouse d’Hugues Capet 486
- Adèle, comtesse de Blois-Champagne 201, 203, 209-211
- Adelier de Fleury 624
- Adelphia, épouse de Valerius 544
- Adelphius/Adelfius I, évêque de Limoges 548, 549
- Adelphius/Adelfius II, évêque de Limoges 544
- Adelphius, voir aussi Valerius Adelphius Bassus
- Adémar de Chabannes 357, 359, 435-451, 539, 542, 545, 550, 706, 710
- Adhegrin (saint) 377-386
- Adhémar, évêque du Puy 198
- Adon, évêque de Vienne 82, 86
- Adrevald de Fleury 624
- Adrien de Moustier 383
- Adrien pape, voir Hadrien, pape
- Ælflaed 462
- Ælfgar, comte de Mercie 348
- Aemelius 428
- Æthelbald 459
- Æthelbert, roi de Northumbrie 463
- Aethicus 82
- Aetius 171, 428
- Agar 127

- Agathimerus 428, 430
 Agericus, évêque de Limoges 545
 Aginus 422, 423
 Agnellus de Ravenne 239, 240, 246
 Agnès (sainte) 250, 259
 Agobard, évêque de Lyon 578, 691
 Aḥmad ar-Rāzī 405, 407, 408, 410, 672
 Ailina, abbesse d'Argenteuil 479
 Aimery de Gastine 163
 Aimoin de Fleury 48, 202, 356, 380, 562, 563, 624
 Aissó 116
 Ajax, héros de l'Iliade 684
 Alain Barbetorte 560, 561
 Alain Canhiart 569
 Alain le Grand, roi de Bretagne 560
 Alaric I^{er}, roi des Goths 241, 244, 245, 279
 Al-Bakrī 408, 673
 Albéric 339
 Albina, amie d'Augustin 544
 Albina, fille de Danaus 230
 Albinus, évêque de Limoges 544
 Alboin, marquis d'Istrie 336
 Alcime, grand prêtre (162-159) 592, 596
 Alcionio, Pietro 688
 Alcmène 406, 413
 Alcuin 96, 97, 279, 280, 291, 454, 455, 460, 463, 575, 576, 578, 579, 581, 619, 643, 645
 Aldhelm de Malmesbury 51, 52, 55, 564, 571
 Aldo, évêque de Limoges 541
 Aldred, archevêque de Cantorbéry 348
 Alexandre VI, pape 221
 Alexandre Épiphane 597
 Alexandre le Grand 81, 229, 230, 239-241, 246, 247, 276, 597
 Alexis Comnène, empereur 185
 Alfonse X, roi de Castille 166
 Alfred le Grand, roi de Wessex 231, 232, 566
 Al-Ḥakam 672, 673
 Al-Ḥakam II 672
 Al-Himyarī 407
 Al-Idrīsī 676
 Alix de Champagne, épouse de Louis VII 512
 Almanne, moine d'Hautvillers 303-311
 Al-Mansūr 129-131
 Al-Maqqarī 405, 407, 408
 Al-Maqrizī 407
 Al-Mas'ūdī 409, 672, 674
 Al-Muktafi bi-llāh, calife 674
 Alphonse I^{er}, comte de Barcelone 139
 Alphonse II, roi d'Aragon 111, 134, 138, 139
 Alphonse X de Castille 166, 410
 Alpinus/Alpinianus, évêque de Limoges : 548
 Al-'Umarī 676
 Amalaire de Metz 615, 619, 622
 Amalo, duc 417, 421, 423
 Amand (saint) 87-96, 98
 Amator (saint), évêque d'Auxerre 25
 Amâtre (saint), voir Amator
 Amblard, seigneur de Brezons 521
 Amblard II, seigneur de Brezons 522
 Amblard, seigneur de Nonette 521
 Ambroise Autpert 645
 Ambroise (saint), évêque de Milan 303, 306, 316, 317, 319, 320, 322, 326, 327, 396, 607
 Ambrosiaster 661-663
 Anastase le Bibliothécaire 79, 85, 201
 Anastase, patriarche d'Antioche 263
 Anatalon, évêque de Milan 324, 325
 Anatole d'Alexandrie (saint), évêque de Laodicée 276
 Anaweten, évêque *Corn gallensis* 567

- André (saint), apôtre 194, 510
 André de Saint-Victor 392, 393
 André, grand laïc byzantin 263
 Andromade, géant 229, 230
 Angilbert, père de Nithard 59, 457
 Angilbert II, archevêque de Milan 316, 320, 322
 Angilramne, évêque de Metz 314
 Anna, épouse de Bérenger I^{er} 342
 Annius de Viterbe 413
 Annon, abbé de Micy 627, 633, 635
 Anonyme du Mont-Saint-Michel 666-668
 Ansa, reine lombarde 315
 Anségise, abbé de Fontenelle 455, 456, 458
 Anselme (saint), abbé du Bec, archevêque de Cantorbéry 33, 211
 Anselme, évêque de Limoges 541
 Anslède 456
 Antéchrist 646
 Antiochus IV Épiphanes 589, 593, 597, 598
 Antoine (saint) 385
 Antoine, général romain 679, 681
 Antonio, Nicolas 155, 156, 160
 Apollinaire (saint), martyr 388
 Apollon 467, 695
 Arbogast, comte de Trèves 275
 Arbogast, général franc 276
 Aredius, évêque de Limoges 540, 543
 Arévalo, Faustino 155
 Aristote 53, 229, 230, 688
 Arn, abbé de Saint-Amand 96
 Arnaud de Villeneuve 219
 Arnold de Borchout 357
 Arnoul, évêque d'Orléans 627
 Arnoul, évêque de Metz (saint) 314, 349, 350
 Arnulf, roi de Germanie 273, 275, 278, 281, 336, 339, 498, 499
 Arrien 406
 Artaud, archevêque de Reims 16, 345-347, 350, 499
 Arthur, roi 169-171, 174, 176, 231, 235, 402
 Asclepiodotus, évêque de Limoges 543, 550
 Assuérus, roi de Perse 230
 Astigius/Astidius, évêque de Limoges 548, 549
 Astronome (L) 439, 441, 447
 Astulf, roi lombard 315
 Athanase d'Alexandrie 466
 Athénagoras, patriarche de Constantinople 222
 Atticus, ami de Cicéron 679-681, 683
 Atticus, évêque de Limoges 548, 549
 Attila 171, 239-247
 Aubert, évêque de Cambrai 93
 Auguste, empereur 81, 276
 Augustin (saint), évêque de Cantorbéry 231
 Augustin (saint), évêque d'Hippone 79, 108, 203, 204, 205, 208, 209, 214, 218, 230, 323, 326, 327, 364, 544, 549, 599, 618, 649, 650, 655, 659
 Aulu-Gelle 683, 684
 Aunaire/Aunarius (saint), évêque d'Auxerre 25
 Aupais, fille de Louis le Pieux 347
 Aurelianus, évêque de Limoges (voir aussi Aurelius) 548
 Aurelius, évêque de Limoges 549
 Aurélius Victor 28
 Ausone 616
 Austind 543
 Auspicius, évêque de Toul 275, 276
 Austremoine (saint) 547
 Austriclianus, présenté comme évêque de Limoges, 548

- Auxence, évêque de Milan 317
 Avesgaud, évêque du Mans 625
 Avit (saint), évêque de Vienne 587, 634
 Axa, fille de Caleb 266
 Aymon de Bordes 357
- B** _____
- Bain, abbé de Fontenelle 455
 Balaam 158, 217
 Balak 185, 187
 Ballerini, Girolamo 606, 607
 Ballerini, Pietro 606, 607
 Baluze, Étienne 703
 Basile (saint) 85, 607
 Baudoin de Ford 650
 Baudoin, abbé de Saint-Paul 385
 Baudouin de Boulogne, comte d'Édesse
 et roi de Jérusalem 179, 181, 182, 185
 Baudri de Bourgueil 178, 193-196, 199,
 211
 Baussonet, Jean-Baptiste 614
 Bavon (saint) 89
 de Baye, Nicolas 515, 519
 Beauchamp, Anne 227, 228
 Beauchamp, Henry 228
 Beauchamp, Richard, earl de Warwick
 225, 227, 228
 Beauchamp, Élisabeth ou Lady
 Bergavenny 233
 Beaujon, Nicolas 714
 Bède le Vénérable 22, 35, 51, 77, 79-86,
 203, 205, 280, 310, 390, 393, 575, 594,
 596, 599, 645, 651
 Benoît (saint), ermite 470
 Benoît d'Aniane (saint) 378, 380, 443,
 451
 Benoît de Nursie (saint) 138, 378, 381,
 384, 385, 624, 629, 631
 Benoît IX, pape 367
 Benoît XIII, pape 651
- Beorthric, roi de Wessex 460
 Béranger, comte de Rennes 561
 Béranger I^{er}, roi d'Italie et empereur : 329-
 343
 Bernard III de Besalu 135
 Bernard (saint) 198, 215
 Bernard, comte de Septimanie 451
 Bernard de Breydenbach 229, 230
 Bernard de Brihuega 166-167
 Bernard de Montfaucon 607
 Bernard Gui 708
 Bernard Itier 542
 Bernat de Besalu 121, 125, 133
 Bernon, abbé de Cluny 378, 380, 384
 Bertha du Kent 278
 Berthe (dite « la fausse Berthe ») 397, 400
 Berthe ou Bertrade, épouse de Pépin le
 Bref 400, 401, 456
 Berthe, fille de Charlemagne 59, 454,
 457, 463
 Berthe, fille de Lothaire II 674
 Bertinarius, guéri par Syméon de Trèves
 374
 Bertoald, duc des Saxons 41-44
 Bertrade, voir Berthe
 Bertrand, évêque du Mans 427
 Besly, Jean 708, 710, 711
 Bethsabée 394
 Blondel, avocat et membre des Archives
 nationales 716, 718
 Bodin, Jean 59
 Bohémond d'Antioche 178, 179, 181-188
 Bolacre des Marès, Jacques 707
 Bongars, Jacques 638
 Boniface (saint) 49-57, 455
 Boniface IV, pape 81
 Bonushomo, scribe 125
 Borrell, comte de Barcelone 115, 122-
 124, 126, 127, 129, 130, 133
 Bouchet, Jean 708, 711

- le Bourgeois de Paris 519
 Bouyn, garde des archives de la Maison du Roi 717
 Braimant 399
 de Bréquigny, Louis-Georges 714
 Brigitte de Suède (sainte) 219, 220
 Britton 230, 232
 Brun de Querfurt (saint) 381
 Brunehaut, reine 42, 422
 Brunetti, archiviste 721
 Bruno de Cologne (saint) 381, 491
 Brutus 230
 Bunel, Hugues 179
 Burchard, évêque de Worms 211
 Burchard, fils d'Aelfgar 348
 Burchard, prévôt de Saint-Syméon 373
 Burgondofare (saint) voir Fare
- C** _____
- Cabu, moine de Saint-Denis 512
 Caligula 396
 Calvin, Jean 222
 Camara, dom Helder 222
 Camus, archiviste de la République 716, 718, 723
 Caprais (saint), évêque d'Agen 709
 Caribert I^{er}, roi de Paris 274, 278
 Carloman de Bavière, fils de Louis le Germanique 335
 Carloman, frère de Charlemagne 145, 288, 479
 Carloman, ou Carloman-Pépin, fils de Charlemagne 398-401, 460, 461
 Cassiodore 244, 246, 310, 466, 619, 666
 Catherine de Suède (sainte) 220
 Cathwulf 388
 Caton 274
 Cerf, chanoine Charles 351
 Césaire (saint), archevêque d'Arles 540
 César 408, 411, 616, 679, 680
 César d'Heisterbach 232
 Charisius 53-55
 Charlemagne, empereur 59, 62, 65, 80, 83, 99, 105-109, 132, 145-147, 279, 284, 285, 287-290, 310, 314, 315, 336-339, 342, 397-404, 454-464, 477, 480, 482, 484, 485, 540, 541, 542, 575, 577-580, 586, 615, 618, 622, 643, 672
 Charles II le Chauve, empereur, 59-66, 83, 88, 97, 175, 299-301, 340, 342, 431, 436, 437, 441, 445, 446, 448, 451, 452, 462, 541, 558, 569, 645, 673
 Charles III le Gros, empereur 329, 335
 Charles V, roi de France 511
 Charles VI, roi de France 696
 Charles VIII, roi de France 221
 Charles, duc de Lorraine 130, 131
 Charles le Jeune, fils de Charlemagne 453-455, 458, 461-464
 Charles l'Enfant, roi de Provence 449
 Charles le Simple 274, 275, 559
 Charles Martel 81, 402-404, 456, 459, 462
 Charles-Pépin : voir Carloman, fils de Charlemagne
 Charles-Quint 413
 Chénier, Marie-Joseph 718
 Chérin, Bénigne 714
 Chérin, Bernard 714, 715
 Chérin, Louis Nicolas Hyacinthe 715
 Chifflet, père 174
 Childebert I^{er} 275
 Childebert II, roi d'Austrasie 418, 422, 423, 617
 Childebert III 478, 479, 483
 Chilpéric I^{er} 274
 Chilpéric, roi des Burgondes 277
 Chindaswinthe, roi wisigothique 587
 Chramnesinde 422, 423
 Christ, voir Jésus-Christ

- Christine de Suède (sainte) 629
 Chrodegang (saint), évêque de Metz 622
 Chromace, évêque d'Aquilée 606
 Chundo, cubiculaire de Gontran 419
 Cicéron 679-688
 Clairambault, Nicolas 714
 Clairambault, Pierre 714
 Clareno, Ange 219
 Claude, évêque de Turin 82, 86, 321, 578
 Claudien Mamert 617, 618
 Clément VII, pape 688
 Clément (saint), évêque de Metz 314
 Clodebaude, fils de Clodion 171
 Clodion, roi 170-171
 Clorinde 188
 Clothaire I^{er} 40-45
 Clothaire II 39-46
 Clothaire III 482-484
 Clotilde (du règne de Clothaire III) 483, 484
 Clovis I^{er}, roi des Francs 22, 283, 634, 673
 Clovis II 483
 Clovis III 483
 Coelius 231
 Colomban (saint) 276
 Conan le Tort, comte de Rennes 563
 Congar, Yves 222
 Conrad II, empereur 210
 Constance, empereur 549
 Constance Chlore 305
 Constant, empereur 546
 Constantia, impératrice 263-265
 Constantin, empereur 106, 142-145, 231, 256, 278, 279, 303-311, 334, 340, 578
 Constantin V, empereur 402,
 Constantin VI, empereur 456, 461
 Constantin, abbé de Nouaillé 625
 Constantin, doyen de Micy 627
 Constantius, fils de Ruricius 545
 Convevole de Prato, maître de Pétrarque 679, 686
 Corentin (saint) 570
 Corte, Ilario 721
 Cossart, Gabriel s. j. 704
 Coustant, Pierre 606, 610
 Cramoisy, Gabriel 706
 Cramoisy, Sébastien 706
 Cruels, Pierre 357
 Cujas, Jacques 638
 Cunipertus, évêque de Brescia 315
 Cynethryth, épouse d'Offa 463
 Cynewulf, roi de Wessex 460
 Cyprien (saint), évêque de Carthage 208, 209, 256
 Cyrus 81, 589
- D**_____
- Dagobert I^{er} 39-46, 83, 421, 482
 Damoclès 278
 Danaus 230
 Dante 694
 Danthonay 718
 Dares Phrygius 79, 82
 Dalmas (saint), évêque de Rodez 709
 Darius 77, 81, 239
 Datien, voir Firouz
 Dativus, évêque de Limoges 546, 549
 Daunou 718, 721
 David, roi d'Israël 81, 149, 150, 203, 274, 275, 299, 300, 390, 394-396
 Dèce, empereur 251, 546
 Dédale 333
 Démétrius, fils de Séleucus 597, 598
 Démosthène 683
 Denis (saint) 480, 509-518, 621
 Denys le Petit 80
 Denys le Tyran 278
 Deselin, serviteur 373
 Deusdedit, cardinal 390

Deusdedit, évêque 124
 Diable 157, 158, 162, 164, 198
 Diane 467
 Didier (saint), évêque de Cahors 543
 Didier, roi lombard 145, 315
 Dioclétien, empereur 305
 Dioclisianus (*sic*) 230
 Diodore de Sicile 406, 616
 Diomède 53
 Diot, Nicolas 351
 Domitien, empereur 205
 Domitien, évêque de Méliène 263
 Donat 49, 51, 53, 54, 56
 Doon de Mayence 398, 401-404
 Dracontius 587
 Drogon (ermite) 380, 381
 Drogon, fils de Pépin de Herstal 456
 Dubritius (saint) 225, 231
 Duchesne, André 703
 Dudd, disciple de Boniface 50
 Długosz, Jan 150, 151
 Dunand, Henri 222
 Dungal, *magister* irlandais 321
 Dunwallo Molmutius 232
 Dupuy, Jacques 708, 710
 Dupuy, Pierre 710
 Durand, scribe sous Louis le Pieux 481
 Durand, dom Ursin 609, 703

E _____

Eadberht Praen, roi du Kent 463
 Eadbuhr, fille d'Offa, 460
 Ebericus 542
 Eberulfus 542
 Eberwin de Saint-Martin 365-367, 369, 370, 372, 375, 376
 Ebbo/Ebulus évêque de Limoges 540, 548, 549, 554
 Ebbon, archevêque de Reims 18
 Ebulus, évêque de Limoges 555
 Ebulus, évêque de Limoges 552
 Ecfrith, fils d'Offa 460, 463
 Édith, reine 348
 Édouard le Confesseur 232, 348
 Édouard, fils de Richard III, roi d'Angleterre 228
 Édouard, fils du duc Georges de Clarence 228
 Édouard IV, roi d'Angleterre 228, 231
 Edward, fondateur de Ramsey 232
 Egberht 460
 Égilon, évêque de Sens 310
 Éginhard 81, 83, 89, 106, 107, 280, 397, 398, 400, 461, 463, 464, 479
 Éléazar, fils de Matthatias 598
 Élizabeth d'York 227
 Elkenberht 543
 Elkenfrida 543
 Éloi (saint), évêque de Noyon 91, 93, 421, 423, 543
 Emerinus, présenté comme évêque de Limoges, 548
 Emmon, évêque de Noyon voir Immon
 Épiphane(saint), évêque de Pavie 245
 Épiphane, évêque de Salamine 326
 Eptade (saint), prêtre de Cervon 709
 Erchinoald 456, 457
 Erec 174
 Érispoé 567
 Ermengol, comte d'Urgell 133, 134
 Ermentrude, épouse de Charles le Chauve 61, 63
 Ermenric, voir Hermenric et Numma
 Ermerius, maire du palais d'Aquitaine 543
 Ermessende, comtesse 133, 134
 Erminmar, évêque de Limoges 543
 Ermogenianus, présenté comme évêque de Limoges, 548
 Éros 681
 de Escavias, Pedro 412

- Esdras 67-76
 Esther, épouse d'Assuérus 230
 Étienne (saint) 510
 Étienne II, pape 27
 Étienne, inhumé à Limoges 548
 Étienne, comte de Blois 211
 Étienne, évêque de Paris 485
 Étienne de Bourbon 174
 Étienne Langton 393, 661, 666
 Eucher (saint), évêque de Lyon 594, 617
 Eudes I^{er}, roi de Francie occidentale 129
 Eudes, duc d'Aquitaine 540
 Eudes de Vaucemain 357
 Eudes Harpin, vicomte de Bourges, 179, 182, 183
 Eugène, évêque de Tolède 583, 587
 Eulalie (sainte) 616
 Euric 428
 Eusèbe, évêque de Césarée 80, 143, 144, 204, 276, 279, 303, 308, 592, 599
 Eusice (saint) 626
 Euspice (saint) 631, 634
 Eustadius 543
 Eustochie (sainte) 211
 Eustorgius 521
 Eutrope 28, 79
 Évrard, marquis de Frioul 342
 Ève 229
 Exodus, évêque de Limoges 549
 Ézéchias 394
- F** _____
- Fare ou Faron (saint), évêque de Meaux 45
 Fastrade, épouse de Charlemagne 461, 463, 580
 Fatima, fille du roi des Mèdes 187-189
 Faustin et Jovite (saints), martyrs de Brescia 315, 316, 324
 Felecan, chef breton, 560
 Félix, dévôt de saint Paul Aurélien 562
 Félix, évêque de Limoges 543, 545
 Félix, évêque de Trèves 549
 Félix, patrice de Toulouse 544
 Fernández de Heredia, Juan 411, 412
 Ferreolus (saint), évêque de Limoges 550
 Févret de Fontette, Charles-Marie 169, 611
 Filastre, évêque de Brescia (saint) 313, 314, 316-324, 326, 327
 Filelfo, Francesco 688
 Firouz 178, 179
 Flavianus 422, 423
 Flavius Josèphe 79, 239, 240, 246, 247, 592, 593, 599
 Fleury, Claude, prieur d'Argenteuil 478, 479
 Flodoard de Reims 11-13, 16-23, 87, 88, 273, 278, 309, 345-350, 425, 433, 488-490, 495, 557-560, 572, 601, 607, 610, 611
 Florentine, sœur d'Isidore de Séville 208
 Florus, diacre de Lyon 609
 Folcuin 356, 358, 359, 361, 499
 Foucher de Chartres 183, 187, 188, 193, 197
 Fouin, Jacques, prieur d'Argenteuil 478
 Foulques, abbé de Fontenelle 455
 Foulques, archevêque de Reims 17, 27, 87, 273-275, 278, 281, 558
 Foulques, comte de Nantes et d'Anjou 377, 383, 385, 386, 563
 Fouquet, Nicolas 706
 Fournier, Pierre-Joseph 717
 Franclé (sainte) 348
 François d'Assise (saint) 173, 218
 Fréculphe, évêque de Lisieux 64, 78, 81-84, 86, 246
 Frédégaire 39, 40, 43, 46, 48, 82, 83, 86, 289
 Frédéric I^{er} Barberousse 215

Frédéric II 691-694
Frédéric, abbé de Mariëngaarde 355
Fridugis, archichancelier sous Louis le Pieux 481
Fronton du Duc s. j. 708, 710
Fulbert, évêque de Chartres 208, 209, 210
Fulgence (saint) 170, 172

G

Gabriel Turell 412
de Gaignières, François Roger 714
Gaius 428
Galafre 399
Galeran de Naumburg 184
Galère, empereur 205, 305
Galienne : voir Gloriande
Gandhi 222
Ganelon 185, 401
Garcia de Eugui, évêque de Bayonne 412
Garcias Henguy, voir Garcia de Eugui
Garin, abbé de Saint-Michel-de-Cuxa 381
Garin de Monglane 398, 403, 404
Garnier, prieur de Saint-Flour 521-533
Gaston Paris 397, 400, 403
Gatien, évêque de Tours 546, 547
Gauberto Fabricio de Vagad 413
Gaucher (saint), chanoine fondateur d'Aureil 708
Gaudence, évêque de Brescia 317, 320, 322-327
Gautier de Coinci 654, 655
Gautier de Poissy 179
Gauvain 174, 180
Gédéon 392, 393
Geilo, évêque de Limoges 541
Geiseric 241, 242, 244-246
Gélase 599
Géminien (saint), évêque de Modène 465-472
Geneviève (sainte) 617
Genséric, voir Geiseric
Geoffroy, trésorier de Saint-Martial de Limoges 438
Geoffroy de Lézignan 710
Geoffroy de Monmouth 174, 230
Geoffroy du Breuil, abbé de Vigeois 450, 711
Georges, duc de Clarence 228
Georges le Syncelle 79
Geramnus, prévôt de Saint-Syméon 373, 376
Gérard, évêque de Cambrai 358
Géraud d'Aurillac (saint) 380, 383
Géraud, prieur de Brezons 523
Gerbert d'Aurillac 126, 130
Germain (saint), évêque d'Auxerre 25, 618
Germain (saint), évêque de Paris 617
Germain (saint), frère de Gibrien (saint) 348
Germain, dom Michel 654
Gérald, évêque de Limoges 539
Gérolde, archidiacre et chapelain de Louis le Pieux 590, 591
Gérolde, comte 539
Gerson, Jean 221, 511, 515, 519
Gervais, archevêque de Reims 495, 496
Gervais, évêque de Dol-de-Bretagne 178, 179, 185
Gervold, abbé de Fontenelle 454-458, 463, 464
Géryon 406, 408, 410, 412, 413
Gesner, Conrad 709
Gibrien (saint) 348
Gilbert Crispin, abbé de Westminster 210
Gildas 232
Girart d'Amiens 397, 403
Girart, comte de Vienne 175
Gisèle, sœur de Charlemagne 461
Gislebert de Saint-Trond 357, 359

- Giustiniani, Bernardo 688
 Gloriande 398, 399
 Godemar, évêque de Gérone 672
 Godescalc, moine de Gembloux 357, 359
 Godescalc, moine d'Orbais, voir
 Gottschalk
 Gondebaud, roi 427, 428, 429
 Gontran, roi 417, 419, 420, 422, 543, 617
 Gorbonianus 231
 Gottschalk, moine d'Orbais 646
 Gousset, cardinal Thomas 351
 Grallon, voir Gradlon
 Gradlon, roi des Cornouaillais 570, 571
 Gratien, empereur 616
 Graviseth, Jacob 638
 Grégoire, évêque de Tours 39, 40, 44,
 46-48, 243, 245, 277, 417, 419, 420,
 546, 617
 Grégoire le Grand, pape 27, 81, 155, 173,
 204, 209, 214, 261-272, 273, 278, 470,
 471, 599, 618
 Grégoire II, pape 49
 Grégoire IV, pape 296-298
 Grégoire XVI, pape 222
 Gregoria 263
 Grifon d'Hautefeuille 401, 404
 Grifon, frère de Pépin le Bref 402, 404,
 462
 Grimoald, duc de Bénévent 288
 Guadamir, évêque de Vic 122
 Guenié, Claude 605
 Guénolé (saint) 568, 570, 571
 Guérard, Benjamin 724
 Gui de Munois 357, 359
 Gui de Spolète, empereur 173, 342, 470
 Guibert de Nogent 177, 193, 195-197,
 199
 Guibert de Tournai, ofm 217
 Guifred, comte de Barcelone 112, 116-
 123, 126-128
 Guillaume V, duc d'Aquitaine 449
 Guillaume IX, duc d'Aquitaine 183, 383,
 710
 Guillaume de Gellone (saint) 380
 Guillaume de la Halle 523
 Guillaume de Malmesbury 210
 Guillaume de Saint-Thierry 650
 Guillaume de Volpiano (saint) 564
 Guillaume le Conquérant 232
 Guillaume le Roux, roi d'Angleterre 210,
 231, 232
 Guillaume Longue-Épée 560
 Gundovald 543
 Gurheden, moine de Sainte-Croix de
 Quimperlé 569
 Gurthiern (saint) 570
 Guthelinus, fondateur de Warwick 230,
 231
 Guy de Warwick 225, 230
- H**

 Hadrien I^{er}, pape 146, 271, 336, 459, 460,
 578, 579
 Hadrien IV, pape 234
 Haimin, écolâtre de Saint-Vaast d'Arras
 88, 97
 Haimon d'Auxerre, voir Haymon
 d'Auxerre
 Haimon d'Halberstadt 640
 Hainfroi 400, 402
 Hariulf de Saint-Riquier 361, 457
 Harold, frère de la reine Édith 348
 Haroun al-Rachid 99, 106
 Hatton de Verceil 664, 668
 Haymon d'Auxerre 590, 637-638, 640,
 641, 643-647, 661, 664, 667, 668
 Hector, héros de l'Iliade 684
 Heimerard (saint) 381, 382
 Heiric d'Auxerre 646
 Hélan (saint) 348

Hélène (sainte) 106, 231, 278, 303-306, 310, 311
 Hélié de Ruffec 357
 Hélisachar, archichapelain de Louis le Pieux 458, 619
 Héloïse, abbesse d'Argenteuil 477
 Helwide, sœur d'Hugues de Soissons 649, 650, 652, 657, 658
 Hénault, Jean 705
 Hengist 231
 Henri de Lonchin 720
 Henri I^{er} Beauclerc 234
 Henri II Plantagenêt 210, 234
 Henri II, roi de Germanie et empereur 85
 Henri III, empereur 148-150
 Henri IV, roi de Castille 412
 Henri VI, roi d'Angleterre 234
 Henri VII, roi d'Angleterre 226, 228, 229, 234
 Henri, clerc anglais 210
 Henri, comte de Luxembourg 720
 Henschenius, Godefroy 155, 156, 160
 Héraclius 83
 Herbert, comte de Vermandois 346, 347, 560
 Herbert II, comte de Vermandois 489
 Hercule 405-413, 467
 Héric, abbé de Saint-Riquier 458
 Hériger, abbé de Lobbes 358
 Hérimar, abbé de Saint-Remi 495
 Herménéric, roi 273, 275, 278
 Hermenric et Numma 478-480, 482-484
 Hermogenius, évêque de Limoges 544, 548
 Hervé, archevêque de Reims 17, 18, 558, 559
 Hervé, comte en Bretagne 559
 Hervé du Bourg-Dieu 664, 665
 Hésiode 52
 Heudri 400, 402
 Hilaire (saint), évêque de Poitiers 347, 549, 607, 617
 Hilarianus 83
 Hildebert, évêque du Mans 211
 Hildegare, abbé de Saint-Denis 45
 Hildegare, prêtre 345
 Hildegare, voir Hildegare de Saint-Denis
 Hildegarde, épouse de Charlemagne 461
 Hildegarde, abbesse de Bingen 215, 216
 Hildemar, moine de Corbie 316
 Hildgar, évêque de Limoges 539
 Hilduin, abbé de Saint-Denis 277, 477, 480, 482, 484, 539, 541, 621
 Hildwin, évêque de Limoges 539
 Himiltrude, épouse de Charlemagne 461
 Hincmar, archevêque de Reims 13, 16, 17, 21, 48, 65, 87, 88, 271, 303, 307, 310, 342, 388, 557, 601, 604-611, 614
 Hincmar, diacre 610, 614
 Hincmar, évêque de Laon 610
 Hippolyte 82, 83
 Hisham II 129
 Hittorp, Godefroy 646
 Homère 52, 684
 Hondri, Hondris : voir Heudri
 Honorat (saint), archevêque d'Arles 617
 Honorius II 478, 484-486
 Hortin, Samuel 638, 639
 Huc d'Empuriès 133
 Hucbald de Saint-Amand 87, 97
 Hugo, Victor 222
 Huguccio de Pise 662
 Hugues I^{er} de Soissons 652, 653, 656
 Hugues II de Soissons 653-656, 659
 Hugues III de Soissons 655, 656
 Hugues de Vermandois, archevêque de Reims 16, 350, 489
 Hugues Capet 115, 123, 130, 131, 486, 623
 Hugues Chiliarque 710

- Hugues de Flavigny 164, 707
 Hugues de Fleury 201-211, 561, 562
 Hugues de Soissons 649, 650-652, 653, 655-659
 Hugues Farsit, voir Hugues II de Soissons
 Hugues le Grand, duc des Francs 346, 560
 Hugues, neveu de Charles Martel 456, 459
 Humbert, ermite 381
 Hyacinthe, Louis Nicolas 715
- I** _____
- Iavan 409
 Ibn 'Abd al-Ḥakam 670
 Ibn Abi Amir Al-Mansūr voir Al-Mansūr
 Ibn al-A' rābī 672
 Ibn al-Qūṭīyya 673
 Ibn an-Nadīm 673
 Ibn Ḥabīb 671
 Ibn Ḥawqal 674
 Ibn Khaldūn 407
 Ibn Ḥurradaḏbih 671
 Ibrāhīm b. Ya' qūb 673
 Idalguer, évêque 121
 Ildephonse (saint), archevêque de Tolède 165
 Ilger Bigod 179
 Immon, évêque de Noyon 88
 Ine, roi 232
 Innocent V, pape 663, 665-667
 Irénée (saint), évêque de Lyon 214
 Isaïe 661
 Isidore (saint), archevêque de Séville 53, 56, 79, 83, 84, 86, 155-160, 162-164, 166, 167, 203, 205, 208, 230, 341, 353, 392, 406, 408, 599
 Isidore, archevêque de Tolède 165
- J** _____
- Jacques (saint), apôtre 161
 Jaddus, grand prêtre 239, 246, 247
 Japhet 229, 230, 408
 Jason de Cyrène 589
 Jason, grand prêtre (175-172) 596
 Jean (saint), apôtre et évangéliste 213
 Jean VIII, pape 271, 335
 Jean X, pape 329, 332, 339
 Jean XIII, pape 490, 494, 495, 499, 500
 Jean-Baptiste (saint) 213, 264, 271, 510
 Jean Diacre 271, 618
 Jean, duc de Berry 511
 Jean d'Outremeuse 397-399, 401-404
 Jean de Gorze 381, 673
 Jean de Mandeville 229, 230
 Jean de Roquetaillade ofm 220
 Jean, évêque de Ravenne 239, 246
 Jean de Saint-Martin 631
 Jean de Salerne 377, 382
 Jean de Salisbury 387, 388, 390-396, 514
 Jean de Waha 357
 Jean, évêque d'Arezzo 568, 569, 572
 Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople 263
 Jeanne d'Arc (sainte) 220, 221
 Jean-Paul II, pape 222
 Jean, sire de Cons 720
 Jean Trithème 694
 Jérôme de Stridon (saint) 79, 80, 84, 170, 194, 204, 241, 245, 246, 310, 589, 599, 618, 644, 661, 662, 664, 665, 667, 668, 682-684
 Jésus-Christ 82, 99, 107, 118, 124, 127, 147, 157, 159, 191, 202, 213, 245, 303, 334, 365, 380, 394, 395, 467, 480, 658, 664-666, 668
 Jézabel 396
 Jiménez de Rada, Rodrigo 165, 166, 409, 411, 692
 Joachim, grand prêtre 592
 Joachim de Flore 216, 217, 218
 Joan Gaucelm 651

- John Hardyng 230
 John Tiptoft, earl de Worcester 229
 Jonas, évêque d'Orléans 96, 388, 392
 Jonathan, fils de Mattathias, frère de Judas Maccabée 592, 598
 Jordanès 244, 245
 Joscelin ou Josselin, comte d'Édesse 179, 182-185
 Joseph Scot 575-579, 581
 Josias 394
 Jourdain, évêque de Limoges 449, 538
 Jovien, empereur 466, 467
 Juan Gil de Zamora 166, 411
 Judas Maccabée 592, 593, 596, 598
 Judith, épouse de Louis le Pieux 60-62, 64, 65
 Judith, fille de Charles le Chauve 486
 Julien, archevêque de Tolède 609, 651
 Julien (saint), évêque du Mans 625
 Julien, empereur dit l'Apostat 466
 Justel, Henri 711
 Justin 79, 406
 Justinien 81, 83
 Justinien II 81, 83
 Juvénal 263
- L** _____
- Labbé, Philippe, s. j. 703-711
 La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste 714
 Ladislas II Jagellon 150, 151, 153
 Lagrange, Marie-Joseph, o. p. 222
 Lambert, comte en Bretagne 558, 559
 de Lamennais, Félicité 222
 Lamy, Jean-Robert 605, 614
 Landolf Sagax 466
 Lanfranc, abbé du Bec 664, 667
 Léa 265
 Lebeuf, abbé Jean 714
 Le Laboureur 714
 Léger, neveu du roi Arthur 170-172
 Leland, John 225-227
 Le Long, Jacques 605
 Le Michel, dom Anselme 605, 614
 Lenoble, Alexandre 724
 Le Nourry, Nicolas 605
 Leofric 566
 Léon I^{er}, pape 239-247
 Léon III, pape 247
 Léon IV, pape 340
 Leontia 271
 Léon Lacabane, Jean 724
 Léonard de Noblat (saint) 184, 187
 Leroy, Jacques, évêque de Bourges 708
 Létald de Micy 623-628, 631-635
 Létald, doyen de Saint-Aignan d'Orléans 628
 Leudesinde, abbesse d'Argenteuil 478
 Leudoinus, évêque de Modène 470
 Leutgaire, moine de Corbie 316
 Lieble, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés 716
 Litorius, évêque de Tours 546
 Liutberga 285
 Liuthard, chapelain de Bertha 278
 Liutprand, roi des Lombards 156
 Lothaire, roi de Francie occidentale 115, 118, 122, 129, 494
 Lothaire I^{er}, empereur 59-66, 280, 299, 321, 336, 449, 479-485
 Lothaire II, 271, 674
 Lothaire, gardien du trésor de Saint-Amand 91
 Louis II le Bègue, roi de Francie occidentale 462
 Louis II, roi d'Italie, empereur 336, 337, 338, 339, 342
 Louis III de Guise, cardinal, archevêque de Reims 351

- Louis IV d'Outremer, roi de Francie occidentale 346, 379, 386, 494
- Louis V 115, 127, 130
- Louis VI 482, 484, 485
- Louis IX, Saint Louis 676, 688
- Louis duc d'Orléans 510, 512
- Louis le Germanique 59, 61, 62, 85, 388
- Louis le Pieux 59, 60, 62, 63, 65, 83, 130, 280, 298, 436, 439, 440, 441, 446, 447, 450, 451, 452, 457, 458, 460, 461, 479-485, 540, 571, 592, 643, 672
- Loup, abbé de Ferrières 96, 280
- Loup, duc de Champagne 274
- Loup, évêque de Limoges 543, 544, 550
- de Lubac, Henri 222
- Luca de Penna, secrétaire d'Urbain V 685, 687
- Lucaïn 668
- Lucas, évêque de Tuy 155, 156, 160, 164-166, 410
- Lucio Marineo Siculo 412
- Lucius, roi de Bretagne 231
- Ludolph von Sudheim 229
- Ludwig, landgrave de Thuringe 232
- Lupicin (saint), père du Jura 356
- Lupold de Suchen voir Ludolph von Sudheim
- Lysias, proche d'Antiochus IV 593
- M**
- Mabilete 403
- Mabillon, dom Jean 490, 602, 603, 605, 624, 631, 632, 634, 654, 708
- Machiavel 221
- Macrobe 406
- Maffei, Scipion 606
- Magnéric, évêque de Trèves 366, 367
- Mahomet 77, 155-168, 187, 409
- Maïmonide 217
- Mamert, évêque de Vienne 617
- Mammon 233
- Manutius 688
- Marcellin, comte 310
- Marcianus Capella 279
- Marcien 83
- Marcien, évêque d'Arles 547
- Marco Polo 229
- de la Mare, Philibert 169
- Margarit i Pau, Joan, évêque de Gérone 413
- Marguerite d'Anjou 228, 234
- Marie (sainte), 99, 104, 105-107, 165, 296, 303, 468, 469, 510, 653
- Marie de Béthanie (sainte) 211, 265
- Marin, évêque d'Arles 547
- Marius Victorinus 661, 666
- Marquard Wild 638
- Marrier, dom Martin 703
- Martène, dom Edmond 583, 608-610, 703
- Marthe (sainte) 265
- Martial (saint), évêque de Limoges 435, 440, 442-444, 449, 450, 537, 541, 546, 547, 550
- Martin (saint), évêque de Tours 198, 299, 377, 379, 380, 382-386, 438, 617, 619, 621
- Martin de Vertou (saint) 626, 632
- Martin I^{er}, pape 91, 93, 94
- Mathieu, chanoine Jean-Baptiste 172, 174, 175
- Mathieu, évêque d'Albano 485
- Mathilde, abbesse de Notre-Dame de Soissons 654
- Mathilde, impératrice 201
- Matmonoc, abbé de Landévennec 571
- Matthias 589, 592, 597, 598
- Maur (saint) 634
- Maurice, empereur 261-264, 269-270
- Maxence, empereur 142, 143

Maxime 93, 156
 Maximinus (saint), voir Mesmin
 Meinwerk, évêque de Paderborn 381, 382
 Mélanie (l'Ancienne et la Jeune) 545
 Melaz 186-188
 Melot, Anicet 714
 Ménard, Hugues 610
 Menelas, grand prêtre (172-162) 596
 Mercure 695
 Merlin 219
 Mérolilan (saint) 345-348, 350
 Mérovée 170-172
 de Mesmes, Claude 708
 Mesmin (saint) 623-626, 628-629, 631-636
 Michal, fille de Saül 396
 Michel (saint) 532, 560, 621
 Michel Scot 691-702
 Milon de Saint-Amand 87-90, 92-95, 97, 98
 Mimiulf 264
 Mincius 244
 Minerve 467
 Miro Bonfill, évêque de Gérone et comte de Besalu 125, 127, 133
 Misac 470
 Moïse 77, 143, 145, 198, 202, 203, 204, 209, 210, 229, 387, 389, 393, 467, 580, 586
 Monnot, Jacques François Charles 717
 Montan 213
 Mordret 402
 Moringus, Gérard 357
 Muḥammad, émir 672, 673
 Mummola, abbesse de Bruyères 484
 Münzer, Thomas 222
 Murri, Romolo 222
 Museus, prêtre de Marseille 617

N _____
 Nalgod 382
 Namle, comte de Namur 403
 Napoléon I^{er} 99
 Napoléon III 99
 Narsès, grand laïc byzantin 263
 Nathan, prophète biblique 395
 Néron 396
 Neville, Anne 227, 228
 Neville, Cicely 228
 Neville, Isabelle 228
 Neville, Richard, earl de Salisbury 228
 Nicaise (saint), évêque de Reims 89
 Nicéphore le Patriarche 79
 Nicolas de Gorran, o. p. 661, 665
 Nicolas de Lyre, ofm 230
 Nithard 22, 59-66, 458
 Noé, patriarche 82, 203, 229, 407
 Norbert (saint) de Xanten 655
 Numma, voir Hermenric et Numma

O _____
 Odalric, évêque d'Aix-en-Provence 489
 Odalric, évêque de Reims 350, 489, 490
 Odo, duc d'Aquitaine, voir Eudes
 Odo, guéri par Syméon 374
 Odoacre, évêque de Limoges 540, 541
 Odon (saint), abbé de Cluny 377-380, 382-385, 450, 629
 Odon, abbé de Saint-Savin 438
 Odon de Cambrai 210
 OEillet de Saint-Victor, Victor-Simon 718
 Offa, roi anglais 231, 453-455, 457, 459, 460, 462-464
 Ogier 403
 Oliba Cabreta, comte de Cerdagne 121, 133
 Omer (saint) 93
 Onias III, grand-prêtre 598
 Orderic Vital 177-188

- Origène 204, 606
 Orose, Paul 79, 82, 241, 279, 306, 308, 309, 406, 408, 611, 673
 Otgar, archevêque de Mayence 296
 Ouen (saint), évêque de Rouen 421, 423, 457
 Ovide 411, 683
 Oyend (saint), père du Jura 356
- P** _____
- Pagnini, Antonio ou Sante 721
 Papias 662
 Paschase Radbert 96
 Paul (saint) 205, 206, 213, 265, 307, 310, 385
 Paul VI, pape 223
 Paul Aurélien (saint) 563
 Paul de Venise, voir Marco Polo
 Paul Diacre 29, 80, 81, 244-247, 314, 324, 325, 472, 622
 Paul, évêque de Narbonne 547
 Paule (sainte) 211
 Paulin de Périgueux 617
 Paulin, évêque de Nole 617
 Paulin, évêque de Trèves 549
 Pavillet, Joseph Nicolas 713-724
 Peiresc, Nicolas-Claude Fabri de 708
 Pélage 661, 664, 667, 668
 Pèlerin (saint) voir Peregrinus
 Penda 463
 Pépin I^{er} d'Aquitaine, fils de Louis le Pieux 65, 439, 450, 451
 Pépin II, fils de Pépin I^{er} d'Aquitaine 65, 448, 541
 Pépin III le Bref 77, 83, 285, 286, 289, 290, 397-404, 477-479, 482, 484, 485
 Pépin de Herstal, ou Pépin II, maire du palais 456
 Pépin l'Ancien 83
 Pépin le Bossu 284, 461-464
 Pépin, duc sous Dagobert I^{er} 40
 Pere de Puigvert, évêque d'Urgell 136
 Peregrinus (saint), évêque d'Auxerre 25
 Pere Tomic 412
 Peroni, Luca 721
 Perpétue (sainte) 249, 252-255
 Perroy, Edouard 33
 Petau, Alexandre 629
 Petau, Paul 629, 638, 704, 708
 Petermann, curé de Vignory 171
 Pétran (saint) 348
 Pétrarque 679, 680, 684-689
 Pétronille d'Aragon 111, 139
 Petronius Maximus 278
 Phèdre 263
 Philippe (saint), apôtre 511
 Philippe (saint), évêque d'Héraclée 259
 Philippe I^{er} 485
 Philippe II Auguste 232, 510, 512
 Philippe VI 720
 Philippe de Villette, abbé de Saint-Denis 511, 515, 519
 Philippe le Hardi, duc de Bourgogne 510, 512
 Philippe Mousket 398
 Philippe, familier d'Antiochus IV et rival de Lysias 593
 Phocas 53, 81, 267, 270-271
 Phoebade, évêque d'Agen 549
 Pie X, pape 222
 Pierre (saint), apôtre 11, 21, 28, 146, 194, 262, 264, 286, 307, 310, 334, 340, 538
 Pierre, moine de Maillezaïs 710
 Pierre Damien 210
 Pierre Daniel 638
 Pierre de Brezons de Saint-Flour 521-533
 Pierre de Jean Olieu 218, 219
 Pierre de Saint-Julien de Baleure 176
 Pierre (saint) de Tarentaise, voir Innocent V, pape

Pierre d'Orgemont, évêque de Paris 511
 Pierre le Chantre 393
 Pierre Lombard 663, 666
 Pierre Tudebode 192-193, 196
 Pierre Vascon 524
 Pinchart, chanoine 614
 Pintoin, Michel 512, 519
 Pionios (saint) 258
 Pithou, Pierre 638, 710
 Platon 230
 du Poirier, Jacques 714
 Pol Aurélien (saint) voir Paul Aurélien
 Polluche 631
 Polybe 599
 Pompée 81, 202, 274
 Pomponius Mela 406
 Ponsar, Jean-Baptiste 717, 719
 Poppon, archevêque de Trèves 366-368,
 371, 373, 375
 Porfyrius 576, 577
 Posenne (sainte) 348
 Potamius 607
 Primasius 645
 Priscien 51
 Priscus de Panium 244
 Proculus, proconsul d'Asie 544
 Prompte (sainte) 348
 Prosper d'Aquitaine 79, 241, 242, 244,
 245, 617
 Prudence 250, 616
 Prudence, évêque de Troyes 65, 609
 Pseudo-Aréopagite 394
 Pseudo-Bruno le Chartreux 663, 665
 Pseudo-Méthode 79
 Pseudo-Turpin 164, 399, 693
 Ptolémée 84, 671

Q

Quotvultdeus, évêque de Carthage 208

R

Raban Maur, abbé de Fulda, archevêque
 de Mayence 296, 297, 298, 576-579,
 581, 590-596, 598-600, 643, 691
 Rachel 265
 Radegonde (sainte) 278, 617
 Radon, abbé de Saint-Vaast 96
 Radus des Prés 403
 Raginmund, comte de Limoges 540
 Raimbert, évêque de Limoges 540, 541
 Ramon Berenguer I^{er} 132, 133, 135
 Ramon Berenguer III 135, 137
 Ramon Berenguer IV 111, 136, 137, 139,
 140
 Ramon d'Abadal i de Vinyals 115, 117,
 123
 Ramon II de Pallars 121
 Rampertus, évêque de Brescia 315-323,
 325-327
 Ranfroi, voir Hainfroi
 Raoul, archevêque de Bourges 448
 Raoul de Caen 193, 198
 Raoul de Laon 663
 Raoul Glaber 148, 177, 562, 563, 564
 Raoul, auteur des *Gestes des abbés de Saint-
 Trond* 357-359
 Raoul, roi 129
 Rathold, abbé 149
 Raymond Boyer 523
 Raymond d'Agiles 192, 194-196
 Reboul, archiviste 717
 Régimpert, évêque de Limoges 447, 542
 Réginon de Prüm 77, 81, 84, 86
 Remi (saint), évêque de Reims 21, 173,
 346, 348, 425, 426, 428, 430, 488, 492,
 493, 497
 Remi d'Auxerre 87, 383, 395, 594
 Remigibertus (sic), évêque de Limoges
 542
 Rémond, René 34

- Remus 11, 12
 Renaud, ermite 383
 Renaud, archevêque de Reims 485
 Renaud, comte d'Herbauges 558, 559
 René, comte d'Anjou 234
 Renerus de Reims 606
 Rénier de Saint-Laurent de Liège 357, 358, 359, 361
 Renosind, voir Eustadius
 Resende, André 167
 Rhodanius, évêque de Toulouse 546, 549
 Ricbod, petit-fils de Charlemagne 458
 Richard I^{er} roi d'Angleterre, Cœur de Lion 216
 Richard II, duc de Normandie 365, 366
 Richard III, roi d'Angleterre 226-228, 234
 Richard de Wassebourg 172
 Richard d'York 228
 Richer de Reims 22, 487, 488, 490, 492-495, 498-500, 610
 Rictrude, fondatrice de l'abbaye de Marchiennes 98
 Rigobert (saint), évêque de Reims 347
 Rigomer (saint) 710
 Rigord 518
 Robastre 403
 Robert I^{er}, roi de Francie occidentale 559
 Robert II le Pieux 133, 486
 Robert Hubert 631
 Robert le Moine 193, 198, 199
 Robert, abbé de Micy 627, 628
 Robin, Guillaume 602-604, 610, 611
 Rodrigue de Cerrato 166
 Rodrigue, roi wisigoth 408
 Roger Bacon, ofm 232
 Roger, neveu de Bohémond 187
 Roland 187
 Rollon, duc normand 23
 Romain (saint), père du Jura 356
 Romanus 51
 Romero, Oscar 222
 Romulus 11
 Rosmini, Antonio 222
 Rotrude, fille de Charlemagne 456, 461, 463, 464
 Rous, John 225-227, 230, 232, 233, 234
 Rousselot d'Hedival, Gérard 172
 Rufin, patriarche d'Aquilée 68, 80, 308
 Ruinart, dom Thierry 249, 602, 603, 605, 610
 Rurice I, évêque de Limoges 544, 546, 549
 Rurice II, évêque de Limoges 544, 549
 Ruricius Proculus 545
 Rusticana 263
 Rusticus 546
 Rusticus, évêque de Cahors 543
- S** _____
 Sacerdos, évêque de Limoges 543, 545
 Šā'id al-Andalusī 676
 Saleur, Jacques 171, 172, 175
 Salomon, roi d'Israël 77, 81, 137, 196, 202, 203, 274, 275, 301, 407
 Salomon, roi de Bretagne 572
 Salvius, proche de Cicéron 681
 Samuel, prophète biblique 390-393
 San Benedetto de Leno 315
 Sánchez de Arevalo, Ruy ou Rodrigo 413
 Sapor, voir Shâpûr
 Sardus 406, 413
 Sarrasin, chanoine Claude 715, 719
 Satan, voir Diable
 Saturnin (saint), évêque de Toulouse 250, 546, 547, 618, 621
 Saül 390-392, 395, 396
 Savonarole 221
 Sedulius Scottus 599
 Ségolène (sainte), abbesse de Troclar 709
 Seguinus, *magister* 163

Sellier, abbé 714
 Sénèque le Rhéteur 186
 Serge II, pape 310, 342
 Serge III, pape 336
 Sernin (saint), voir Saturnin
 Séron, chef hellénistique sous Antiochus
 Épiphanes 598
 Séulf, archevêque de Reims 17, 118
 Séverin du Norique (saint) 245
 Severus, évêque de Ravenne 466
 Seymour, John 231, 233
 Shâpûr 307, 310
 Sichaïre 422, 423
 Sidoine Apollinaire 277, 278, 280, 616,
 618, 621
 Sidrac 470
 Sigebert de Gembloux 357
 Sigebert III 275
 Sigebert 50
 Sigéric, archevêque de Cantorbéry 347
 Silius Italicus 406
 Simon de Gand 356, 359
 Simon de Kesaï 410
 Simplicius, évêque de Limoges 543, 545
 Sirmond, Jacques s. j. 609, 708
 Sisebut, roi wisigothique 83, 156
 Sixte (saint), évêque de Reims 11, 21
 Socrate, historien 303
 Socrate, philosophe 230
 Solin 406
 Soranzo, Raymond 685
 Sozomène 303
 Stanislas (saint) 150
 Stigand, archevêque de Cantorbéry 348
 Stodilon/Stodilus, évêque de Limoges
 438, 445, 448, 541
 Stremonius, voir Austremonie
 Sturzo, Luigi 222
 Suétone 28, 280

Suger, abbé de Saint-Denis 48, 177, 477-
 480, 482, 484-486
 Sulpice Sévère 383, 385, 621
 Sunifred II, comte d'Urgell 121
 Sunyer, roi 136
 Suzanne, épouse de Léger et fille de
 Sylvus, roi d'Écosse 170, 172
 Swanahilde, mère de Grifon Martel, 462
 Sylvestre I^{er}, pape 304, 306, 310, 334, 340
 Sylvestre II, pape, voir Gerbert d'Aurillac
 Syméon de Trèves (saint) 363-375

T

Tacite 277, 278
 Tancrede 188, 198
 Tassilon, 284-293, 457
 Taurus, préfet du prétoire d'Italie 546
 Thegan de Trèves 83, 439
 Theilhard de Chardin, Pierre 222
 Théoctista 261-272
 Théodebert 43
 Theodelinde, reine lombarde 211
 Théodemir (saint) 634
 Théodon, fils de Tassilon 284
 Théodore, médecin byzantin 263
 Théodoret de Cyr 303
 Théodorice 170
 Théodose I^{er}, empereur, 276, 279
 Théodose II, empereur, 428
 Théodrade, fille de Charlemagne 477,
 479, 480, 482, 484, 486
 Théodulf, évêque d'Orléans 279, 575-581
 Theodulus, évêque de Modène 466
 Théophylacte, consul 339
 Théophane le Confesseur 79
 Theotimus, médecin byzantin 263
 Thierry I^{er} 425
 Thierry II 43
 Thierry III 93
 Thierry IV 39

Thierry (saint), abbé du Mont-d'Or 21
 Thierry, comte de Los 720
 Thierry, évêque d'Orléans 626
 Thierry, évêque de Cambrai 88
 Thomas d'Aquin (saint), 217, 218, 606, 663-666, 668
 Thomas Becket (saint), archevêque de Cantorbéry 514
 Thomas More 234, 235
 Thomas Walsingham 357, 358
 de Thou, Jacques-Auguste 708
 Thubal 406
 Tibère 77, 257
 Tigran, roi d'Arménie 202
 Tilpin, archevêque de Reims 488
 Timothée (saint) 488, 494, 497
 Tiron, secrétaire de Cicéron 684
 Tite-Live 11, 12, 79, 277, 280
 Tolmar, chorévêque 373
 Totila, roi ostrogothique 470
 Trajan 274, 276, 396
 Trésain (saint) 348
 Trevet, Nicholas 230, 234
 Tristan 174
 Trogue Pompée 599
 Trophime (saint), évêque d'Arles
 Tudi (saint) voir Tugdual
 Tugdual (saint) 570
 Tullius, voir Cicéron
 Turpin 409
 Turpion 540
 Tyconius 645

U

Ubertin de Casale, ofm 219
 Ulprien 389
 Urbain II, pape 197
 Urbain V, pape 685
 Urie 394, 395
 Ursin (saint), évêque de Bourges 708

Usuard 548
 Uterpendragon 170, 174

V

Valentinien, empereur 616
 Valentinien III, empereur 242, 244
 Valeria, enterrée à Limoges 544, 548
 Valerius Adelphius Bassus 544
 Valerius, *comes* 544
 Valerius, préfet de cavalerie 544
 Valerius Proculus 544
 de Valois, Adrien 708
 Varillas, Antoine 688
 Varron 685
 Velius Longus 51
 Venance Fortunat 274, 276, 544, 545, 617
 Véran (saint) 348
 Vernier, Benoît, moine de Saint-Sulpice de Bourges 709
 Vespasien 81, 277
 Victorin, évêque de Paris 547
 Vierge, voir Marie (sainte)
 Vignier, Jérôme, oratorien 169, 172, 173
 Villiers du Terrage, Marc Étienne 716
 Vincent de Beauvais, o. p. 231
 Vincent de Saragosse (saint) 616
 Vion d'Herouval voir Vyron d'Hérouville
 Virgile 52, 55, 56, 57, 89, 411, 683
 Vivien 299, 300
 de Voisin, Joseph 610
 Vortigern 231
 Vulfaius 88
 Vyron d'Hérouville, Antoine 631, 708

W

Waïfre, duc d'Aquitaine 403, 404
 Walahfrid Strabon 364
 Wandrille (saint), abbé fondateur de Fontenelle 455, 456
 Waratton, maire du palais 456

- Warnerus, *magister* à Saint-Syméon 373-376
- Warremundus, roi anglais 231
- Waudru (sainte) 652
- Wazon, évêque de Liège 210
- Wesley, John 222
- Wicbold, abbé 460
- Wicbold, moine de Fontenelle 456
- Wigbod 580, 581, 585, 586
- Wigerich, écolâtre de Saint-Syméon 373
- William de la Pole 234
- William de Newburgh 234
- Witlaic, abbé de Fontenelle 456
- Worcester, William 226, 235
- Wrdisten, abbé de Landévennec 567, 568, 570, 572
- Wrmonoc 563
- Wynfried, voir Boniface
- Y** _____
- Yahvé 390, 391, 395
- Yvain 174
- Yves, évêque de Chartres 201, 211
- Z** _____
- Zénon, évêque de Vérone 465, 606
- Zéphyrin, pape 214
- Zoé (sainte) 257
- Zundel, Maurice 223

INDEX DES NOMS DE LIEUX

- A** _____
- Abou Dhabi 34
- Adige 470, 472
- Afrique 156, 158, 164
- Agaune 80, 105, 356
- Aisne (rivière) 346, 347, 429
- Aix-la-Chapelle 102, 105, 107, 577, 651
- Aix-en-Provence 489
- Albano 485
- Alep 182
- Alésia 405, 406
- Alger 33
- Allemagne 103, 197
- Allofroy, grange dépendant de l'abbaye
d'Auberive 174, 175
- Andalousie 406
- Andelot en Bassigny 171, 172
- Angers 502, 549
- Angleterre 77, 80, 172, 225, 229, 234,
278, 454-463, 675, 676
- Anjou 234, 383
- Antioche 178, 181, 182, 185, 198, 365
- Apennins 471
- Aquitaine 65, 130, 286, 299, 384, 400,
461, 462
- Aragon 111-113, 138-140, 412
- Arcis-sur-Aube 617
- Ardenne (forêt) 41, 351
- Argenteuil 477-486
- Argenteuil, Saints-Pères 486
- Argenteuil, Sainte-Marie-Saint-Pierre-et-
Saint-Paul 478
- Arménie 307
- Arras 88, 96, 97, 347
- Arras, Saint-Vaast 86, 88
- Astorga 408
- Asturies 77
- Athènes 333
- Attigny 271
- Attique 683
- Auberive, abbaye 174
- Augsbourg 284
- Austrasie 40, 42, 86, 275, 400, 402, 459
- Auteuil 719

- Autriche 103
 Auvergne 401
 Auxerre 19, 24, 25, 26, 27, 29, 638, 643, 647
 Auxerre, Saint-Germain 357, 359, 360, 646
 Auxerrois 646
 Avignon 219, 220, 502, 651, 685
 Avon 225
 Aykallah 268
- B** _____
- Babylone 81, 203
 Babylone en Égypte 365
 Badajoz 411
 Bagdad 179, 180, 185, 186
 Balaguer 411
 Bâle 219
 Balkans 271
 Barcelone 111-114, 116, 118, 122, 128-131, 134-140, 410, 591, 672
 Bari 85
 Barisis 98
 Bassigny 171, 175
 Baume 377, 378, 380, 381, 382, 383, 384
 Bavière 104, 283, 284, 290, 373, 375, 457
 Bedford 233
 Beinwill, en Suisse 651
 Béja 408
 Belgique seconde 425
 Belgrade 366
 Bénévent 288
 Berne 638, 640
 Berry-au-Bac 347
 Besalu 121, 125, 138, 139
 Bethléem 365
 Bétique 405, 409
 Betsour 598
 Bicêtre 512
 Blain 559
- Bohème 104
 Bologne (Italie) 409, 692
 Bologne, près de La Crête 171, 174
 Bolzano 284
 Bordeaux 175
 Bosworth 228
 Boulogne 457
 Bourges 179, 422, 547, 707
 Bourges, collège Sainte-Marie 704-705
 Bourges, Sainte-Chapelle 511
 Bourges, Saint-Sulpice 709
 Bourgogne 86, 174, 378, 401, 638, 643, 677
 Bracciano (lac de) 145
 Brême 19
 Brémule 180
 Brescia, San Faustino Maggiore 315, 316
 Brescia, San Salvatore 315
 Brescia, Santa Maria 317
 Brescia, Sant'Andrea 317, 318
 Bretagne 174, 178, 230, 235, 305
 Brezons (Cantal) 521-532
 Brezons (rivière) 523, 525, 532
 Brindes 681
 Bruyères 484
 Byzance (voir Constantinople)
- C** _____
- Cadix 164, 406, 407, 408, 409, 411
 Caire 365
 Calais 347
 Cambrai 19, 358
 Cambridge 227, 232
 Cantorbéry 460
 Carladez 522, 525
 Carthage 56, 57, 81
 Castille 412
 Catalogne 111-114, 116, 122-123, 128-132, 137-140
 Catalunya (voir Catalogne)

Caucase 102
Cerca-Formigine 471
Cerdagne 116, 121, 125, 138, 139
Cézens 522-531
Chalcédoine 83
Châlon 171
Chalon-sur-Saône 176, 417, 419
Chalon-sur-Saône, basilique Saint-Marcel
417, 419
Châlons-en-Champagne 60
Champagne 274, 346, 430
Champs catalauniques 171-173
Chartres 208, 485
Château-Chalon 382
Chelles 461, 462
Chelsea 460
Chester 348
Chine 671
Chypre 676
Civaux, en Poitou 176
Clairvaux 650
Clermont 178, 197, 277, 540
Clichy 433
Cluny 377, 379, 380, 382, 384, 521
Collioure 412
Compiègne 129
Constantinople 84, 85, 102, 107, 181-
183, 262-265, 269, 270, 278, 365, 407,
456, 674, 676
Constantinople, Saints-Apôtres 307
Conquereuil 563
Corbie 316, 594, 654
Cordoue 116, 125, 129, 158, 407, 408,
673, 694
Cordoue, Sainte-Eulalie 159
Cornouaille 557-573
Cornwall 565, 566, 567
Corvey 80
Côtes d'Armor 573
Côtes-du-Nord 573

Coventry 233
Cracovie 150-152
Cracovie, Saint-Florien 150
Cracovie, Saint-Waclaw 150
Crète 676
Cuixà, Saint-Michel 121, 381

D

Danube 244, 284
Déols 707
Devon 49, 566
Dijon 564
Domnonée 563, 564
Dorestad 458
Doubs 717
Douzy 271
Durham 459

E

East Anglia 460
Èbre 112, 137
Écosse 234, 351
Édesse 179, 181, 182, 186
Égypte 103, 143, 158, 201, 263, 267, 308,
389, 671, 673, 676
Elne 651
Elnone, abbaye Saint-Amand 87, 88,
90-94, 96-98
Empire romain 81, 83, 429
Espagne 114, 137, 138, 156, 158, 162-
164, 166-168, 398, 399, 400, 402, 405-
413, 670, 673, 674, 676, 692
Étampes 43
Euphrate 182
Évora 167
Évreux 456
Exeter 49

F

Faremoutiers 617
Farreyre, mas de (Cantal) 532

- Flandres 401
 Fleury 161, 208, 210, 356, 381, 384, 498, 563, 594, 623, 638
 Florence 221, 721
 Fontenelle 81, 355, 356, 358-361, 455, 456, 457, 458, 463, 464
 Fontenoy 60, 61, 62, 65, 66
 France 183, 185, 284, 399, 402, 674, 675, 676
 Francfort 577
 Francie 378, 455, 457
 Francie du Nord 358
 Frioul 329, 468
 Frise 459
 Froidmont 349
 Fulbroke 233
 Fulda 80, 296, 297, 336, 576, 577, 590, 593
- G** _____
 Galles (pays de) 225, 228, 234
 Gand 89, 90, 97, 98
 Gand, Saint-Bavon 89
 Gand, Saint-Pierre 90, 98
 Gaule 197, 201, 277, 634, 673
 Gaule septentrionale 425, 426
 Gaza 239
 Gembloux 161, 357, 358, 361
 Germanie 51, 57, 273, 281, 291, 358, 459
 Gérone 116, 118, 412
 Gien 512
 Grèce 56, 681
 Grunwald 150
 Gruyères 349
 Guy's Cliffe 226, 227
 Gyrd (comté) 348
- H** _____
 Hambourg 19
 Hamwic 457
 Hasungen 382
 Hautvillers (dioc. Reims) 303
 Héraclée du Pont 405
Herio, 436
 Hersfeld 381
 Hongrie 410
- I** _____
 Imphy (Nièvre) 33
 Inde 104, 307
 Ingelheim 284
 Irak 405, 671
 Irlande 234, 307
 Israël 158, 275, 388, 389, 394, 661
 Issoire 547
 Italie 56, 145, 201, 239, 240, 244, 245-247, 284, 288, 291, 329-343, 461, 674, 692, 721
- J** _____
 Jaffa 229, 230
 Jérusalem 81, 106, 107, 108, 137, 147, 179, 181, 185, 191, 192, 197, 198, 201, 203, 205, 239, 240, 247, 365, 367, 594
 Jérusalem, mur des Lamentations 223
 Jérusalem, Saint-Sépulcre 196, 198
 Joppé 598
 Jourdain 100, 365
Jucundiacum, voir Le Palais-sur-Vienne
 Juda 394
 Judée 589, 592
 Jumièges 457
- K** _____
 Kairouan 407
 Kent 231, 278, 460, 463
 Kharput 182, 183, 185-187
 Kopestryn 151
- L** _____
 La Boyle (Cantal) 524
 La Corogne 408, 412

La Crête, abbaye en Haute-Marne 169-176
 Landévennec 568-571
 Langres 171-174
 Languedoc 137
 Laon 130, 347, 386, 402, 430
 Lapple 348
 Latium 468, 469
 Lechfeld 284
 Le Mans 19
 Le Mans, monastère de la Couture 628
 Leofwine (comté) 348
 León 160, 409, 410
 Le-Palais-sur-Vienne (*Jucundiacum*) 436, 439, 447, 448
 Lérida 117
 Leuze 98
 Lichfield (Mercie) 460
 Liège 19, 361
 Liège, Saint-Laurent 355, 357-360, 606
 Limoges, 538-552
 Limoges, Saint-Augustin 549, 552
 Limoges, Saint-Martial 357, 359, 435-451, 711
 Limoges, Saint-Michel aux Lions 550
 Limoges, Saint-Paul : 550, 552
 Limoges, Saint-Pierre au Sépulchre 548-550, 552
 Limoges, Sainte-Marie de la Règle 441
 Lisbonne 167
 Lisieux 86
 Lituanie 150, 151
 Lobbes 356, 358, 359, 498, 499
 Loire (fleuve) 358, 572, 643
 Londres 225, 228, 230, 231
 Longchamp 722
 Lorraine 130, 131, 171, 400
 Lorsch 83, 86, 577
 Lotharingie 358
 Luxembourg 720

Lvov 151

M

Ma'arrat al-Nu'mân 194, 195
 Macédoine 239
 Machault 351
 Maine 181, 187, 627
 Malmesbury 51
 Malte 721, 723
 Manresa 412
 Mantoue 52
 Marchienne 98
 Mariëngaarde, en Frise 355, 357, 359
 Marne 348, 430
 Mayence 577
 Ménfö 148
 Mercie 291, 348, 454, 455, 463
 Mérida 409
 Metz 19, 26, 27, 369, 400
 Meuse 349
 Meynial (Cantal) 524, 525
 Micy, abbaye Saint-Mesmin 623, 624, 626-628, 630, 631, 634, 635, 638
 Milan 721
 Modène 465-472
 Monglane, en Aquitaine 403
 Mons, abbaye 652
 Montaigu 719
 Mont *Indiciacus* (Cantal) 521
 Montpellier 502
 Montréal (Cantal) 523, 524, 526-530
 Montrieux, chartreuse 651
 Mont Sinaï 365
 Morbihan 573
 Moselle 349
 Mouzon 349, 350, 361, 496
 Murachna 151

N

Namur 403
 Nancy 170-172

- Nanterre, Université Paris X 33
 Nantes 401
 Na Skalce 150
 Naples 19, 26, 674
 Narbonne 408
 Navarre 412
 Neustrie 40, 402, 456, 462, 464, 541, 558, 559
 Nevers 33, 34, 710
 Nicée 307, 310
 Nil 365
 Nîmes 549
 Ninive 158
 Noirmoutier, voir *Herio*
 Normandie 233, 234, 365
 Northumbrie 51, 459, 460
 Noyon 88, 91, 130, 400
 Numance 412
 Nursling (Nhutscele) 50
- O** _____
- Orléanais 623, 624, 626, 634, 636, 638
 Orléans 400, 402, 502, 579, 594, 617, 634, 638, 643, 722
 Orléans, Saint-Aignan 627
 Osona (Vic) 116, 118, 122, 409, 410
 Ouessant 563
 Oxford 225, 227, 229, 231, 231, 232
- P** _____
- Paderborn 381, 461
 Paissy 429, 430
 Palestine 100
 Pallars 121
 Panaro 471
 Paris 39, 185, 231, 274, 383, 399, 402, 403, 409, 485, 502, 643, 676, 715-717, 719, 720, 722
 Paris, Notre-Dame 509, 511, 514-516, 519, 715
 Paris, Cité Universitaire 33, 34
 Paris, Collège de Clermont 704-705, 707
 Paris, Conciergerie 513
 Paris, Lycée Louis-le-Grand 33
 Paris, Parlement 509-519
 Paris, Saint-Antoine 717
 Paris, Saint-Esprit 717
 Paris, Saint-Germain-des-Prés 80, 602, 654, 716, 722
 Paris, Saint-Honoré 717
 Paris, Saint-Médard 222
 Paris, Saint-Victor 717
 Paris, Sainte-Chapelle 717
 Paris, Sainte-Opportune 717
 Paris, Val-de-Grâce 717
 Pavie 145, 147, 329, 336
 Pays de Galles 225, 234, 566
 Périgueux 549
 Perpignan 651
 Pforing 284
 Phrygie 214
 Picardie 346
 Pierrefort (Cantal) 524
 Planèze 522
 Pò 142, 471
 Poher 561, 572
 Poitiers 278
 Poitiers, Sainte-Croix 617
 Poitou 234
 Ponthion 342
 Pont Milvius 142, 143, 305, 306, 310, 311
 Port-Vendres 412
 Porto 412
 Pouzzoles 681
 Prato 679, 686
 Prémontré 656
 Proche-Orient 598
 Provence 137, 138
 Prye (Nièvre) 33

Q _____
 Quarré-les-Tombes, en Bourgogne du nord 175
 Quentovic 454, 457, 458
 Queyroix 438
 Quierzy 445, 609

R _____
 Ramsey 232
 Ratisbonne, voir Regensburg
 Ravenne 19, 246, 329, 336, 466
 Redon 567
 Regensburg 86, 148, 149
 Reichenau 316
 Reims 11, 12-14, 16, 17, 18, 19, 21, 22-29, 48, 65, 87-89, 100, 273, 274, 309, 345-350, 425, 430, 431, 485, 487-490, 493, 557, 558, 601
 Reims, Palais du Tau 99, 109
 Reims, Porte Bazée 348
 Reims, Porte de Mars 11, 12, 348
 Reims, Saint-Côme-et-Damien 497
 Reims, Saint-Hilaire-hors-les-murs 11, 345, 350
 Reims, Sainte-Marie 11
 Reims, Saint-Michel 347
 Reims, Saint-Pierre-le-Bas 347
 Reims, Saint-Remi 18, 347, 348, 487-490, 492-500, 601, 604, 611
 Reims, Saint-Symphorien 350, 351
 Reims, Saint-Timothee 487-497, 499-500
 Reims, Saints-Apôtres 350
 Renaix 98
 Rennes 563
 Rhénanie 375
 Rhin 41, 42, 46, 358, 361, 462, 464
 Ripoll 117, 121, 140
 Roie 374
 Rome 11, 19, 21, 28, 51, 56, 57, 77, 85, 126, 142-145, 147, 153, 155, 156, 220,

223, 231, 240-242, 244-247, 263, 264, 266, 276, 277, 279, 287, 296, 297, 303, 333, 335, 337, 339, 346, 347, 351, 369, 378, 381, 385, 402, 460, 461, 471, 478, 487, 492, 577, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 672, 674, 680, 685, 694

Rome, Capitole 546
 Rome, Latran 91, 93, 107, 692
 Rome, Saint-Paul-hors-les-murs 301, 379, 385
 Rome, Saint-Pierre 146, 147, 247, 329, 337, 338, 339, 341, 342
 Roncevaux 404, 541
 Rouen 220, 365, 457, 559
 Ruthérie 151

S _____
 Sagonte 406
 Saint-Alban (Hertfordshire) 357
 Saint-Amand 27, 87, 90, 582
 Saint-Arnoul 107
 Saint-Benoît-sur-Loire, voir Fleury
 Saint-Bertin : voir Sithiu
 Saint-Clair-sur-Epte 559
 Saint-Denis (près de Paris) 39, 40, 44-46, 48, 100, 451, 477-486, 509-519, 629, 630, 631, 722
 Saint-Émiland (dioc. d'Autun) 174
 Saint-Évroul d'Ouche 177, 178, 186, 187
 Saint-Étienne-à-Arne 351
 Saint-Étienne-des-Grès 510, 512
 Sainte-Catherine du Mont-Sinaï 365
 Sainte-Croix de Quimperlé 569
 Sainte-Marie de Bethléem 365
 Sainte-Marie de la Règle, voir Limoges, abbaye Sainte-Marie de la Règle
 Sainte-Marie de Warwick 225, 226
 Saint-Flour (Cantal) 521, 522, 530
 Saint-Gall 360
 Saint-Georges de Windsor 231

- Saint-Jean de Latran 146
 Saint-Junien de Nouaillé 438, 447
 Saint-Maurice d'Agaune, voir Agaune
 Saint-Michel de Cuxa ou Cuixà, voir Cuixà
 Saint-Mihiel 360
 Saint-Ouen 39
 Saint-Pierre de Beaulieu-sur-Dordogne
 448
 Saint-Pierre de Mont-Blandin 90, 98
 Saint-Pons de Thomières 591
 Saint-Riquier 63, 360, 361, 457, 458, 464
 Saint-Trond 357, 358
 Saint-Wandrille, voir Fontenelle
 Saint-Yrieix 451
 Salisbury 228
 Salzbouurg 461
 Samos 333
 San Benedetto de Leno 315
 San Juan de la Peña 411
 Santa Maria de Ripoll 116, 126
 Santa Maria de Serrateix 133
 Sant Benet de Bages 136
 Sant Cugat 118
 Sant Feliu de Guixols 122, 133
 Sant Joan de les Abadesses 116
 Sant Père de les Puelles 123
 Sant Pol de Mar 122
 Saragosse 185
 Sardaigne 406
 Saxa Rubra 143
 Savoie 400, 402
 Scarpe 92
 Scythie 410
 Secchia 471
 Ségovie 409, 411
 Seine 361, 480, 718
 Seligenstadt 366
 Senlis 130
 Sens 643
 Séville 53, 56, 157, 160, 162, 165, 408,
 410, 413
 Sexfontaine 173
 Sezze 334
 Sherborne 51
 Sicile 405, 544, 545, 674, 676, 691, 692,
 694
 Sidon 56
 Sithiu, Saint-Bertin 93, 356, 358-360
 Soissons 40, 47, 48, 400, 461, 485, 594,
 652, 659
 Soissons, Notre-Dame 40, 59, 653
 Soissons, Saint-Crépin le Grand 652
 Soissons, Saint-Jean-des-Vignes 652, 655,
 656
 Soissons, Saint-Médard 40, 44, 594, 652,
 654
 Soissons, Sainte-Geneviève 652
 Solignac 441, 442, 444, 541, 545, 554
 Sorbonne 717
 Soudan 102
 Stonehenge 231
 Strasbourg 59, 61, 66, 421
 Strathclyde 566
 Syracuse 365
 Syrie 182, 214
 Székesfehérvár 148
- T** _____
- Tarazona 410, 413
 Tarente 81
 Tarragone 137, 188, 407, 408, 412
 Terre promise 158
 Terre sainte 100, 105, 106, 107, 197, 229,
 381
 Tewkesbury 228
 Théroouanne 93
 Thin, monastère 496, 500
 Tholey 366
 Thrace 214

- Thuringe 275
 Tibre 55, 56
 Tjepido 471
 Tolède 165, 399, 406, 407, 408, 409, 410, 692
 Toscane 686
 Tosti (comté) 348
 Toul 19, 275, 381
 Toulouse 445, 502, 540, 544, 546, 547, 618
 Tournai 88, 89, 91, 93
 Tours 299, 384, 385, 420, 546, 575, 617, 619, 645
 Tours, Saint-Martin 299, 377, 383, 384, 431, 432, 438, 440, 451
 Transylvanie 102
 Trégor 570
 Trente 221, 284, 323
 Trèves 19, 86, 275, 305, 364-366, 368, 370, 372-375, 550, 616
 Trèves, Porte Noire 366, 371, 375
 Trèves, Saint-Martin 366
 Trèves, Saint-Syméon 371, 373-375
 Troie 79, 83, 186
 Troyes 65
 Tunis 676
 Tusculum 682
 Tusey 271, 609
 Tyr 241, 331, 334
- U** _____
 Ullastret 133
 Urgell 116, 119, 121, 133, 135, 138, 139, 411
- V** _____
 Val de Loire 631
 Valence 547, 548, 549
 Vannetais 564
 Vatican 351
 Vatican II (concile) 222, 269
- Vaubeton 176
 Véennes 448
 Vendresse 430
 Verdun 19, 61, 300, 366, 381, 490
 Verdun, Saint-Paul 366
 Vérone 145, 468, 470, 472
 Vérone, Saint-Zénon 470
 Verthon 720
 Vexin 181
 Vézelay 176
 Via Cassia 143
 Via Emilia 471
 Via Flaminia 143
 Vic-Osona (voir aussi Osona) 116, 118 122, 409, 410
 Vic-sur-Aisne 655
 Vienne (cité de la vallée du Rhône) 82, 86
 Vienne (rivière) 436
 Ville-en-Tardenois 351
 Villers 361, 362
 Villey, église Sainte-Madeleine 173
 Vindonisse 430
- W** _____
 Warwick 225-231
 Weser (rivière) 41, 42, 44
 Wessex 232, 348, 460, 560, 566
 Westphalie 232, 373, 375
 Winchester 348, 566
 Windsor 231
 Worcester 226, 227, 229
 Worms 284, 287, 462, 591
- Y** _____
 Ynne 720
 York 231
 Yveline (*sic*) 479, 484
- Z** _____
 Zamora 412
 Zengi 182

INDEX DES NOMS DE MANUSCRITS

- B** _____
- Barcelona, Catedral 64 : 589-600
- Berlin, Staatsbibliothek-Preussischer Kulturbesitz lat. Fol. 691 : 647
- Bern, Bibliotheca Bongarsiana AA90, fgr. 29 : 626
- Bern, Burgerbibliothek 51 : 637-648
- Bern, Burgerbibliothek 56 : 643
- Bern, Burgerbibliothek 83 : 22
- Bern, Burgerbibliothek 212 : 575, 578, 582
- Bern, Burgerbibliothek 344 : 643
- Bern, Burgerbibliothek A 4.1 : 639
- Brescia, Biblioteca Queriniana, A I 8 : 322, 323
- Brescia, Biblioteca Queriniana, A I 12 : 322, 323
- Bruxelles, B.R., 10807-11 : 606
- C** _____
- Cambridge, Corpus Christi College, 110 : 229
- Cambridge, Corpus Christi College, 173 : 566
- Châlons-en-Champagne, A.D. Marne, dépôt Reims, 56 H 1029 : 348
- D** _____
- Dôle, BM 309 : 382
- Douai, BM 857 : 98
- E** _____
- Einsiedeln, Stiftsbibliothek 247 : 372
- Épinal, BM 147 (*olim* 67) : 373
- F** _____
- Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Plut.89, Sup.38 : 698-702
- G** _____
- Gand, Bibliothèque universitaire 224 : 90
- L** _____
- Laon, BM 137 : 611
- Leiden, Universiteitsbibliotheek, Voss. Lat. Q 41 : 27
- Leiden, Universiteitsbibliotheek, Voss. Lat. Q 60 : 27
- London, British Library, Additional 48976 : 226

- London, British Library, Cotton Julius E 4 : 227
- London, British Library, Cotton Tiberius A.vi : 566
- London, British Library, Cotton Tiberius B.iv : 566
- London, British Library, Cotton Tiberius C. I : 566
- London, British Library, Cotton Vespasian A 12 : 229
- London, British Library, Harley 3026 : 647
- London, British Library, Lansdowne 882 : 226
- London, British Library Royal.B.XIX : 22
- London, College of Arms, Warwick Roll : 226
- M** _____
- Marbourg, Hessisches Staatsarchiv, ms. 319, Pfarrei Spangenberg Hr. 1 : 57
- Modena, Bibl. capitolare, O.I.4 : 469
- Mons, Bibliothèque centrale de l'université Mons-Hainaut, ms 62/195 : 647
- Montpellier, École de Médecine H.77 : 647
- M ü n c h e n , B a y e r i s c h e Staatsbibliothek, cdm 849 : 698-702
- M ü n c h e n , B a y e r i s c h e Staatsbibliothek, cdm 14046 : 593
- N** _____
- New Haven, Yale University, Beinecke 643 : 589, 590, 600
- O** _____
- Orléans, BM 191 : 589-592, 594-597, 600
- Orléans, BM 328 : 631
- Orléans, BM 1432 : 631
- Oxford, Bodleian Library, Ashmole 839 : 226
- Oxford, Bodleian Library, Dugdale 14 : 226
- Oxford, Bodleian Library, Laud 636 : 566
- Oxford, Bodleian Library, Twyne 21 : 227
- P** _____
- Paris, AnF, LL 362 (*olim* 465) : 509
- Paris, AnF, LL 1326 : 509
- Paris, BnF, Aljamiado 774 : 163
- Paris, BnF, Champagne 27 : 614
- Paris, BnF, Duchesne 74 : 609
- Paris, BnF, fr. 4945 : 173
- Paris, BnF, fr. 5310 : 173
- Paris, BnF, lat. 1 : 299
- Paris, BnF, lat. 5/2 : 440
- Paris, BnF, lat. 311 : 663
- Paris, BnF, lat. 776 : 167
- Paris, BnF, lat. 2185 : 647
- Paris, BnF, lat. 2421 : 577
- Paris, BnF, lat. 2469 : 442
- Paris, BnF, lat. 2484 : 650
- Paris, BnF, lat. 4892 : 710
- Paris, BnF, lat. 4963 : 203
- Paris, BnF, lat. 5366 : 628, 631-636
- Paris, BnF, lat. 5609 : 604
- Paris, BnF, lat. 5926 : 707
- Paris, BnF, lat. 5927 : 707
- Paris, BnF, lat. 9493 : 610
- Paris, BnF, lat. 9740 : 374
- Paris, BnF, lat. 9767 : 707
- Paris, BnF, lat. 9768 : 22, 59
- Paris, BnF, lat. 10397 : 605
- Paris, BnF, lat. 11622 : 610
- Paris, BnF, lat. 11777 : 603, 605
- Paris, BnF, lat. 11902 : 610
- Paris, BnF, lat. 11924 : 605, 611, 614
- Paris, BnF, lat. 12593 : 654
- Paris, BnF, lat. 12699 : 603

Paris, BnF, lat. 13070 : 602, 604
Paris, BnF, lat. 13071 : 605
Paris, BnF, lat. 13072 : 605
Paris, BnF, lat. 13819 : 614
Paris, BnF, lat. 14443 : 665, 666
Paris, BnF, lat. 14625 : 203, 205, 207, 208
Paris, BnF, lat. 15276 : 663, 665, 667
Paris, BnF, lat. 15601 : 663
Paris, BnF, lat. 17189 : 610
Paris, BnF, lat. 18610 : 604
Paris, BnF, Moreau 791 : 169-176
Paris, BnF, n.a.fr. 4336, n° 21 : 382
Paris, BnF, n.a.l. 1453 : 647
Paris, BnF, suppl. grec. 279 : 608, 610
Paris, Bibliothèque mazarine, 2013 : 203,
205

Q

Quimper BM 16 : 568

R

Reims, BM 118 : 610
Reims, BM 125 : 645
Reims, BM 129 : 606
Reims, BM 132 : 604
Reims, BM 348 : 606
Reims, BM 385 : 607
Reims, BM 1148 : 614
Reims (départ), Archives départementales
Marne, 56 H 1029 : 348

S

Saint-Omer, BM 697 : 22
Saint-Omer, BM 706 : 22
Sankt-Gallen, Stiftsbibliothek 75 : 645

Sankt-Gallen, Stiftsbibliothek 295 : 600
Salamanque, Biblioteca Universitaria
2540 : 167
Santiago de Compostela, Archivo de la
Catedral, codex Calixtinus : 399

T

Trente, Biblioteca Comunale, 1566 : 323
Troyes, BM 160 : 662
Troyes, BM 728 : 647
Troyes, BM, 273^{bis} : 650
Troyes, BM, 433 : 650, 651

V

Valenciennes, BM, 92 : 647
Valenciennes, BM, 501 : 90
Valenciennes, BM, 502 : 90, 97
Vaticano, Biblioteca Apostolica Archivio
S. Pietro C.137 : 647
Vaticano, reg. christ. l 124 : 296, 298
Vaticano, Reg. lat. 116 : 208
Vaticano, Reg. lat. 326 : 607
Vaticano, Reg. lat. 528 : 625, 628, 630-
636
Vaticano, Reg. lat. 669 : 628
Vaticano, Reg. lat. 705 : 708
Vaticano, Reg. lat. 5319 : 620
Venise, Bibl. naz. di San Marco, lat. XII,
45 : 329
Verona, Bibl. Capitolare, DCCCCLVI,
fasc. 1°, n° 5 : 606

W

Wien, Nationalbibliothek 652 : 298

TRAVAUX DE MICHEL SOT

1. LES *GESTA EPISCOPORUM* : ÉTUDES D'ENSEMBLE

- 1.1 « Organisation de l'espace et historiographie épiscopale dans quelques cités de la Gaule carolingienne », dans B. Guenée (dir.), *Le Métier d'historien au Moyen Âge*, Paris, 1977, p. 31-44.
- 1.2 « Historiographie épiscopale et modèle familial au IX^e siècle », *Annales ESC*, 1978, p. 433-449.
- 1.3 « Arguments hagiographiques et arguments historiographiques dans les *Gesta episcoporum* », dans *Hagiographie, culture et société (IV^e-XII^e siècles)*, Paris, Études augustinienne, Collection des études augustinienne. Série Antiquité, 1981, p. 95-104.
- 1.4 *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », 37, 1981.
- 1.5 « Rhétorique et technique dans les préfaces des *Gesta episcoporum* (IX^e-XII^e siècles) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 28, 1985, p. 181-200.
- 1.6 « Une approche génétique du texte d'histoire des évêques en Occident (IV^e-XI^e s.) : contexte local et contexte universel », dans S. Sato (dir.), *Genesis of historical Text, Text/Context* [Studies for the Integrated Text Sciences (SITES), Proceedings of the 4th International Conference, Nagoya (Japon), 16-17 septembre 2004], Nagoya, Graduate School of Letters, Nagoya University, 2005, p. 59-71.

2. L'ÉGLISE DE REIMS AU X^e SIÈCLE ET SON HISTORIEN, FLODOARD

- 2.1 *Un historien et son Église au X^e siècle : Flodoard de Reims*, Paris, Fayard, 1993, (Deuxième prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres).
- 2.2 « Séulf, archevêque de Reims (922-925), et les origines de la crise rémoise dans l'œuvre de Flodoard », dans *Media in Francia. Mélanges offerts à Karl-Ferdinand Werner*, Paris, 1989, p. 471-484.
- 2.3 « Le mythe des origines romaines de Reims au X^e siècle », dans *Rome et les Églises nationales (VII^e-XIII^e siècles)*, Publications de l'Université de Provence, 1991, p. 57-74.
- 2.4 « L'expérience visionnaire et sa fonction dans l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard », dans M. Sot (dir.), *Haut Moyen Âge, culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, La Garenne-Colombes, Publidix, 1990, p. 477-491.

- 2.5 « La fonction du couple saint évêque / saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au x^e siècle », dans *Les Fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*. Colloque de l'École française de Rome, 27-29 septembre 1988, Rome, École française de Rome, 1991, p. 225-240.
- 2.6 « Flodoard et ses sources pour l'histoire de Reims dans l'Antiquité païenne », dans J.-P. Genet (dir.), *L'Historiographie médiévale en Europe*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, p. 67-76.
- 2.7 « Les dossiers d'un historien au x^e siècle », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1990, p. 31-41.
- 2.8 « La topographie religieuse et la référence aux origines de l'Église de Reims au x^e siècle », dans A. Vauchez (dir.), *La Religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam)*. Colloque de Nanterre, 21-23 juin 1993, Rome, École française de Rome, 1995, p. 9-19.
- 2.9 « Les miracles et le temps de l'histoire (haut Moyen Âge occidental) », dans D. Aigle (dir.), *Miracle et Karâma. Hagiographies médiévales comparées 2*, Turnhout, Brepols, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études, Section des sciences religieuses 109 », 2000, p. 197-216.

3. LES GESTES DES ÉVÊQUES D'AUXERRE ET DE METZ

- 3.1 *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t. I, Présentation, édition, traduction et notes (éd. et trad. en collaboration), Paris, Les Belles Lettres, coll. « Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », 42, 2002 (Prix du Baron de Courcel de l'Académie des inscriptions et belles lettres).
- 3.2 *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t. II et III, Présentation, édition, traduction et notes (éd. et trad. en collaboration), Paris, Les Belles Lettres, coll. « Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », 43, 47, 2006, 2009.
- 3.3 « Un profil d'évêque à la fin du x^e siècle : Héribert d'Auxerre dans les *Gesta pontificum Autissiodorensium* », dans O. Guyotjeannin et E. Poulle (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an Mil*, Paris, École des chartes, coll. « Matériaux pour l'histoire », 1, 1996, p. 164-169.
- 3.4 « Le *Liber de episcopis Mettensibus* dans l'histoire du genre *Gesta episcoporum* », dans P. Chiesa (dir.), *Paolo Diacono, uno scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio*, Atti del Convegno Internazionale di Studi Cividale del Friuli-Udine, 6-9 maggio 1999, Udine, Forum, coll. « Libri et Biblioteche », 9, 2000, p. 527-550.
- 3.5 « Faut-il rééditer le *Livre des évêques de Metz* de Paul Diacre ? », dans Sylvain Gouguenheim (dir.), *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 971-978.
- 3.6 « Autorité du passé lointain, autorité du passé proche dans l'historiographie épiscopale (VIII^e-XI^e s.) : les cas de Metz, Auxerre et Reims », dans J.-M. Sansterre (dir.), *L'Autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Paris, École française de Rome, « Collection de l'ÉFR », 333, 2004, p. 139-162.

- 3.7 « La mémoire de deux cités épiscopales aux IX^e et X^e siècles : Auxerre et Reims », dans A. Paravicini-Bagliani (dir.), *La Mémoire du temps au Moyen Âge*, Firenze, SISMEL/Ed. del Galluzzo, coll. « Micrologus Library », 12, 2005, p. 1-16.
- 3.8 « Des évêques à la guerre (VIII^e-XIII^e siècle) », dans J.-C. Cheynet et D. Barthélemy (dir.), *Guerre et société (IX^e-XIII^e siècle)*, Paris, ACHCByz, Collège de France – CNRS, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, coll. « Monographies », 31, 2011, p. 103-112.
- 3.9 « Auxerre et Rome : *Gesta pontificum* et *Liber pontificalis* », dans F. Bougard et M. Sot (dir.), *Liber, gesta, histoire. L'écriture de l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XX^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 5-20.
- 3.10 « Le célèbre tirant l'obscur. Usage des *Vies* d'évêques dans leurs cités de l'Antiquité à l'époque moderne : l'exemple d'Auxerre », dans Ch. Amalvi (dir.), *Usages savants et partisans des biographies de l'Antiquité au XX^e siècle*. Actes du 134^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques de Bordeaux, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 31-39, disponible en ligne depuis 2011 <<http://cths.fr/ed/edition.php?id=5651>>.
- 3.11 « Jacques Amyot : évêque d'Auxerre », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2009, p. 146-163.

4. DIRECTION D'OUVRAGES ET PUBLICATION DE COLLOQUES

- 4.1 Groupe de La Bussière, *Pratiques de la confession. Des Pères du désert à Vatican II. Quinze études d'histoire*, Paris, Le Cerf, 1983.
- 4.2 En coll. avec J. Berlioz (dir.), *Le Souci du corps*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Médiévales », 8, 1985.
- 4.3 *Haut Moyen Âge, culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, La Garenne-Colombes, Publidix/Éditions européennes Érasme, 1990.
- 4.4 En coll. avec P. Bazin (dir.), *La Mémoire de l'Antiquité dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, coll. « Cahiers du centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », 2000.
- 4.5 En coll. avec L. Mary (dir.), *Le Discours d'éloge entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001.
- 4.6 En coll. avec L. Mary, *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002.
- 4.7 *Étudiants africains en France (1951-2001). Cinquante ans de relations France-Afrique. Quel avenir ?*, Paris, Karthala, 2002.
- 4.8 En coll. avec J.-P. Caillet (dir.), *L'Audience : rituels et cadres spatiaux de l'Antiquité au haut Moyen Âge*, Paris, Picard, coll. « Textes, images et monuments de l'Antiquité au haut Moyen Âge », 2007.
- 4.9 En coll. avec M. Balard, *Au Moyen Âge, entre tradition antique et innovation*, Paris, CTHS, 2009.

- 4.10 En coll. avec F. Bougard (dir.), *Liber, gesta, histoire. Écrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XX^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009.
- 4.11 En coll. avec D. Barthélemy (dir.), *L'Islam au carrefour des civilisations médiévales*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2012.
- 4.12 *Médiation, guerre et paix au Moyen Âge. Actes du 136^e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011, édition électronique en projet.*

5. AUTRES TRAVAUX. HISTORIOGRAPHIE, RELIGION ET CULTURE DANS LE HAUT MOYEN ÂGE

5.1. Généralités

- 5.1.1 « Local and institutional history: the early middle ages (c. 300-1000) », dans D. Deliyani (dir.), *Historiography in the Middle Ages*, Leyden, Brill, 2003, p. 189-214, réédition 2012.
- 5.1.2 « L'historiographie occidentale dans l'Europe de l'an mille », dans P. Bonnassie et P. Toubert (dir.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, p. 389-406.
- 5.1.3 « L'histoire économique aux Semaines de Spolète », dans E. Menesto (dir.), *Omaggio al medioevo. I primi cinquanta anni del Centro italiano di studi sull'alto medioevo di Spoleto*, Spoleto, Fondazione centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2004, p. 29-54.

766

5.2 Historiographie et politique

- 5.2.1 « Hérité royale et pouvoir sacré avant 987 », *Annales ESC*, 43, mai-juin 1988, p. 705-733.
- 5.2.2 « Ni robertien, ni carolingien : Raoul de Bourgogne, roi de France de 923 à 936 », *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, 1989, p. 47-54.
- 5.2.3 « Les élévations royales de 888 à 987 dans l'historiographie du x^e siècle », dans D. Iognat-Prat et J.-C. Picard (dir.), *Religion et culture autour de l'an mil*, Paris, Picard, 1990, p. 145-150.
- 5.2.4 « Le baptême de Clovis », *L'Histoire*. Numéro spécial « Chrétiens, juifs et musulmans », juillet 1990.
- 5.2.5. « Richer de Reims a-t-il écrit une Histoire de France ? », dans Y.-M. Bercé et Ph. Contamine (dir.), *Histoires de France, historiens de la France*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Société de l'histoire de France », 1994, p. 47-58.
- 5.2.6 « Le baptême de Clovis et l'entrée des Francs en romanité », *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1, 1996, p. 69-75.
- 5.2.7 « Les *Dix livres d'histoire* de Grégoire de Tours chez les écrivains carolingiens », dans N. Gauthier et H. Galinié (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Tours, Association Grégoire, 1997, p. 319-329.

- 5.2.8 « Écrire et récrire l'histoire de Clovis : de Grégoire de Tours à Hincmar », dans M. Rouche (dir.), *Clovis, histoire et mémoire*, Paris, PUPS, 1997, 2 vol., t. II, p. 157-172.
- 5.2.9 « Que reste-t-il de la commémoration du xv^e centenaire du baptême de Clovis ? », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, janvier-juin 2000, p. 185-198.
- 5.2.10 « L'audience vue du haut Moyen Âge : une problématique », dans J.-P. Caillet et M. Sot (dir.), *L'Audience : rituels et cadres spatiaux de l'Antiquité au haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2007, p. 7-16.
- 5.2.11 « Sectes et laïcité : point de vue d'un médiéviste », dans *Sectes et laïcité*, Publication de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), Paris, La documentation française, 2005, p. 80-87.

5.3 Historiographie religieuse

- 5.3.1 « Spiritualité et sainteté chez les grands laïcs carolingiens. À propos de deux ouvrages récents », *Revue d'histoire de la spiritualité*, 52, 1976, p. 295-302.
- 5.3.2 « La genèse du mariage chrétien », *L'Histoire*, janvier 1984, rééd. dans G. Duby (dir.), *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 193-206.
- 5.3.3 « Mépris du monde et résistance des corps en Occident aux XI^e et XII^e siècles », *Médiévales*, 8, 1985, p. 6-17.
- 5.3.4 « Le moine Gerbert, l'Église de Reims et l'Église de Rome », dans N. Charbonnel et J.-E. Iung (dir.), *Gerbert l'Européen*, Aurillac, Éditions Gerbert, 1997, p. 135-149.
- 5.3.5 « Pèlerinage », dans J. Le Goff et J.-C. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 892-905.
- 5.3.6 « Les mythes d'origines romaines des Églises de Gaule (IX^e-XII^e siècle) », dans *Roma antica nel Medioevo. Mito, rappresentazioni, sopravvivenze nella « Respublica Christiana » dei secoli IX-XIII, Atti della quattordicesima Settimana internazionale di studio Mendola (24-28 agosto 1998)*, Milano, V&P Università, 2001, p. 163-188.
- 5.3.7 « Le christianisme au Moyen Âge », dans Y. Le Bohec (dir.), *Les Religions triomphantes au Moyen Âge : de Mahomet à Thomas d'Aquin*, Nantes, Éditions du temps, 2007, p. 47-107.
- 5.3.8 « L'Église carolingienne », dans A. Tallon et C. Vincent (dir.), *Storia religiosa della Francia*, Milano, à paraître en 2012.
- 5.3.9 « Les premiers temps de l'Église de Chartres », dans M. Pansard (dir.), *La Cathédrale de Chartres*, Strasbourg, La Nuée bleue, coll. « La grâce d'une cathédrale », à paraître en 2013.

5.4 Histoire culturelle

- 5.4.1. En coll. avec J.-F. Sirinelli, « L'histoire culturelle », dans F. Bédarida (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 339-350.

- 5.4.2. En coll. avec A. Guerreau-Jalabert et J-P. Boudet, « L'étrangeté médiévale », dans J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 167-189.
- 5.4.3. En coll. avec A. Guerreau-Jalabert et J-P. Boudet, *Histoire culturelle de la France*, t. I : *Le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1997, rééd. Paris, Point-Seuil, 2005.
- 5.4.4. « Anno Mille », *Storia e dossier*, 1, 1986.
- 5.4.5 « La formation d'un clerc : le cursus scolaire de Gerbert d'après Richer », dans O. Guyotjeannin et E. Poulle (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac*, Paris, École des chartes, 1996, p. 242-249.
- 5.4.6 « Conclusions : à la recherche du processus de passage de la cité antique à la cité médiévale », dans C. Lepelley (dir.), *La Fin de la cité antique et le début de la cité médiévale : de la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne*, Bari, Edipuglia, 1996, p. 355-360.

6. LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE

- 6.1 « La première Renaissance carolingienne : échanges d'hommes, d'ouvrages et de savoirs », dans *Les Échanges culturels au Moyen Âge, XXXII^e congrès de la SHMESP, juin 2001*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 23-40.
- 6.2 « Références et modèles romains dans l'Europe carolingienne », dans J.-Ph. Genet (dir.), *Rome et l'État moderne européen*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 15-42.
- 6.3 En coll. avec Y. Coz, « Histoire et écriture de l'Histoire dans l'œuvre d'Alcuin », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 111-3, Ph. Depreux et B. Judic (dir.), « Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge », 2004, p. 175-191.
- 6.4 « Pratique et usages de l'histoire chez Abbon de Fleury », dans A. Dufour et G. Labory (dir.), *Abbon, un abbé en l'an mil*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 205-223.
- 6.5 « Le palais d'Aix-la-Chapelle : lieu de pouvoir et de culture », dans W. Falkowski et Y. Sassier (dir.), *Le Monde carolingien. Bilan, perspectives, champs de recherche*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 243-262.
- 6.6 « Aix-la-Chapelle au miroir de Constantinople », *Les Villes capitales au Moyen Âge, XXXVI^e congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 203-226.
- 6.7 « *Renovatio*, renaissance et réforme à l'époque carolingienne : recherches sur les mots », dans M. Balard et M. Sot (dir.), *Au Moyen Âge, entre tradition antique et innovation*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 117-140. Présentation résumée dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2007, p. 62-72.
- 6.8 « Concordances et discordances entre culture des élites laïques et culture des élites cléricales à l'époque carolingienne : Jonas d'Orléans et Dhuoda », dans F. Bougard,

- R. Le Jan et R. McKitterick (dir.), *La Culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 341-362.
- 6.9 « Une spiritualité de la justice pour les grands laïcs carolingiens », dans J. Claustre, O. Mattéoni et N. Offenstadt (dir.), *Un Moyen Âge pour aujourd'hui. Mélanges Claude Gauvard*, Paris, PUF, 2010, p. 189-200.
- 6.10 « Introduction », dans Ph. Depreux, S. Lebecq, M. J.-L. Perrin et O. Szerwiniack (dir.), *Raban Maur et son temps*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-17.
- 6.11 « Service de l'Empire et culte des saints dans la correspondance d'Eginhard », dans B. Dumézil et L. Vissière (dir.), *L'Épistolaire politique au Moyen Âge. Journée d'étude Paris-Sorbonne, 26 et 27 novembre 2010*, à paraître.
- 6.12 « Charlemagne et Hârûn al-Rachîd, premières rencontres entre Monde musulman et Occident chrétien (VII^e-IX^e s.) », dans M. Sot et D. Barthélemy (dir.), *L'Islam au carrefour des civilisations médiévales*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2012, p. 27-42.
- 6.13 « Configuration d'un texte hagiographique au IX^e s. : *La Translation des reliques des saints Marcellin et Pierre* par Eginhard », dans O. Kano et S. Sato (dir.), *Configuration du texte en histoire* (Colloque international de Global COE HERSETEC, Université de Nagoya, 1^{er} et 2 septembre 2011), Nagoya, Graduate school, Nagoya University, 2012, p. 5-16.

TABULA GRATULATORIA

Denise ANGERS
Martin AURELL
Michel BALARD
Christine BARRALIS
Sébastien BARRET
Julien BELLARBRE
Anna BELLETENI
Jérôme BELMON
Gisèle BESSON
Jean-Louis BIGET
Pierre BOTINEAU
Edina BOZOKI
Julien BRIAND
Sébastien BRICOUT
Pierre CHAMBERT-PROTAT
Pascal CHAREILLE
Caroline CHEVALIER-ROYET
Jean-Claude CHEYNET
Philippe CONTAMINE
Stéphane CURVEILLER
Christian DE MERINDOL
Fabrice DELIVRÉ
François DEMOTZ
Jean-Michel DEQUEKER-FERGON
François DESMARAIS
Thomas DESWARTE
Frédéric DUPLESSIS
Olivier FORCADE
Christian FRACHETTE
Alain GALATIS
Florent GARNIER
Alban GAUTIER
André GOTORBE
Monique GOULLET
Martin GRAVEL
Christian GUILLERE
Pierre-Henri GUITTONNEAU

Ingrid HARTL
Louis HOLTZ
Marie-Clotilde HUBERT
Laurent JÉGOU
Jean-Vincent JOURD'HEUIL
Sylvie JOYE
Odile KAMMERER
Thierry KOUAMÉ
Christian LAURANSON-ROSAZ
Daniel LE BLEVEC
Alain LE BOULLUEC
Yvonne-Hélène LE MARESQUIER
Enrique LEÓN
Sandrine LEROU
Béatrice LEROY
Serge LUSIGNAN
Eliana MAGNANI
Jean-Marie MAILLEFER
Arlette MAQUET
Laurent MAROIS
Olivier MATTEONI
Florian MAZEL
Céline MÉNAGER
Denis MENJOT
Jean MEYERS
Francine MICHAUD
Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE
Hélène MILLET
Jean-Marie MOEGLIN
Françoise MONFRIN
Élisabeth MORNET
Annliese NEF
Catherine NICOLAS-DENYSIAK
Fatima NOUGUAOUI
Pierrette PARAVY
Michel PERRIN
Delphine PLANAVERGNE
François PLOTON-NICOLLET
Joseph-Claude POULIN
Vivien PRIGENT
Laurianne QUENTIN
Pierre RACINE
Christiane RAYNAUD
Jean-Claude RICHARD

Albert RIGAUDIÈRE
Dominique RIGAUX
Laurent RIPART
Michel RUBELLIN
Guillaume SAINT-GUILLAIN
Emmanuelle SANTINELLI-FOLTZ
Jens SCHNEIDER
Philippe SÉNAC
Bénédicte SÈRE
Andreas SOHN
Alain TALLON
Josiane TEYSSOT
Julien THÉRY
Jean THIBAUT
Pierre THIBAUT
Claire TIGNOLET
Jean-Yves TILLIETTE
Noël TONNERRE
François-Olivier TOUATI
Pierre TOUBERT
Cécile TREFFORT
Anne-Marie TURCAN-VERKERK
André VAUCHEZ
Maria VERDU
Laurent VISSIÈRE
Loïc ZIMMER

Bibliothèque de l'Institut des sources chrétiennes (Lyon)
Bibliothèque universitaire de l'Université Rennes 2
Département d'histoire de l'Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand
Institut de recherche d'histoire des textes (IRHT)
Institut d'études augustinienes
Maisons des sciences de l'Homme (Paris)

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Abréviations.....	8

PROLOGUE

Un historien et son haut Moyen Âge : Michel Sot	11
Rosamond McKitterick	
Un historien à l'œuvre, Michel Sot.....	33
Pierre Riché	

PREMIÈRE PARTIE

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE ET COMMUNAUTÉ DE MÉMOIRE : UNE EXPÉRIENCE POLITIQUE

La guerre de Clotaire II et de Dagobert contre les Saxons. Réflexions historiographiques et lexicographiques sur le chapitre 41 du <i>Liber Historiae Francorum</i>	39
Stéphane Lebecq	
Saint Boniface, la grammaire et l'histoire	49
Yann Coz	
Nithard et l' <i>Histoire des fils de Louis le Pieux</i>	59
Joëlle Alazard-Fontbonne	
Être historien au IX ^e siècle : Esdras <i>scriptor</i> et ses successeurs.....	67
Marie-Céline Isaïa	

	Les conceptions historiographiques de la totalité du passé à l'époque carolingienne (750-910).....	77
	Hervé Inglebert	
	Hagiographie et histoire à Saint-Amand : la collection de Milon († 872).....	87
	Charles Mériaux	
	Le talisman de Charlemagne : l'empire d'un objet précieux.....	99
	Lydwine Scordia	
	La souveraineté des comtes de Barcelone : une royauté par défaut (x ^e -xi ^e siècles)....	111
	Michel Zimmermann	
	<i>Adventus regis</i> . Le retour à pied d'un roi vainqueur	141
	Wojciech Falkowski	
776	<i>Nondum enim complete sunt iniquitates Yspanorum</i> , ou l'hagiographie au service de l'Histoire générale. L'épisode de la venue de Mahomet en Espagne (<i>Vita sancti Isidori</i> , BHL, 4486, vers 1200).....	155
	Patrick Henriot	
	« Grosses pierres » et « vieux manuscrits » : le roi Arthur à l'abbaye de La Crête... 169	
	Alain Rauwel	
	Des légendes chevaleresques dans une <i>Histoire ecclésiastique</i> . Orderic Vital et les captifs de l'Orient.....	177
	Dominique Barthélemy	
	Arts de la mémoire : les récits de la Première Croisade.....	191
	Élisabeth Crouzet-Pavan	
	L'image des juifs dans les prologues <i>extra rem</i> d'Hugues de Fleury.....	201
	Mireille Chazan	
	Jalons pour une histoire du prophétisme chrétien	213
	André Vauchez	
	John Rous et l'histoire ancienne de l'Angleterre.....	225
	Jean-Philippe Genet	

DEUXIÈME PARTIE

ÉCRIRE L'HISTOIRE DES HÉROS ET DES SAINTS :
UNE EXPÉRIENCE RELIGIEUSE ET MORALE

	The Holy Man and the Conqueror : the Legend of Attila and Pope Leo I	239
	Deborah M. Deliyannis	
	Construction et fonction du récit dans la littérature martyriale. L'exemple de la <i>Passio Perpetuae</i>	249
	François-Xavier Romanacce	

Grégoire le Grand et Theoctista.....	261
Bruno Judic	
La référence historique dans l'écriture épistolaire	273
Bruno Dumézil	
La mémoire collective : un exemple tiré des <i>Annales royales</i>	283
Magali Coumert	
Représenter l'histoire : une lecture des images de dédicace carolingiennes.....	295
Noémi Colin	
Écrire l'histoire de Constantin à l'époque carolingienne. Valeur historique de la <i>Vita Helenae</i> d'Almanne d'Hautvillers	303
Céline Ménager	
<i>Triginta autem Brixianenses sunt episcopi quos meminimus</i> . Mémoire épiscopale et hagiographie à l'époque carolingienne : le dossier de saint Filastre, évêque de Brescia.....	313
Giorgia Vocino	
Le couronnement impérial de Bérenger I ^{er} (915) d'après les <i>Gesta Berengarii imperatoris</i>	329
François Bougard	
Le dernier voyage de Mérolilan.....	345
Patrick Demouy	
Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les <i>Gesta abbatum</i>	353
Noëlle Deflou-Leca	
Des interventions du saint au travail des hagiographes : les miracles de Syméon de Trèves.....	363
Klaus Krönert	
L'ermite Adhegrin : conversion laïque, retrait du monde	377
Anne Wagner	
<i>Deutéronome</i> , royauté et rois bibliques dans le <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury : première et succincte approche.....	387
Yves Sassier	
La succession de Pépin et la jeunesse de Charlemagne revues par Jean d'Outremeuse	397
Dominique Boutet	
Hercule espagnol, fondateur de cités	405
Henri Bresc	

**ÉCRIRE L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS :
UNE EXPÉRIENCE SOCIALE**

	L'acte mérovingien perdu de protection royale en faveur de la fille meurtrière du duc Amalo : un cas particulier ?.....	417
	Osamu Kano	
	La « <i>colonica</i> » rémoise dans deux documents du haut Moyen Âge	425
	Sho-ichi Sato	
	Réforme monastique et discours historiographique. L'évocation par Adémar de Chabannes de la dédicace de la basilique du Sauveur et de l'introduction de l'observance bénédictine à Saint-Martial de Limoges au IX ^e siècle.....	435
	Philippe Depreux	
778	Écriture de l'histoire et compétition : l'échec du projet de mariage entre Charles le Jeune et la fille d'Offa de Mercie	453
	Régine Le Jan	
	Le saint, le fleuve et les Hongrois. Histoire ancienne et histoire récente dans les <i>Vies</i> de Géminien de Modène (X ^e -XI ^e siècles)	465
	Thomas Granier	
	Contribution aux <i>Gestes des abbés de Saint-Denis</i> Hilduin (814-855/859) et Suger (1122-1151) : à propos des droits de Saint-Denis sur le monastère d'Argenteuil	477
	Michèle Gaillard	
	Aux pauvres ou aux hôtes ? Note sur l'affectation de l'abbaye Saint-Timothée à Saint-Remi de Reims en 972	487
	Josiane Barbier & Laurent Morelle	
	Passé, présent, futur au miroir de la réforme. À propos de quelques textes universitaires	501
	Jacques Verger	
	Écrire l'histoire et restaurer l'honneur au Parlement de Paris. À propos de la relique du chef de saint Denis en 1410.....	509
	Claude Gauvard	
	De la <i>querella</i> à la <i>concordia</i> . Transaction entre le prieur Garnier de Saint-Flour et le seigneur Pierre de Brezons (11 février 1295 n.st.)	521
	Albert Rigaudière	

QUATRIÈME PARTIE
ÉCRIRE L'HISTOIRE :
MÉTHODES ET OUTILS DE L'HISTORIEN DU XXI^e SIÈCLE

La lignée de Martial. Liste épiscopale et mémoire du passé.....	537
Jean-Pierre Poly	
Aux « extrémités de la Gaule », la Cornouaille.....	557
Bernard Merdrignac	
Autour de la datation des poèmes d'Alcuin, Joseph Scot et Théodulf d'Orléans réunis dans le manuscrit <i>Bernensis</i> 212.....	575
Michel Jean-Louis Perrin	
Histoire d'un texte d'histoire : le commentaire anonyme sur les <i>Maccabées</i> transmis par les manuscrits Orléans, BM 191, Barcelona, Catedral 64 et New Haven, Yale University, Beinecke 643.....	589
Sumi Shimahara	
<i>Ex dono Hincmari</i> . Livres donnés par Hincmar (845-882) à Saint-Remi de Reims.....	601
François Dolbeau	
Le chant des Gaules avant les Carolingiens.....	615
Iégor Reznikoff	
Les <i>Miracula sancti Maximini</i> de Létald de Micy : prolégomènes à une nouvelle édition.....	623
Charles Vulliez	
L'historien face à l'édition critique : un manuscrit de Berne (Bern, Burgerbibliothek 51).....	637
Guy Lobrichon	
Écrire l'histoire d'une âme au XII ^e siècle. <i>L'Otium ad Helwidem sororem</i> d'Hugues de Soissons.....	649
Cédric Giraud	
La muraille qui sépare les deux peuples (Éphésiens 2, 14) dans les commentaires médiévaux.....	661
Gilbert Dahan	
L'Europe des Francs et l'émergence de la France. Le terme « franc » et son évolution sémantique dans les sources arabo-musulmanes médiévales.....	669
Daniel G. König	
Propos sur la « gloire » : lectures polémiques du <i>De gloria</i> de Cicéron de l'Antiquité à la Renaissance.....	679
Stéphane Gioanni	

	<i>Si volueris per demones habere scientiam</i> : l' <i>Experimentum nigromantie</i> attribué à Michel Scot	691
	Jean-Patrice Boudet & Julien Véronèse	
	Histoires et chroniques dans la <i>Nova bibliotheca</i> du P. Philippe Labbe, sj (1657).	703
	Jean-Loup Lemaitre	
	Au service des archives de l'Ancien Régime à la Restauration : Joseph Nicolas Pavillet	713
	Bruno Galland	
	Table des illustrations.....	725
	Index des noms de personnes	727
	Index des noms de lieux	749
	Index des manuscrits	759
780	Travaux de Michel Sot	763
	<i>Tabula gratulatoria</i>	771
	Table des matières	775